



Enquête CAP Genre dans les domaines de la santé de la reproduction, des VBG, de la sécurité et de l'entrepreneuriat au Centre-Est du Burkina Faso

Volet quantitatif

**Dans le cadre du programme de coopération bilatérale belgo-burkinabé
pour la période 2019-2023**

Rapport final

Décembre 2021

ÉQUIPE DE RECHERCHE :

Université de Liège, Liège, Belgique : Pr Marc Poncelet (Principal investigateur), Dr Joséphine Wouango (Experte genre & coordination scientifique), Dr Sébastien Fontaine (expert en statistiques)

Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Université Ouaga I, Burkina Faso: Dr Bruno Lankoandé (point focal), Dr Modeste Millogo et Issa Coulibaly

Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches Economiques et Sociales (CEDRES), Université Ouaga I, Burkina Faso : Dr Sayouba Ouedraogo (point focal), Dr Romuald Kinda, Bakouan Pousseni et Dr Drabo Désiré



Table des matières

1. ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	10
2. RÉSUMÉ.....	12
3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	16
4. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE.....	16
4.1. Objectif général.....	16
4.2. Objectifs spécifiques	16
4.3. Résultats attendus	17
4.4. Indicateurs de base d'Enabel	17
5. MÉTHODOLOGIE	18
5.1. Outils de collecte de données.....	18
5.2. Échantillonnage.....	18
5.3. Recrutement des agents de collecte.....	22
5.4. Supervision de la collecte des données sur le terrain	23
5.5. Limites et difficultés rencontrées	24
5.6. Méthodes d'analyse des données	25
6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	26
7. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE – GÉNÉRALITÉS	27
7.1. Caractéristiques sociodémographiques.....	27
7.2. Accès à internet	30
7.3. Connaissance du programme d'ENABEL.....	31
8. SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE	32
8.1. Connaissance des méthodes contraceptives.....	32
8.2. Utilisation des méthodes contraceptives.....	36
8.3. Connaissance et utilisation de la contraception chez les adolescents (18-24 ans).....	38
8.4. Normes sociales autour de la SSR.....	40
8.5. Santé maternelle et accessibilité aux services de santé reproductive.....	43
8.6. Grossesses précoces	47
9. VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE.....	48
9.1. Mutilations génitales féminines	48
9.2. Violences dans l'espace domestique	49
9.3. Nombre de femmes de la région du CE qui déclarent avoir subi des VBG	52
9.4. Femmes non victimes de violence	53
9.5. Violences sexuelles en dehors de l'espace domestique.....	54
9.6. Connaissance des lois et des droits	54

9.7.	Prise de décision et autonomisation de la femme	55
10.	SÉCURITÉ.....	57
10.1.	Sentiment de sécurité	57
10.2.	Violences redoutées par les populations	62
10.3.	Insécurité et niveau de vie des ménages	67
10.4.	Recours aux FSI, prise en charge des violences et gestion des plaintes	68
10.5.	Perception de la population de l'attitude de la police/gendarmerie.....	74
10.6.	Faits de criminalité subis par la population.....	77
11.	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : ENTREPRENEURIAT	83
11.1.	Pratique entrepreneuriale et sources des revenus	84
11.2.	Caractéristiques et attitudes dans l'exercice des AGR de la région	88
11.3.	Réseaux et activités économiques /AGR	91
11.4.	Connaissances entrepreneuriales	92
11.5.	Perception de la liberté d'exercer une AGR.....	99
11.6.	Facteurs de changement de comportement (selon le sexe)	101
11.7.	Renforcement de capacité	104
11.8.	Les facteurs favorables à la réalisation d'activité économique dans la région du Centre-Est selon l'enquêtes CAP.....	105
11.9.	Éléments de synthèse sur l'entrepreneuriat.....	112
12.	CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	113
12.1.	Constats	113
12.2.	Recommandations.....	115
13.	BIBLIOGRAPHIE.....	117
14.	ANNEXES	118
	Annexe 1 : Tableau A 1 - Liste des indicateurs composites avec leur méthode de calcul..	118
	Annexe 2 : Questionnaires	123

Liste des cartes

Carte 5.2.1 : Cartographie des villages et villes tirés et enquêtés par commune	20
---	----

Liste des Graphiques

Graphique 7. 1 : Pyramide des âges de la région du Centre-Est.....	28
Graphique 8.2. 1 : Prévalence contraceptive selon la méthode chez les femmes de 12 à 49 ans	37
Graphique 8.2. 2 : Connaissances des méthodes contraceptives chez les adolescents et adolescentes de 18 à 24 ans de la région du Centre-Est	39
Graphique 8.2. 3 : Prévalence contraceptive selon la méthode chez les filles de 18 à 24 ans..	39
Graphique 8.4. 1 : Répartition des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 5 dernières années suivant le type de personnel consulté dans le cadre des CPN	43
Graphique 9.2. 1 : Répartition (%) des hommes et femmes suivant les types de violences subis	50
Graphique 9.2. 2 : Profil des femmes non victimes de violence.....	53
Graphique 9.5. 1 : Répartition (%) des femmes de 12-49 ans suivant les différents domaines de prise de décisions et d'autonomie	56
Graphique 11.2. 1. Que représente la part de votre revenu consacré à l'entrepreneuriat/activité économique ou AGR ?	91
Graphique 11.4. 2. Degré de connaissance sur les l'existence d'institutions financières privés (banques, micro-crédits) dans votre localité et des conditions d'octroi des crédits par ces institutions financières sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4] et Excellent bon [5]	96
Graphique 11.4.3. Connaissance sur l'existence des services privés qui accompagnent les activités entrepreneuriales des femmes et jeunes sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4] et Excellent bon [5].....	97
Graphique 11.5. 4 Degré déclaré des jeunes à propos de leur liberté de créer une entreprise ou de pratiquer une AGR. <i>Dans quelles mesures les femmes/hommes jouissent-elles/ils de la liberté de créer une entreprise ou de faire une AGR dans la localité ?</i>	100

Liste des tableaux

Tableau 5.2. 1 : Effectif des ménages, des hommes et des femmes enquêtés par milieu de résidence et par commune.....	21
Tableau 5.5. 1 : Répartition de l'échantillon par province	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7. 1 : Conditions de vie des ménages de la région du Centre-Est.....	27
Tableau 7. 2 : Niveau d'instruction et d'alphabétisation dans la région du Centre-Est	29
Tableau 7. 3 : Proportion d'hommes et de femmes qui ont utilisé internet au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.....	30
Tableau 7. 4 : Proportion des hommes et des femmes connaissant le programme Enabel	31
Tableau 8.1. 1a : Connaissances des méthodes contraceptives par caractéristiques sociodémographiques chez les femmes de 12 à 49 ans	33

Tableau 8.1.1b : Connaissances des méthodes contraceptives par caractéristiques sociodémographiques chez les hommes de 15 à 59 ans	35
Tableau 8.2. 1 : Utilisation actuelle de la contraception selon les caractéristiques sociodémographiques	38
Tableau 8.2. 2 : Opinion des femmes par rapport aux normes sociales autour de la SDSR des membres de la famille – indicateur composite.....	40
Tableau 8.2. 3 : Opinion des hommes par rapport aux normes sociales autour de la SDSR des membres de la famille – indicateur composite.....	42
Tableau 8.4. 1 : Répartition des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des cinq dernières années suivant le nombre de consultations prénatales effectué selon certaines caractéristiques socioéconomiques (Qui avez-vous consulté ? Combien de fois avez-vous été e	43
Tableau 8.4. 2 : Répartition des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des cinq dernières années suivant le type de personnel d'assistance à l'accouchement et le lieu d'accouchement selon certaines caractéristiques socio-économiques(Qui vous a assisté durant l'accouchement de votre plus jeune enfant ? Où avez-vous accouché (votre plus jeune enfant) ?)	45
Tableau 8.4. 3 : Répartition des femmes ayant eu une grossesse précoce selon certaines caractéristiques socioéconomiques(Vous-même, avez-vous été enceinte entre l'âge de 9 ans et 18 ans ?)	47
Tableau 9.1. 1 : Répartition des femmes de 12-49 ans actuellement qui sont excisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques	49
Tableau 9.2. 1 : Proportion de femmes et d'hommes actuellement en union ayant été victimes de violence conjugale selon le type suivant certaines caractéristiques sociodémographiques .	51
Tableau 9.2. 2 : Effectif des femmes de 12 à 49 en union victimes de VBG dans la région du Centre-Est	52
Tableau 9.4. 1 : Proportion (%) suivant le niveau de connaissance des lois liées aux violences culturelles et certaines caractéristiques sociodémographiques	54
Tableau 10.1. 1 : Fréquences (%) sur l'appréciation de la situation sécuritaire actuelle par rapport aux trois (03) dernières années(<i>Quelle appréciation faites-vous de la situation sécuritaire actuelle de votre quartier/lieu de résidence par rapport aux trois (03) dernières années ?</i>)	59
Tableau 10.1. 2 : Fréquences (%) sur l'appréciation de la situation sécuritaire actuelle dans la localité(<i>Comment jugez-vous le niveau actuel de sécurité dans votre localité ?</i>)	60
Tableau 10.1. 3 : Niveau actuel de sécurité dans la localité sur une note de 10 dans le Centre-Est(<i>Sur une échelle, si un score de « 10 » représente le meilleur niveau possible, et un score</i>	

de « 0 » le pire des niveaux possibles, quel score représente le mieux le niveau de sécurité de votre localité de façon générale selon vous?).....61

Tableau 10.2. 1 : Proportion des populations ayant fait recours aux FSI au cours des 12 derniers mois selon le genre(<i>question 1703 du questionnaire femme : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu recours à l'assistance des FSI suivantes?</i>)	63
Tableau 10.2. 2 : Recours des populations (%) à l'assistance des différentes FSI selon le genre au cours des 12 derniers mois (<i>Q : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu recours à l'assistance des FSI suivantes ?</i>).....	63
Tableau 10.2. 3 : Proportion des enquêtés ayant recours aux FSI et ayant payé des pots-de-vin selon le genre(<i>question 1711 du questionnaire femme : Combien de fois, aviez-vous été obligé de payer un pot-de-vin, offrir un cadeau ou une faveur sous n'importe quelle forme aux FSI, afin d'obtenir une assistance ?</i>).....	64
Tableau 10.2. 4 : Opinion des populations (%) sur les coûts (frais de déplacement, parking et autres) liés à une plainte déposée auprès des FSI(<i>question 534 questionnaire ménage : Quel est le coût (frais de déplacement, parking et autres) lié à une plainte déposée auprès des FSI ?</i>)	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 10.3. 1 : Appréciation de la satisfaction par rapport aux interventions de la Police nationale selon le genre(<i>question 1708 du questionnaire femme : Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux interventions de la Police nationale ?</i>).....	67
Tableau 10.3. 2 : Appréciation de la satisfaction (%) par rapport aux interventions de la gendarmerie nationale selon le genre (<i>Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux interventions de la Gendarmerie nationale ?</i>)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10.3. 3 : Pourcentage de la population (H/F) de la région du Centre-Est qui juge positive la collaboration avec les forces de sécurité intérieure	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 10.4. 1 : Proportion des personnes ayant subi un vol dans l'habitat au cours des 12 derniers mois selon le sexe(<i>Avez-vous été victime de vols dans votre habitat au cours des 12 derniers mois ?</i>).....	74
Tableau 10.4. 2 : : proportion des personnes circulant librement sans crainte pour leur sécurité selon le genre (<i>Dans votre localité, est-il possible de circuler dans vos villes et campagnes sans crainte pour sa sécurité ?</i>)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10.4. 3 : Fréquence (%) des personnes ayant craint de subir un crime dans leur propre maison selon le genre(<i>Au cours des 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez craint de subir un crime dans votre propre maison ?</i>)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10.4. 4 : Fréquence (%) des personnes ayant été victimes de menaces à main armée selon le genre(<i>Avez-vous été victime de menaces à main armée au cours des 12 derniers mois ?</i>)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10.4. 5 : Auteurs des violences subies (%) par les populations(<i>question 503 du questionnaire ménage : Qui sont les auteurs de ces violences en général ?</i>). Erreur ! Signet non défini.	
Tableau 10.4. 6 : Violences redoutées (%) par les populations au sein du ménage(<i>Quel type de violence redoutez-vous le plus comme chef de ménage au sein du ménage ?</i>).. Erreur ! Signet non défini.	

Tableau 11.1. 1: <i>Pratiquez-vous une activité rapportant des revenus (AGR) ?</i>	85
Tableau 11.1. 2 : Tableau Principales activités productives, sources de revenus des enquêtés (hommes et femmes) dans la région du Centre-Est du Burkina Faso	86
Tableau 11.1. 3 : Les percentiles des revenus monétaires mensuels en FCFA selon le sexe dans la région du Centre-Est	87
Tableau 11.2. 4. Caractéristiques et attitude dans l'exercice des AGR de la région.....	88
Tableau 11.2. 5. Statut et type d'organisation des AGR des femmes dans la région du Centre-Est.....	89
Tableau 11.2. 6. Statut juridique des AGR selon le genre et le milieu de résidence	89
Tableau 11.2. 7. Statut juridique des AGR selon les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	90
Tableau 11.3. 8. Proportion d'enquêtés appartenant à des associations selon le sexe et le milieu de résidence (<i>Êtes-vous membres d'une structure associative ?</i>)	91
Tableau 11.4. 9. Proportion des enquêtés sur la connaissance de l'existence des coopératives exclusivement destinées à l'un des sexes	92
Tableau 11.4. 10. Listes des différentes démarches et les pièces requises pour formaliser ou créer une entreprise.....	93
Tableau 11.4.11. Proportion des enquêtés (en %) qui déclarent connaître les procédures de formalisation ou de création d'une entreprise formelle. (<i>Que savez-vous des différentes démarches à suivre et les pièces requises pour créer ou formaliser une entreprise ?</i>)	94
Tableau 11.4.12. Degré de connaissance sur les procédures de sécurisation foncière (APFR) sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4-5].....	95
Tableau 11.4.13. Degré de connaissance des femmes en matière d'utilisation des moyens de paiements électroniques (Orange Money ; MobiCash, Coris Money, etc.) par commune sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4] et Excellent bon [5]	98
Tableau 11.4. 14. Management des ressources humaines. Qui vous aide essentiellement dans votre AGR ?	98
Tableau 11.5. 15. Degré déclaré des enquêtés à propos de leur liberté de créer une entreprise ou de pratiquer une AGR.....	99
Tableau 11.6.16 : L'influence du conjoint ou de la conjointe sur les décisions individuelles de réaliser une activité économique. <i>Quelle est l'influence de votre conjoint (e) sur votre décision de réaliser une activité économique génératrice de revenus ?</i>	101
Tableau 11.6. 17. L'influence des chefs coutumiers et religieux sur les décisions individuelles de réaliser une activité économique. <i>Quelle est l'influence de la famille sur votre décision de réaliser une activité économique génératrice de revenus ?</i>	102
Tableau 11.6. 18. L'influence de la famille sur les décisions individuelles de réaliser une activité économique. <i>Quelle est l'influence des chefs coutumiers et religieux sur votre décision de réaliser une activité économique génératrice de revenus ?</i>	103
Tableau 11.6. 19. Ressentis des femmes sur leur degré de vulnérabilité aux risques de « services sexuels » en échange d'achat ou de vente de produits selon le l'état matrimonial.....	104
Tableau 11.6. 20. Croyance aux potentialités et caractéristiques entrepreneuriales spécifiques	104
Tableau 11.7. 21. Avez-vous déjà reçu des formations en entrepreneuriat ?	105
Tableau 11.7. 22. Statut de l'AGR et participation à une formation en entrepreneuriat	105

Tableau 11.8.23. Synthèse des profils entrepreneuriaux des hommes et des femmes de la région du Centre-Est selon l'AFCM	107
Tableau 11.8. 24. Résultats de la régression Logistique sur les déterminants des pratiques d'activités économiques des femmes de la région	111
Tableau A 1: Liste des indicateurs composites avec leur méthode de calcul	115

1. ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACP	Analyse en Composantes Principales
AFCM	Analyse Factorielle des Correspondances Multiples
AGR	Activité Génératrice de Revenus
BKF	Burkina Faso
CAP	Connaissances, Attitudes et Pratiques
CNLPE	Comité National de Lutte Contre la Pratique de l'Excision
CEDRES	Centre d'Études, de Documentation et de Recherches en Sciences Économiques et Sociales
CE	Centre-Est
CEA	Commission Économique pour l'Afrique
CERS	Comité d'Éthique pour la Recherche en Santé
CGRA	Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides
CLS	Comités Locaux de Sécurité
ENABEL	Agence belge de développement
DH	Droits Humains
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FAO	Organisation des nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franco de la Communauté financière africaine
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GD	Groupes de Discussion
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
MGF	Mutilation Génitale Féminine
EA	Entretiens Approfondis
MICS	Enquête par grappes à Indicateurs Multiples
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OCHA	Office for Coordination of Humanitarian Affairs
ODD	Objectifs du Développement Durables
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONIDS	Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé

PARSIB	Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité Intérieure du Burkina Faso
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SDSR	Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs
SIGI	Social Institutions and Gender Index
SSR	Santé Sexuelle et de la Reproduction
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie
VBG	Violences Basées sur le Genre

2. RÉSUMÉ

Cette recherche est une recherche-action dont le but a été de mesurer les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) de la population du Centre-Est dans quatre domaines du programme d'intervention d'Enabel : la santé sexuelle et reproductive, les violences basées sur le genre (VBG), la sécurité/insécurité et l'entrepreneuriat. La dimension genre est le fil conducteur d'Enabel dans ces quatre domaines. L'approche d'Enabel est également fondée sur le principe des droits humains. L'optique d'Enabel qui est de soutenir la reconnaissance et l'exercice de droits est un objectif d'action qui lui appartient. Dans les quatre domaines, Enabel entend soutenir la délivrance de services à des demandeurs (demandeuses surtout) dans les domaines de la SDR, des VBG, des initiatives économiques de type « entrepreneuriat » plus formalisées que les AGR.

La contribution de la recherche-action est de renseigner les CAP des populations dans les domaines ci-dessus cités dans une perspective genre, de caractériser le contexte social et familial d'exercice des droits et de fournir des indicateurs clés de base. Il s'agit de deux études complémentaires qui sont menées de façon simultanée : une enquête quantitative suivie d'une étude socio-anthropologique, toutes deux avec un focus sur le genre. La recherche utilise donc une méthodologie mixte complémentaire. La zone d'étude de ces études est la région du Centre-Est du Burkina Faso auprès de deux groupes : les détenteurs de droits (la population, les femmes, les filles et les jeunes en particulier) et porteurs d'obligations (les services publics en premier lieu, ainsi que les institutions informelles).

Ce rapport présente les résultats du *volet quantitatif* de la recherche. La population d'étude est constituée des filles et femmes de 12-49 ans et des garçons et hommes de 15-59 ans. Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon au niveau régional et par milieu de résidence, un échantillonnage probabiliste stratifié à trois degrés a été utilisé : i) au premier degré, les villes et villages ont été tirés proportionnellement à leur taille ; ii) au 2^{ème} degré, à l'intérieur de chaque ville et de chaque village, les concessions ont été tirées proportionnellement à leur taille en termes de ménages ; iii) au troisième degré, après avoir mis à jour la liste des ménages, dans chaque concession un ménage a été tiré de façon aléatoire simple et enquêté. L'enquête a porté sur 3000 ménages, 1500 hommes de 15 à 59 ans, et 1500 femmes de 12 à 49 ans tous résidant dans la région du Centre-Est. Malgré le contexte marqué par l'insécurité et la pandémie de Covid-19, les efforts sur le terrain ont permis d'atteindre un taux de réponse de l'ordre de 94,9% au niveau des ménages. Cependant, pour des raisons sécuritaires, certains villages de la province du Koulpélogo n'ont pas pu être couverts par l'enquête.

Il ressort des résultats de l'enquête les constats suivants :

- i) **Connaissance du programme d'ENABEL** : 14,2% des hommes et 9% des femmes connaissent le programme d'ENABEL. Les inégalités associées à cette connaissance sont assez modestes et les différences observées ne sont pas statistiquement significatives. Le programme est cependant plus connu en milieu rural et dans la province du Koulpélogo parmi les hommes ;

- ii) **Accès à internet** : L'accès à internet est limité dans la région. Respectivement 38,1% des hommes de 15 à 59 ans et 13,7% des femmes de 12 à 49 ans ont déjà utilisé internet. Pour ce qui est de la proportion des individus ayant utilisé internet au cours des 12 derniers mois, elle est de 37,9% chez les hommes de 15 à 59 ans et de 13,7% chez les femmes de 15 à 49 ans.

Thème 1 : Santé sexuelle et reproductive

- iii) **Connaissance et utilisation de la contraception** : L'enquête a mesuré la connaissance et l'utilisation de ces méthodes (méthodes modernes et celles dites traditionnelles) ;
Au niveau de la *connaissance*, 96,5% des femmes de 12 à 49 ans connaissent au moins une méthode contraceptive qu'elle soit moderne ou traditionnelle. Ce chiffre s'estime également à 96,5% chez les hommes de 15 à 59 ans. Parmi les méthodes modernes, les injectables, les implants, la pilule, et le condom masculin sont les méthodes les plus connues aussi bien chez les femmes que chez les hommes. À titre d'exemple, les implants sont connus par 71,5% des hommes et 87% des femmes enquêtées ;
En ce qui concerne *l'utilisation*, 27,9% [20,4-36,8] des femmes de 12 à 49 ans et 24,4% [18,8-31,0] des hommes de 15 à 59 ans utilisaient la contraception au moment de l'enquête. Chez les femmes en union, l'utilisation de la contraception est plus élevée (33,5%). Comparativement aux résultats de l'enquête EDS (2015), l'utilisation de la contraception a augmenté sensiblement dans la région chez les femmes en union de 15 à 49 ans (17,8% en 2015) ;
- iv) **Connaissance et utilisation de la contraception chez les 18-24 ans** : Les adolescent.e.s et jeunes *connaissent* les méthodes modernes, puisque 98,24% des garçons et 96,91% des filles de cette tranche d'âge connaissent au moins une méthode contraceptive. Les méthodes les plus connues par les filles et les garçons sont le condom masculin, la pilule, l'implant et les injectables. L'*utilisation* des méthodes contraceptives (la prévalence contraceptive) est de 21,7% chez les filles et 18,9% chez les garçons ;
- v) **Santé maternelle et accessibilité aux services de santé reproductive** : La fréquentation des centres de santé pendant la grossesse est très élevée dans la région, environ 98% des femmes enceintes de leur plus jeune enfant ont eu accès aux soins prénatals. Les accouchements des cinq dernières années ayant précédé l'enquête ont eu lieu dans leur quasi-totalité dans les centres de santé (98%) et sont réalisés essentiellement par du personnel qualifié en la matière. Seulement 2% des accouchements ont été réalisés par des amis et des membres de la famille ;
- vi) **Grossesses précoces** : Une femme sur trois a affirmé être tombée enceinte entre 9-18 ans. Par ailleurs, le phénomène est deux fois plus présent en milieu rural par rapport au milieu urbain. Le phénomène diminue avec le niveau d'instruction et le niveau de vie.

Thème 2 : Violences Basées sur le Genre

- vii) **Violences Basées sur le Genre (VBG)** : L'étude a mesuré plusieurs types de violences subies par les femmes et hommes marié.e.s ou en union : violences physiques, violences sexuelles, violences psychologiques ou morales, violences économiques, ainsi que les violences culturelles chez les femmes (mutilations génitales féminines, pratiques de veuvage, mariage d'enfants forcé ou arrangé). Comme on peut s'y attendre, *les femmes* sont

plus victimes de violences culturelles (72,1%) : en effet, 51,4% des femmes sont excisées et 34,2% d'entre elles ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Quant à la proportion des mariages forcés, elle s'estime à 16,6%. Les violences culturelles sont suivies par celles psychologiques ou morales (22,4%). Par contre *chez les hommes*, les violences physiques (11,8%) et les violences sexuelles (8%) sont les types de violences les plus citées ;

- viii) **Violences sexuelles en dehors de l'espace conjugal** : peu de femmes ont déclaré avoir subi des violences sexuelles dans l'espace public (hors du cadre conjugal). Sur un effectif de 1081 femmes enquêtées, seulement quatre (4) femmes ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles par quelqu'un d'autre que leur partenaire ;
- ix) **Femmes non victimes de violences** : l'étude a voulu dresser le profil des femmes qui n'ont subi aucune forme de violences. Ainsi, 28,9% des femmes de 12 à 49 en union ont déclaré n'avoir subi aucune forme de violence. Rappelons qu'il s'agit ici des violences physiques, psychologiques ou morales, économiques, sexuelles et culturelles ;
- x) **Prise de décision et autonomisation de la femme** : Les femmes ne disposent pas toujours d'autonomie nécessaire pour décider sur des questions qui les affectent principalement. Par exemple, 42% des femmes pensent que l'homme devrait décider tout seul s'il faut recourir ou non à la *contraception* ; 9 femmes sur 20 *ne peuvent pas refuser* d'avoir des relations sexuelles avec leur partenaire même si elles n'ont pas envie ; 13 femmes sur 20 ont affirmé que la prise de décision en *matière de santé* est largement du ressort du conjoint. En revanche, les femmes semblent être *plus autonomes* quand il s'agit des *dépenses économiques* : trois femmes sur quatre décident d'elles-mêmes de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent.

Thème 3 : Sécurité/insécurité

- xi) **Appréciation de la situation sécuritaire** : 70,6% des hommes et 64,3% des femmes trouvent que la situation sécuritaire est « meilleure » actuellement par rapport aux trois dernières années. Notons cependant que 25 à 35 % des personnes interrogées (selon les catégories des variables sociodémographiques) déclarent que la situation est « inchangée » ou « ni pire ni meilleure » ;
- xii) **Niveau actuel de sécurité dans la localité sur une note de 10** : Les résultats indiquent une moyenne de 7,48/10 chez les femmes et de 7,40/10 selon les hommes. Ces résultats étaient de 7,8/10 chez les femmes et de 8,2/10 chez les hommes en 2017 (CGD, 2017). La province du Kouritenga s'en tire avec la meilleure note de 7,72/10 et 7,69/10, respectivement selon les opinions des hommes et des femmes ;
- xiii) **Violences redoutées dans les domiciles** : En général, les vols dans les habitations (21,5%), les menaces à main armée (18,3%), les agressions physiques (16%) et les vols d'animaux (15,8%) sont les principales violences redoutées par les populations dans leur domicile ;
- xiv) **Impact de l'insécurité sur les ménages** : L'insécurité n'a pas affecté le niveau de vie de la majorité des ménages, puisque 79,31% et 74,94% des ménages dont le chef est une femme et un homme, respectivement affirment n'être pas été affectés par l'insécurité ;
- xv) **Recours aux FSI** : Les deux principaux recours sont un proche parent (27,9% des cas) et les chefs coutumiers (20,8% des cas). Dans l'hypothèse de problème grave dans le ménage ou parmi les proches, 14,4% des urbains et 12,8 % des ruraux évoquent un recours au FSI ;

- xvi) **Recours aux FSI par les femmes** : Les femmes ont très très peu recours aux FSI que les hommes. Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, seulement 0,83% des femmes (contre 7,52% des hommes) ont eu recours à l'assistance des FSI. La principale circonstance (ou barrière) de recours demeure l'autorisation reçue du mari (36,3% des cas de recours aux FSI).

Thème 4 : Entrepreneuriat

- xvii) **Connaissances entrepreneuriales** : L'étude montre que les femmes de la région du Centre-Est n'ont pas de connaissances sur les procédures administratives et les éléments nécessaires pour créer une activité économique formelle ou pour formaliser celle existante. En effet, la proportion des hommes qui déclarent connaître certaines démarches et pièces nécessaires à la création ou formalisation d'une activité économique formelle est de 5,2% contre 1,6% chez les femmes. Aussi, 85 % des femmes ne savent rien de la présence des services d'incubation et des services techniques (conseil, coaching, montage des plans d'affaires) de soutien des activités productives des femmes et des jeunes dans la région. En outre, 74,57% des femmes n'ont aucun niveau de connaissance sur les mécanismes de financement des activités économiques et 9/10 femmes (91,8%) n'ont aucune connaissance des procédures de sécurisation foncière (APFR) contre 6/10 hommes (58,5%). Enfin, 83% des femmes de la région déclarent avoir un niveau nul ou faible en termes d'utilisation des moyens de paiements électroniques ;
- xviii) **La liberté d'entreprendre une activité économique** : La liberté de créer une activité économique génératrice de revenus dans la région du Centre-Est n'est pas considérée comme un obstacle à l'entrepreneuriat féminin. Environ 9 femmes sur 10 (91,5%) déclarent être libre d'exercer une activité économique dans la région contre 97 hommes sur 100 ;
- xix) **Les facteurs d'influence des pratiques entrepreneuriales** : La pratique d'activité économique dans la région est influencée par le sexe, la province de résidence, l'âge et la prise de décision sur les facteurs de production dans le couple. En effet, 64% des hommes enquêtés dans la région exerce une activité économique contre 40% chez les femmes. La province de Boulgou est susceptible de favoriser l'entrepreneuriat féminin que celle du Koulpélogo. Les femmes de plus de 18 ans ont plus de chance de pratiquer une activité économique que celles âgées entre 12 à 18 ans. Lorsque la femme n'est pas associée aux décisions sur les facteurs de production comme la terre, elle est moins susceptible de réaliser une activité économique que si elle a accès (autonomie) à la terre ;
- xx) **Principales sources de revenus** : les hommes de la région se procurent des revenus principalement dans les activités de service (24,96%), de production céréalière (24,24%, Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio) et de l'artisanat (15,58%). Si ces trois types d'activités sont aussi exercées par les femmes, il faut noter que l'artisanat est la première source de revenus de femmes (30,87%), suivie par la transformation des produits agricoles (20,58% des femmes) et la commercialisation des produits agricoles 11,32% ;
- xxi) **Statut des activités économiques** : Seulement 2,41% des activités économiques des femmes sont *formelles* contre environ 6% pour les hommes. Les activités génératrices de revenus des femmes sont à 98% informelles, 76% rurales, 82% individuelles, à petite échelle et comptant un très faible investissement (2 femmes sur 100 investissent plus de

80% de leur revenu à l'entrepreneuriat), donc très rarement de nature entrepreneuriale au sens habituel du terme ;

- xxii) **Renforcement des capacités** : Il ressort qu'un dixième (10,92%) de femmes enquêtées déclare avoir reçu une formation en entrepreneuriat. Ce chiffre ne diffère pas de celui des hommes.

3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Cette recherche fait partie du programme de coopération bilatérale belgo-burkinabé pour la période 2019-2023 qui est régi par la Convention Spécifique signée entre le Burkina Faso et la Belgique le 17 décembre 2018 et est mis en œuvre par Enabel. Le programme de coopération vise à contribuer aux efforts du Burkina Faso sur les questions d'égalité des sexes et dans bien d'autres domaines de la vie sociale et économique des citoyens de la région du Centre-Est. La recherche est une recherche-action sur le genre en appui scientifique et technique à la mise en œuvre des quatre interventions du programme afin de mieux intégrer les aspects genre et de renforcer les effets des interventions sur le renforcement des droits des femmes et leur autonomisation.

En effet, bien que des études sur ces thématiques des quatre interventions existent, elles sont soit relativement anciennes (les données EDS datent de 2015), soit manquent d'informations spécifiques à la région du Centre-Est ou encore ne sont pas désagrégées (selon le milieu de résidence ou le genre) pour permettre de mieux appréhender les variations spécifiques à la région du Centre-Est. Il y a un besoin réel d'avoir des données actuelles centrées sur la région du Centre-Est pour disposer d'une base sur laquelle implémenter le programme, plus particulièrement le volet « entrepreneuriat », focus essentiellement féminin.

4. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

4.1. Objectif général

L'objectif général de cette étude est de mieux comprendre les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) actuelles des populations visées du Centre-Est dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, des violences basées sur le genre, de la sécurité et de l'entrepreneuriat ainsi que l'insécurité en vue de proposer un modèle d'intervention adapté aux besoins et aux contextes socio-culturels des adolescents, femmes et hommes de la région dans une perspective genre. Le but est de renforcer l'intégration du genre dans la mise en œuvre des interventions respectives.

4.2. Objectifs spécifiques

1. Faire un état de lieux des connaissances, des attitudes et des pratiques (CAP) de la population cible en matière du genre dans les quatre thèmes d'investigations :

- l'entrepreneuriat, la santé sexuelle et reproductive, les violences basées sur le genre, la sécurité.
2. Constituer une base de données CAP désagrégées selon le genre, l'âge et le milieu de résidence afin de disposer des indicateurs de base (Baseline) pour mesurer les progrès à mi-parcours et à la fin des interventions.
 3. Identifier les facteurs (individuels, familiaux, culturels et institutionnels) qui entravent l'accès des femmes, des filles et des adolescents à leurs droits dans les domaines d'interventions du programme.
 4. Identifier les conditions et les stratégies localement adaptées qui favoriseront les changements d'attitudes et de comportements.
 5. Formuler des recommandations en vue d'adapter ses interventions qui répondent aux besoins et aux contextes de la population cible de la région du Centre-Est.

4.3. Résultats attendus

Au terme de l'étude, les résultats suivants étaient attendus :

1. Les connaissances, les attitudes et les pratiques actuelles déclarées par les personnes de 12-59 ans filles/garçons et hommes/femmes adultes du Centre-Est relativement aux thèmes des quatre interventions sont connues.
2. Une base de données CAP désagrégée offrant des indicateurs actualisés et de nouveaux indicateurs pour mesurer les progrès à mi-parcours et à la fin des interventions est disponible.
3. Les facteurs favorables et défavorables à l'accès des filles, des femmes et des jeunes à leurs droits et à des services sont identifiés.
4. Des stratégies localement adaptées pour communiquer les messages de changement de comportement les plus efficaces sont identifiées.
5. Des recommandations sont formulées en vue d'affiner les stratégies et les approches des quatre interventions.

4.4. Indicateurs de base d'Enabel

Aux titres des six indicateurs spécifiques de suivi de l'ensemble du portefeuille, les résultats attendus sont :

- le niveau de perception de la sécurité dans le quartier ou village de résidence par la population de la région du Centre-Est (hommes/femmes) est déterminé.
- le pourcentage de la population de la région du Centre-Est qui juge positive la collaboration avec les forces de sécurité intérieure est déterminé.
- la proportion des jeunes de 18-24 ans de la région du Centre-Est qui ont une bonne connaissance de la SDRS est déterminée ainsi que les sources de cette connaissance.
- la proportion d'adolescents et des jeunes (femmes/hommes) de la région du Centre-Est âgés de 18-24 ans qui utilisent les services SDRS est connue.
- la prévalence des VBG (violence domestique, violences sexuelles, excision, mariage précoce) chez les filles et femmes de 12 à 49 ans est déterminée.

- la proportion d'individus de la région du Centre-Est de plus de 15 ans utilisant internet au cours des derniers 12 mois est disponible.

5. MÉTHODOLOGIE

5.1. Outils de collecte de données

Pour répondre aux objectifs de la recherche, en plus de l'unité socio-économique de base qu'est le ménage, deux populations cibles ont été identifiées dans le cadre de l'enquête CAP dans la région du Centre-Est. Il s'agit des femmes de 12 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans résidant dans les ménages ordinaires de la région. Ainsi les informations relatives à chaque population cible ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire spécifique. *Le questionnaire homme* adressé aux hommes de 15 à 59 a permis de collecter un certain nombre d'informations sur les thématiques d'intérêt de ENABEL repris dans les objectifs du projet. Dans le même sens, *un questionnaire femme* a été adressé aux femmes de 12 à 49 ans. Les ménages de ces hommes et femmes ont également été enquêtés pour saisir leur niveau de vie, la composition et la taille des ménages. Cela s'est fait grâce à un troisième outil à savoir *le questionnaire ménage*.

5.2. Échantillonnage

L'enquête a porté sur 3000 ménages, 1500 hommes de 15 à 59 ans, et 1500 femmes de 12 à 49 ans tous résidant dans la région du Centre-Est. Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon au niveau régional et par milieu de résidence, cette enquête s'est appuyée sur un échantillonnage probabiliste stratifié à trois degrés. Les ménages de la région ont donc été stratifiés selon le milieu de résidence (urbain/rural) avant de procéder au tirage. Le nombre de ménages à enquêter dans chaque strate est proportionnel au poids de la strate en termes de nombre de ménages, soit 21,54% en milieu urbain et 78,46% en milieu rural selon les résultats du dernier recensement. Cela a permis de tirer 646 ménages en milieu urbain et 2354 ménages du milieu rural selon la procédure ci-dessous :

- Au premier degré, toutes les 6 villes de la région du Centre-Est ont été tirées. Par ailleurs, 60 villages ont été tirés proportionnellement à leur taille en termes de nombre de concessions ;
- Au deuxième degré, à l'intérieur de chaque ville, les concessions ont été tirées proportionnellement à leur taille en termes de ménages. Le calcul du nombre de concessions à tirer dans chaque ville s'est fait en tenant compte de la taille de la ville en termes de nombre de concessions. Selon cette même approche, en moyenne 39 concessions ont été tirées dans chaque village sélectionné ;
- Au troisième degré, après avoir mis à jour la liste des ménages, dans chaque concession un ménage a été tiré de façon aléatoire simple et enquêté.
- Pour garantir la qualité de l'information collectée, les hommes et les femmes éligibles ont été enquêtés en fonction du genre de l'agent de terrain. Dans chaque ménage tiré selon la procédure décrite ci-dessous, un homme éligible était enquêté si l'agent de terrain est de sexe masculin. Au cas contraire, une femme éligible était enquêtée. Ces

derniers ont été choisis de manière aléatoire simple par l'application de collecte parmi la liste des personnes éligibles dans le ménage.

La base d'échantillonnage était constituée d'une liste exhaustive des ménages de la région du Centre-Est, issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2019), réalisé par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Cette base contenait les identifiants (région, province, commune, zone de dénombrement, village, numéro concession et numéro ménage), le milieu de résidence (urbain et rural) ainsi que les coordonnées GPS des concessions de la région concernée. La région du Centre-Est est composée de 3 provinces renfermant 30 communes dont 6 sont urbaines et 24 rurales. La région compte 693 villages.

Dans la mise en œuvre de l'enquête sur le terrain, il a été impératif d'adapter le plan de sondage pour faire face aux problèmes sécuritaires et à la mauvaise géolocalisation de certaines concessions. Plus spécifiquement, pour la province du Koulpélogo un choix raisonné a été effectué en écartant les localités à fort déficit sécuritaire. C'est ainsi que la ville de Ouargaye a été écarté d'office. Les villages de Loada, Sawenda échantillonnés n'ont pas pu être visités par les agents de terrain également pour des raisons sécuritaires. En ce qui concerne les concessions qui n'ont pas pu être localisées sur le terrain, elles ont été remplacées par la concession la plus proche. En résumé, l'enquête a couvert 5 villes, 58 villages et a recueilli l'information d'individus répartis dans 2848 ménages, soit un taux de réponse de 94,9%. La carte 5.2.1 ci-dessous donne un aperçu des villes et villages enquêtés dans la région du Centre-Est.

Cartographie des villages et villes tirés et enquêtés par commune



20

Tableau 5.2. 1 : Effectif des ménages, des hommes et des femmes enquêtés par milieu de résidence et par commune

		Ensemble				Urbain				Rural			
Province	Commune	Ménage	Homme	Femme	Ensemble	Ménage	Homme	Femme	Ensemble	Ménage	Homme	Femme	Ensemble
Boulgou	BAGRE	39	16	23	39	0	0	0	0	39	16	23	39
	BANE	43	17	26	43	0	0	0	0	43	17	26	43
	BEGUEDO	69	44	13	57	0	0	0	0	69	44	13	57
	BITTOU	154	63	84	147	72	26	46	72	82	37	38	75
	BOUSSOUMA	39	14	24	38	0	0	0	0	39	14	24	38
	GARANGO	133	102	27	129	75	60	15	75	58	42	12	54
	KOMTOEGA	39	26	8	34	0	0	0	0	39	26	8	34
	NIAOGHO	80	49	21	70	8	10	0	10	72	39	21	60
	TENKODOGO	380	130	199	329	140	49	72	121	240	81	127	208
	ZABRE	373	143	210	353	135	88	37	125	238	55	173	228
	ZOAGA	40	15	23	38	0	0	0	0	40	15	23	38
	ZONSE	72	24	43	67	0	0	0	0	72	24	43	67
Sous total		1461	643	701	1344	430	233	170	403	1031	410	531	941
Kouritenga	ANDEMTENGA	185	37	126	163	0	0	0	0	185	37	126	163
	DIALGAYE	71	37	28	65	0	0	0	0	71	37	28	65
	GOUNGHIN	26	6	15	21	0	0	0	0	26	6	15	21
	KANDO	157	22	112	134	0	0	0	0	157	22	112	134
	KOUELA	222	63	117	180	107	30	53	83	115	33	64	97
	POUYTENGA	239	80	137	217	205	65	122	187	34	15	15	30
	TENSOBENTENGA	35	16	10	26	0	0	0	0	35	16	10	26
	YARGO	35	18	14	32	0	0	0	0	35	18	14	32
Sous total		970	279	559	838	312	95	175	270	658	184	384	568
Koulpélogo	DOURTENGA	183	78	88	166	0	0	0	0	183	78	88	166
	LALGAYE	234	117	99	216	0	0	0	0	234	117	99	216
Sous total		417	195	187	382	0	0	0	0	417	195	187	382
Total général		2848	1117	1447	2564	742	328	345	673	2106	789	1102	1891

Pour assurer la représentativité de l'échantillon au niveau régional, les poids de sondage doivent être utilisés dans les analyses. Ces poids de sondage correspondent à l'inverse de la probabilité de tirage. Cette probabilité de tirage est calculée par strate et pour chaque degré de tirage.

5.3. Recrutement des agents de collecte

L'une des activités indispensables à la réalisation de l'enquête sur les connaissances, les attitudes et les pratiques dans les domaines de la santé de la reproduction, de l'entrepreneuriat, de la sécurité et de renforcement de capacités au Centre-Est du Burkina Faso a été le recrutement des agents de collecte des données. En effet, lorsque le recrutement est fait avec une attention particulière et beaucoup de rigueurs cela impacte positivement la qualité des données collectées. Pour cette enquête proprement dite, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) a lancé un avis de recrutement le 02 mars 2021 contenant la procédure de recrutement, la période couverte par l'enquête, les conditions de recrutement et la composition du dossier de candidature. Le dépôt des dossiers physiques s'est déroulé du 04 au 05 mars 2021 à la réception de l'ISSP.

Le recrutement a été effectué en trois (03) phases :

- La première phase a porté sur la présélection qui a consisté essentiellement à choisir les candidats sur la base de leurs expériences antérieures en termes de collecte de données avec l'ISSP ou d'autres instituts qualifiés en la matière, la compréhension d'au moins l'une des deux langues locales de la région du Centre-Est que sont le mooré et le bisia.
- La deuxième phase du recrutement a porté sur les entretiens avec les candidats présélectionnés. Il s'est agi essentiellement de tester la compréhension effective des langues locales : le mooré et le bisia.
- La troisième phase a consisté à évaluer les candidats retenus lors de la seconde phase et qui ont participé activement à la formation. À l'issue de la formation, seuls les candidats ayant correctement assimilés et maîtrisés les outils de collectes tels que les questionnaires et les tablettes ont été retenus pour le déploiement sur le terrain.

La formation des agents de collecte des données s'est déroulée du 18 mars au 3 avril 2021 dans l'enceinte de l'École Privé de Santé Saint Camille de Lellis (EPSCA) sis à Ouagadougou dans le quartier 1200 logements. La formation s'est faite en trois (03) étapes respectives : la formation théorique, la formation pratique et le pré-test.

- **La formation théorique**

La formation théorique a consisté à familiariser les agents de terrain avec les principaux outils de collecte tels que les questionnaires et le manuel de l'agent enquêteur. Les questionnaires étaient au nombre trois (03) à savoir le questionnaire ménage, le questionnaire femme et le questionnaire homme.

Chaque questionnaire avait ses spécificités. Par exemple, le questionnaire ménage était uniquement destiné à recueillir des informations relatives au ménage ; le questionnaire femme était destiné aux femmes âgées de 12 à 49 ans et enfin le questionnaire homme, aux hommes

âgés de 15 à 59 ans. Chaque questionnaire était subdivisé en sections ou en modules. Ainsi, chaque section était expliquée soigneusement aux agents et l'accent était mis sur les termes ou concepts clés pour mieux renforcer la compréhension. Par ailleurs, des jeux de rôles ont été organisés en langues locales pour mieux appréhender certains concepts clés. Il y a eu beaucoup d'interactions des agents et des contributions venant de leur part, ce qui a favorisé l'amélioration des outils et des réajustements à certains niveaux.

- **La formation pratique**

La formation pratique a été assurée par les informaticiens de l'ISSP. Il faut noter que l'application de collecte était SurveyCTO. Cette étape a consisté à apprendre aux agents comment administrer les questionnaires implémentés avec cette application sur les tablettes. À cet effet, tous les questionnaires ont été parcourus de nouveau, section par section. Cette étape a pris moins de temps compte tenu du fait que la majorité des agents avait déjà compris les questionnaires à l'issue de la formation théorique.

De plus les agents enquêteurs ont été initiés à l'utilisation d'une application de géolocalisation, MAPS.me qui leur a permis de localiser les concessions, et donc les ménages à enquêter dans la région du Centre-Est. En fait les coordonnées géographiques des ménages issues du RGPH-2019 avaient été chargées sur les tablettes afin de faciliter la localisation des ménages dans lesquels les agents enquêteurs devraient se rendre pour collecter les données appropriées.

- **Le pré-test ou l'enquête pilote**

Le pré-test a pour objectif principal de tester l'outil de collecte. Il s'agit également d'évaluer la durée d'administration des questionnaires, le temps nécessaire pour retrouver une concession donnée à l'aide de l'application MAPS.me. Pour ce faire, une enquête pilote a été effectuée dans la ville de Ouagadougou plus précisément dans les arrondissements 4 et 11. Ce pré-test a permis d'améliorer l'application de collecte et de corriger les questionnaires. Il s'est tenu en une journée et la restitution (le débriefing) a eu lieu dans l'après-midi du même jour dans l'amphithéâtre de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP). A tour de rôle chaque agent a pris la parole en évoquant les problèmes qu'il a rencontrés. Au fur et à mesure que l'on avançait dans cette opération de débriefing, les corrections s'effectuaient de part et d'autre sur les outils. Les questionnaires étaient de nouveau mis à jour et renvoyés à l'équipe informatique afin qu'elle fasse de même sur les tablettes.

Après cette dernière phase, toutes les conditions étaient presque réunies pour se rendre sur le terrain pour la collecte proprement dite des données. Étant donné que toute bonne collecte nécessite une organisation rigoureuse, alors les agents ont été regroupés en équipe. À cet effet, chaque équipe était constituée de six (06) personnes dont un (01) contrôleur en guise de chef d'équipe et de cinq (05) agents enquêteurs. La majorité des 12 équipes était mixte et équilibrée, c'est-à-dire qu'il y avait autant d'hommes que de femmes. De même, elles étaient hétérogènes en termes de compréhension des deux (02) langues locales. Autrement dit, aucune équipe n'était constituée d'agents ne comprenant tous qu'une seule et même langue locale donnée.

5.4. Supervision de la collecte des données sur le terrain

Pour s'assurer de la bonne marche de la collecte des données, une équipe de supervision a été mise en place. La supervision a duré autant de jours que la collecte des données. La première vague des superviseurs a devancé les agents sur le terrain afin de déposer les lettres d'information dans les différentes mairies. C'est d'ailleurs ce qui a facilité la tâche aux contrôleurs à chaque fois que leur équipe se rendait dans une nouvelle localité. C'est également ce qui explique le fort taux de réponses.

Pour ce qui concerne les équipes de l'ISSP, la collecte des données s'est déroulée du 08 au 28 avril 2021, soit vingt (20) jours de collecte. Tandis que celle des équipes du Centre d'Étude de Documentation et de Recherches en Sciences Économiques et Sociales (CEDRES) a débuté le 08 avril et a pris fin le 18 avril 2021, soit dix (10) jours de collecte. Les équipes de l'ISSP étaient au nombre de sept (07) et le CEDRES en avait cinq (05).

Durant cette phase de supervision, des débriefings étaient organisés avec l'équipe de supervision à la fin de chaque journée. Il s'agissait de faire le point de la journée avec les difficultés rencontrées. Ensemble, des pistes de solutions étaient le plus souvent trouvées, puisque toutes les équipes de supervisions travaillaient en collaboration. Lorsqu'une équipe de collecte avait des difficultés, si le contrôleur ne pouvait pas trancher, il faisait remonter l'information au superviseur immédiat. Ce dernier lui donnait dans la plupart du temps des instructions concernant les stratégies à adopter ou les dispositions à prendre afin de résoudre le problème soulevé.

Pour mieux harmoniser les instructions à donner aux contrôleurs afin que ceux-ci les appliquent à leurs équipes respectives, trois plateformes (groupes WhatsApp) de discussions ont été créées afin de faciliter les discussions à distance. Ainsi, il y avait une plateforme pour l'équipe technique de l'ISSP constituée uniquement des superviseurs et des informaticiens de l'ISSP, une deuxième plateforme constituée spécifiquement des contrôleurs, des superviseurs et des informaticiens de l'ISSP et enfin une troisième plateforme regroupant toutes les équipes de l'ISSP (les agents de collecte, les contrôleurs et les superviseurs).

Au fur et à mesure que la collecte se poursuivait, les contrôleurs transféraient les données sur le serveur central sis à l'ISSP dont la maintenance est assurée par les informaticiens. De ce serveur les superviseurs de l'ISSP chargeaient les données et vérifiaient la cohérence des données et les performances de chaque équipe, voire chaque agent de façon instantanée. C'est ainsi que les contrôleurs étaient interpellés à chaque fois que des incohérences étaient observées dans les données transférées.

5.5. Limites et difficultés rencontrées

Comme toute opération de terrain, cette collecte des données dans cette partie du Burkina Faso ne s'est pas faite sans difficultés. En effet, la première difficulté à laquelle les agents ont été confrontés était le problème de repérage des concessions et de facto les ménages à l'intérieur de ces dernières. Ce problème était beaucoup plus récurrent en milieu rural en raison de la carence d'itinéraires et de bons repères intégrés dans l'application. Mais après quelques jours de collecte, les agents avaient maîtrisé ce problème suite aux interactions et aux expériences qu'ils se partageaient sur les plateformes (les groupes WhatsApp) et dans les soirées de retour du terrain pour les débriefings.

Compte tenu de l'insécurité due au terrorisme au Burkina Faso, l'accès à certaines localités a été impossible. Certaines équipes du CEDRES ont été confrontées, au début de la collecte, à l'inaccessibilité de deux (02) villages, à savoir les villages de Sawenga et de Loaba de la commune de Bittou située dans la province du Boulgou, car ces villages étaient sous une grande menace terroriste.

5.6. Méthodes d'analyse des données

L'analyse des données quantitatives de cette enquête a mobilisé essentiellement des méthodes descriptives qui peuvent être regroupées en deux grandes approches à savoir la statistique descriptive classique, et l'analyse factorielle. Toutes les analyses ont été effectuées à l'aide de la version 16 du logiciel STATA.

- Analyse descriptive

Il s'agit dans un premier temps de rendre compte du dépouillement de chaque question ou groupe de questions qui ont été posés aux répondants. Cette phase d'analyse univariée consiste donc à présenter les tris à plat de l'ensemble des variables de l'enquête, ou encore certaines variables clés. En fonction du type de question posé, les résultats seront : des effectifs et des pourcentages pour les questions fermées, des effectifs, des pourcentages et des rangs moyens pour les questions fermées ordonnées ; des moyennes (avec écart-type), des médianes pour les questions échelles et ouvertes numériques.

Dans un deuxième temps, les analyses bivariées permettent de comparer les résultats de différents groupes. Des tests statistiques sont alors nécessaires pour établir si les différences observées sont significatives et peuvent être considérées comme indicatrices de relations valides entre variables. Enfin, les résultats obtenus peuvent être représentés sous forme graphique pour en faciliter la lecture et l'interprétation.

Par ailleurs, la précision d'une estimation est un aspect important de la qualité des indicateurs issus d'une enquête probabiliste. À cet effet, un poids de sondage est associé à chaque unité échantillonnée. Ce poids peut être interprété comme le nombre d'unités typiques dans la population d'enquête que chaque unité échantillonnée représente. Ainsi, pour plus de précision dans les résultats de l'enquête CAP-ENABEL, les analyses sont réalisées en tenant compte du poids d'échantillonnage de chaque unité échantillonnée et des intervalles de confiance (ou marge d'incertitude) à 95% sont présentés. Ces marges d'incertitude facilitent la comparaison du niveau des indicateurs entre groupes sociaux. À titre d'exemple, les différences peuvent être considérées comme non significatives quand les intervalles ne se chevauchent pas. Cependant, les intervalles sont parfois larges quand les effectifs des populations concernées sont faibles.

- Analyse factorielle

L'objectif de l'analyse factorielle est de synthétiser l'information collectée par le biais d'une multitude de variables. Cela permet de réduire l'information et de calculer des indicateurs composites qui représentent des dimensions sociales. Le choix d'un modèle pour la construction d'un indicateur composite doit tenir compte, d'une part, du type de données dont on dispose et, d'autre part, de notre objectif d'obtenir un niveau d'importance pour chaque variable retenue dans la modélisation. Ainsi, nous avons utilisé, comme technique, l'Analyse en Composantes Principales (ACP) pour la construction d'indicateurs composites faisant appel à des variables quantitatives et l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) pour les indicateurs composites issus des variables qualitatives.

Plus spécifiquement, l'ACP a permis de calculer un score de niveau de vie de chaque ménage en exploitant les variables suivantes : le principal mode d'éclairage du ménage, la possession de batterie, la possession de ventilateur, la possession de motocyclette, de tricycle, de scooter, la possession de chevaux, ânes ou mules, la possession de compte mobile (orange money, moov money, etc), la possession de compte bancaire, la possession de télévision. Ces variables ont été choisies en fonction de leur pouvoir discriminant. Plus le score d'un ménage est élevé, plus son niveau de vie est élevé. Les scores obtenus ont par la suite été catégorisées en terciles. Il faut préciser que les analyses ont été effectuées selon le milieu de résidence car il s'agit ici d'une approche relative de la pauvreté. La même technique a été exploitée pour construire un indicateur composite sur la connaissance des lois sur différentes thématiques d'intérêt (excision, héritage des veufs(ves), fils(les), violences faites aux enfants, aux femmes et aux filles). Tout comme pour le niveau de vie, plus le score est élevé plus la personne dispose d'une meilleure connaissance des lois. Les terciles ont été utilisés pour créer trois classes de connaissance des lois (faible, moyen et élevé).

Dans le cas des variables qualitatives, l'AFCM a été utilisée pour le calcul des indicateurs composites. C'est ainsi que les différentes dimensions de l'autonomie (santé, achats, décisions familiales, soins de santé, accès à la terre) ont été agrégées pour calculer un indicateur composite d'autonomisation de la femme. La femme est d'autant plus autonome que le score obtenu via l'AFCM est élevé. Trois classes ont également été construites (faible, moyen, élevé). La même approche a été exploitée pour le calcul de l'indice d'inégalités entre hommes et femmes. Pour cet indicateur composite, au total, 19 questions couvrant une variété de sujets (participation à la vie politique, dot, rôles de la femme et de l'homme...) ont été agrégées.

La technique de l'AFCM a été également mobilisée pour dresser le profil des femmes non excisées, et celles qui ne sont pas victimes de violence. Les profils s'appuient sur les variables de désagrégation suivantes : l'âge, le niveau de vie, le milieu de résidence, le niveau d'instruction. Le statut matrimonial a été pris en compte uniquement pour le calcul du profil des femmes non excisées étant donné que les questions sur les violences ont été posées uniquement aux femmes mariées.

Il faut noter qu'une sommation simple de score a été utilisée pour créer l'indicateur composite sur l'influence des amis et des membres de la famille sur l'utilisation de la contraception. Ce choix s'explique par la nature et le nombre limité de variables qui rentrent en compte dans la construction de l'indicateur composite. Le score obtenu est ainsi un entier qui varie de 0 à 4. Un score élevé est associé à une plus grande liberté d'utilisation de la contraception dans le cercle d'amis et la famille de la femme. Ce score a été regroupé en trois catégories : faible (0), moyen (1,2), élevé (3,4).

Le tableau A1 en annexe fait la synthèse de l'ensemble des indicateurs composites construits en s'appuyant sur les méthodes mentionnées plus haut. La liste des variables prises en compte ainsi que la méthode en elle-même sont également précisées.

6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Un protocole d'étude (quantitative et qualitative) a été élaboré et soumis à l'approbation du Comité d'Éthique pour la Recherche en Santé (CERS) avant le démarrage de l'étude. Il a reçu un avis favorable du CERS à travers la délivrance d'un certificat d'éthique en février 2021. L'étude a également reçu l'approbation du comité d'éthique de la recherche en sciences humaines et sociales de l'Université de Liège en octobre 2020.

La participation à l'étude a été totalement volontaire. Les données collectées au cours de cette étude sont confidentielles et le resteront. L'accès aux données est restreint aux seuls chercheurs de l'étude. Un consentement éclairé écrit est obtenu de tous les participants. Pour les participants analphabètes, la signature par empreinte digitale (pouce) et la signature d'un témoin ont été prises pour documenter le consentement avant participation.

7. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE – GÉNÉRALITÉS

Cette partie présente les premiers résultats de l'enquête quantitative sur les caractéristiques sociodémographiques de la population ainsi que pour les quatre thèmes d'intérêt de ENABEL : SSR, VBG, sécurité et activités économiques/entrepreneuriat. À l'issue de la présentation des résultats partiels, des pistes d'analyses quantitatives complémentaires sont proposées ainsi qu'un plan décrivant les points à approfondir lors de l'enquête qualitative.

7.1. Caractéristiques sociodémographiques

Conditions de vie

Les conditions de vie des ménages dans le cadre de cette étude sont saisies par le biais d'un indicateur composite qui prend en compte plusieurs dimensions. Spécifiquement, il s'agit de l'accès aux services sociaux de base, des conditions de logement, de l'assainissement, et de la possession des terres et de certains biens. L'annexe A1 précise l'ensemble des variables qui sont mobilisées pour le calcul de cet indicateur. Les résultats repris dans le tableau 7.1 montrent que la pauvreté a un visage rural comme dans la plupart des autres régions du pays. La province du Koulpélogo est la plus désavantagée en termes de conditions de vie. Par ailleurs, dans la région du Centre-Est, 10% des ménages sont dirigés par des femmes et aucune différence significative n'apparaît avec ceux dirigés par les hommes en termes de conditions de vie.

Tableau 7. 1 : Conditions de vie des ménages de la région du Centre-Est

Tableau 7.1 : TERTILE DU NIVEAU DE VIE							
	Pauvre		Moyen		Riche		Effectif ¹
	(%)	95% IC	(%)	95% IC	(%)	95% IC	
PROVINCE DE RÉSIDENCE							
Boulgou	28,2	[23,6-33,3]	39,8	[35,0-44,8]	32	[27,8-36,6]	10556
Kouritenga	29,2	[22,5-36,8]	43,3	[36,1-50,8]	27,6	[20,5-35,9]	8175
Koulpélogo	60,2	[51,7-68,0]	26,1	[20,8-32,3]	13,7	[9,3-19,8]	3676
MILIEU DE RÉSIDENCE							
Urbain	19,4	[14,4-25,6]	34,3	[28,4-40,7]	46,3	[39,2-53,5]	5327
Rural	35,3	[30,4-40,5]	40,6	[36,1-45,3]	24,1	[20,2-28,5]	1708
SEXE							

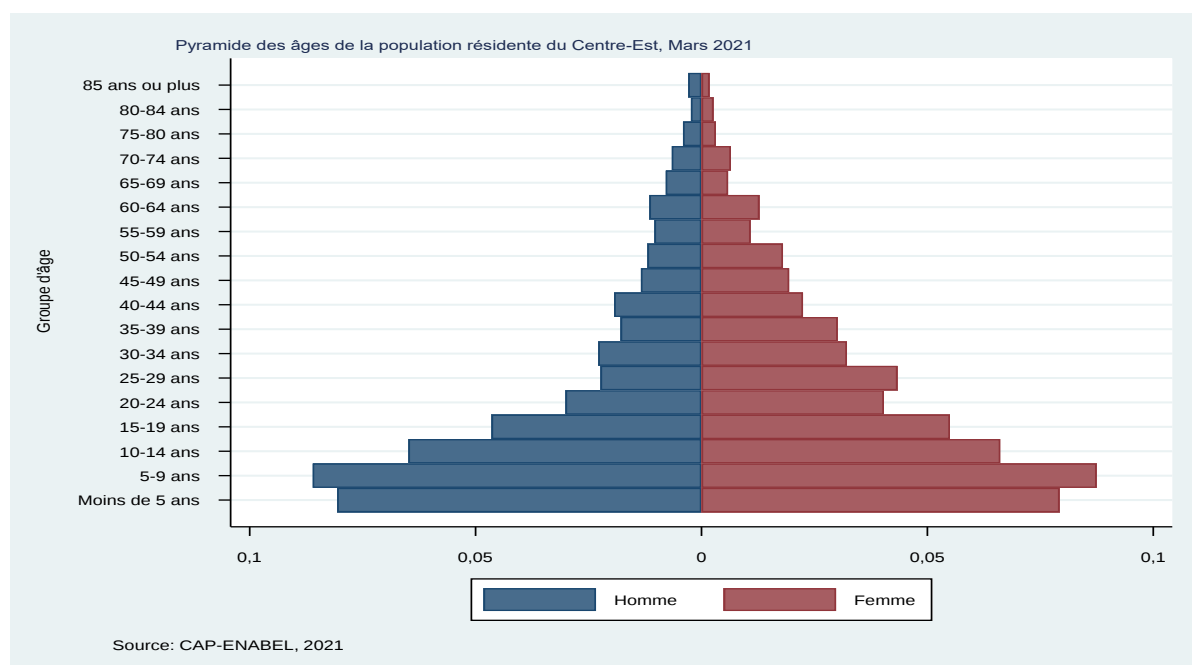
¹ Il s'agit du nombre d'hommes et de femmes enquêtés.e.s. Le niveau de vie du ménage a été rattaché à chaque individu enquêté au sein du ménage.

Homme	33,2	[29,1-37,6]	38,4	[34,6-42,4]	28,4	[25,0-32,1]	1341
Femme	34,9	[30,9-39,1]	34,8	[31,3-38,5]	30,3	[26,6-34,3]	1505
Total	32,2	[28,1-36,5]	39,3	[35,5-43,3]	28,5	[25,0-32,3]	22407

Structure par âge et par sexe

La pyramide des âges de la région du Centre-Est (Graphique 7.1) a une base large et un sommet effilé. Ce qui témoigne de la jeunesse de la population et des niveaux encore élevés de fécondité et de mortalité. L'âge moyen de la population est de 22,3 ans avec de faibles variables entre les milieux d'habitat. Le déficit d'hommes observé entre 15 et 50 ans indique que les émigrations occupent une place importante dans cette communauté.

Graphique 7. 1 : Pyramide des âges de la région du Centre-Est



Niveau d'instruction et alphabétisation

Dans l'ensemble de la région du Centre-Est 58,3% des hommes (15-59 ans) et des femmes (12-49 ans) n'ont jamais été à l'école (Tableau 7.2). Le niveau de l'alphabétisation est également faible avec seulement 15,2% des personnes non instruites qui savent lire/ou écrire dans une langue locale. Comme attendu, les habitants du milieu urbain bénéficient d'un avantage en termes d'éducation. À titre d'exemple tandis que 61,1% des ruraux n'ont aucune éducation, ce chiffre est de 47,5% en milieu urbain. Ces différences sont statistiquement significatives au seuil de 5%. Des inégalités de sexe apparaissent également en termes de niveau d'instruction. Les hommes sont plus instruits que les femmes et cet avantage a tendance à augmenter avec le niveau d'instruction. Enfin les personnes vivant dans les ménages riches sont les plus instruites.

Tableau 7. 2 : Niveau d'instruction et d'alphabétisation dans la région du Centre-Est

	NIVEAU D'EDUCATION						ALPHABETISATION						TOTAL
	Aucun		Primaire		Secondaire et plus		Oui		Non		NSP		
	(%)	95% IC	(%)	95% IC	(%)	95% IC	(%)	95% IC	(%)	95% IC	(%)	95% IC	
PROVINCE DE RÉSIDENCE													
Boulgou	54,8	[48,8-60,6]	22,4	[18,6-26,7]	22,9	[18,9-27,4]	14,9	[12,0-18,4]	85	[81,5-87,9]	0,1	[0,0-0,4]	1345
Kouritenga	66,6	[59,1-73,4]	16	[13,2-19,3]	17,3	[12,8-23,0]	14,2	[11,0-18,1]	85,1	[81,2-88,4]	0,7	[0,3-1,6]	838
Koulpélogo	55,3	[45,0-65,1]	19,5	[14,2-26,3]	25,2	[19,5-31,9]	20	[13,7-28,1]	77,7	[69,8-84,0]	2,4	[0,8-6,9]	382
MILIEU DE RÉSIDENCE													
Urbain	47,5	[39,5-55,7]	23,3	[18,2-29,2]	29,2	[22,3-37,3]	15,1	[10,4-21,5]	84,1	[77,8-88,8]	0,8	[0,3-2,1]	673
Rural	61,1	[55,8-66,1]	19,4	[16,5-22,7]	19,5	[16,2-23,2]	15,3	[12,9-18,0]	84,3	[81,5-86,8]	0,4	[0,2-1,1]	1892
Quintile de niveau de vie													
Pauvre	62,4	[56,8-67,6]	20,6	[16,6-25,2]	17,1	[13,9-20,7]	14	[10,6-18,3]	85,4	[81,1-88,9]	0,6	[0,1-2,3]	888
Moyen	62,5	[55,7-68,8]	18,8	[15,2-23,1]	18,7	[14,4-23,9]	14,1	[10,9-18,1]	85,6	[81,6-88,9]	0,2	[0,1-0,6]	882
Riches	48,5	[41,1-56,0]	21,7	[17,0-27,3]	29,8	[24,6-35,6]	17,9	[14,2-22,4]	81,3	[76,7-85,1]	0,8	[0,3-2,2]	795
SEXE													
Homme	56,6	[51,8-61,2]	17,6	[13,9-21,9]	25,9	[21,7-30,5]	17,3	[14,3-20,8]	82,3	[78,8-85,3]	0,4	[0,1-1,2]	1117
Femme	59,6	[53,6-65,4]	22,4	[18,5-26,9]	17,9	[14,7-21,8]	13,5	[10,4-17,3]	85,9	[82,0-89,0]	0,6	[0,2-1,6]	1448
SITUATION MATRIMONIALE													
Marié ou en union	74,4	[69,9-78,4]	13,9	[11,3-17,1]	11,7	[9,5-14,4]	11,5	[9,2-14,3]	87,7	[84,8-90,1]	0,8	[0,4-1,6]	1784
Divorcé	66,4	[48,8-80,3]	14,2	[5,2-33,0]	19,5	[9,0-37,1]	9,1	[2,6-27,2]	89	[71,9-96,3]	1,9	[0,4-8,3]	32
Veuf/veuve	95,9	[84,9-99,0]	0,3	[0,0-2,4]	3,8	[0,9-15,3]	10,2	[2,4-34,3]	89,8	[65,7-97,6]	0	-	25
Célibataire	26,5	[21,6-32,0]	32,9	[28,1-38,0]	40,7	[35,2-46,3]	22,6	[19,0-26,7]	77,4	[73,3-81,0]	0	-	724
Total	58,3	[53,7-62,7]	20,2	[17,6-23,1]	21,5	[18,5-24,8]	15,2	[13,0-17,7]	84,3	[81,7-86,5]	0,5	[0,3-1,0]	2565

7.2. Accès à internet

L'accès au numérique est limité dans la région du Centre-Est. Respectivement 38,1% des hommes de 15 à 59 ans et 13,7% des femmes de 12 à 49 ans ont déjà utilisé internet. Les jeunes générations (moins de 25 ans) connaissent mieux l'outil comparativement aux plus de 25 ans. Sans surprise, les populations élites (instruites, riches) ont déjà utilisé internet. Par ailleurs, les habitants du milieu urbain sont avantagés comparativement aux ruraux. Des inégalités existent également entre les provinces avec une meilleure connaissance dans le Boulgou aussi bien chez les hommes que chez les femmes. La province du Koulpélogo est celle qui est à la traine en termes de connaissance du numérique.

Pour ce qui est de la proportion des individus ayant utilisé internet au cours des 12 derniers mois, elle est de 37,9% chez les hommes de 15 à 59 ans et de 13,7% chez les femmes de 15 à 49 ans². Les mêmes inégalités mises en évidence au niveau de la connaissance s'appliquent dans l'utilisation d'internet sur la période de référence des 12 derniers mois. Il faut noter que respectivement 66,2% des hommes et 88,4% des femmes n'ont pas du tout utilisé internet au cours du dernier mois précédant l'enquête. Dans l'ensemble ces résultats suggèrent que l'accès à l'internet reste faible dans la région du Centre-Est avec de fortes inégalités sociales et spatiales.

Tableau 7. 3 : Proportion d'hommes (15-59 ans) et de femmes (15-49 ans) qui ont utilisé internet au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois							
	Homme				Femme		
	Oui		Effectif		Oui		Effectif
	Pourcentage	95% IC			Pourcentage	95% IC	
<i>Tercile de niveau de vie</i>				<i>Tercile de niveau de vie</i>			
Pauvre	21,3	[15,0-29,3]	383	Pauvre	4,4	[2,4-7,8]	444
Moyen	33,6	[26,2-42,0]	411	Moyen	10,8	[6,6-16,9]	422
Riche	63	[52,6-72,2]	323	Riche	26,6	[19,5-35,1]	426
<i>Province</i>				<i>Province</i>			
Boulgou	44,8	[38,6-51,1]	643	Boulgou	21,6	[17,1-26,8]	632
Kouritenga	23,7	[15,2-35,0]	279	Kouritenga	4,9	[2,4-9,9]	498
Koulpélogo	19,1	[13,3-26,7]	195	Koulpélogo	5,7	[2,5-12,4]	162
<i>Milieu de résidence</i>				<i>Milieu de résidence</i>			
Urbain	50,8	[45,0-56,7]	328	Urbain	24,7	[18,2-32,7]	313
Rural	33	[25,6-41,3]	789	Rural	11,7	[8,3-16,2]	979
<i>Niveau d'étude</i>				<i>Niveau d'étude</i>			

² Rappelons que les cibles de l'enquête étaient les hommes de 15 à 59 ans et les femmes de 12 à 49 ans. Il n'est donc pas possible d'avoir des chiffres pour les plus de 15 ans comme cela a été le cas pour le rapport EMC 2014 de l'INSD.

Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois							
	Homme				Femme		
	Oui		Effectif		Oui		Effectif
	Pourcentage	95% IC			Pourcentage	95% IC	
Aucun	26,6	[20,8-33,3]	631		8,2	[5,3-12,6]	795
Primaire	38,5	[29,0-48,9]	198		14,6	[8,2-24,8]	229
Secondaire et plus	62,3	[53,9-70,1]	288		32,2	[24,2-41,4]	268
Statut matrimonial				Statut matrimonial			
Marié ou en union	35,2	[29,5-41,3]	742		13,0	[9,4-17,8]	1040
Divorcé	25,5	[9,8-51,8]	12		18,6	[6,2-44,3]	20
Veuf/veuve	1,8	[0,2-15,8]	6		10,5	[2,8-32,5]	19
Célibataire	43,1	[34,6-51,9]	357		16,6	[11,4-23,6]	213
Groupes d'âge				Groupes d'âge			
15-24 ans	44	[36,6-51,7]	382		16,1	[12,0-21,2]	474
25-49 ans	38,6	[32,1-45,5]	609		12,3	[8,9-16,8]	818
50-59 ans	10,4	[5,3-19,2]	126				

7.3. Connaissance du programme d'ENABEL

La connaissance des activités de l'intervention de ENABEL dans la région du Centre-Est a été évaluée dans le cadre de cette étude. L'accent a été mis sur la connaissance des différents axes d'intervention du programme à savoir l'entrepreneuriat inclusif, le programme de renforcement des droits sexuels et reproductifs, et le programme de formation d'étude et perspective. Les résultats indiquent que 14,2% des hommes et 9% des femmes connaissent le programme de ENABEL. Les inégalités associées à cette connaissance sont assez modestes. Les différences observées n'étant pas statistiquement significatives. Le programme est juste plus connu en milieu rural et dans la province du Koulpélogo parmi les hommes.

Tableau 7. 4 : Proportion des hommes et des femmes connaissant le programme Enabel

Connaissance du programme ENABEL							
	Homme				Femme		
	Oui		Effectif		Oui		Effectif
	Pourcentage	95% IC			Pourcentage	95% IC	
Province de résidence							
Boulgou	9,9	[6,1-15,7]	643		6,1	[3,7-10,1]	702
Kouritenga	26,1	[18,5-35,5]	279		13,6	[7,8-22,8]	559
Koulpélogo	21,7	[13,3-33,3]	195		6,5	[2,5-16,0]	187

Connaissance du programme ENABEL								
	Homme				Femme			
	Oui		Effectif		Oui		Effectif	
	Pourcentage	95% IC			Pourcentage	95% IC		
Milieu de résidence								
Urbain	5,8	[3,2-10,3]	328		Urbain	7,4	[4,8-11,2]	345
Rural	17,5	[12,5-23,8]	789		Rural	9,3	[5,9-14,2]	1103
Niveau de vie								
Pauvre	12,8	[8,3-19,4]	383		Pauvre	10,0	[5,6-17,3]	505
Moyen	12,4	[8,2-18,2]	411		Moyen	7,1	[4,3-11,7]	471
Riche	18,6	[11,9-27,9]	323		Riche	10,0	[5,9-16,5]	472
Niveau d'instruction								
Aucun	14,0	[10,0-19,3]	631		Aucun	10,9	[6,8-17,1]	836
Primaire	10,2	[5,8-17,4]	198		Primaire	3,3	[1,6-7,0]	318
Secondaire et plus	17,4	[11,3-25,9]	288		Secondaire et plus	9,6	[6,2-14,8]	294
Alphabétisation								
Oui	17,1	[10,0-27,7]	208		Oui	9,2	[5,1-16,1]	212
Non	13,5	[9,9-18,1]	903		Non	9,0	[6,0-13,4]	1224
NSP	41,2	[6,9-87,0]	6		NSP	3,1	[0,3-22,4]	12
Groupes d'âge								
Moins de 25 ans	10,3	[6,6-15,8]	382		Moins de 25 ans	5,4	[3,0-9,5]	630
25-49 ans	17,2	[12,5-23,3]	609		25-49 ans	12,1	[7,9-18,0]	818
50-59 ans	16,4	[9,8-26,2]	126					
Statut matrimonial								
Marié ou en union	16,6	[12,4-22,0]	742		Marié ou en union	11,6	[7,7-17,1]	1042
Divorcé	0,0		12		Divorcé	13,4	[2,9-44,8]	20
Veuf/veuve	13,5	[1,8-57,5]	6		Veuf/veuve	13,4	[2,6-46,7]	19
Célibataire	11,0	[6,9-16,9]	357		Célibataire	2,7	[1,2-6,0]	367
Total	14,2	[10,5-19,0]	1117		Total	9,0	[6,1-13,1]	1448

8. SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

8.1. Connaissance des méthodes contraceptives

Les méthodes contraceptives sont généralement regroupées en deux catégories à savoir les méthodes modernes et celles dites traditionnelles. Les méthodes modernes regroupent la stérilisation féminine, la stérilisation masculine, la pilule, le DIU, les injectables, les implants, le condom masculin, le condom féminin, le Diaphragme, la Mousse, la méthode MAMA et la pilule du lendemain. Le rythme, le retrait et la méthode du collier constituent les principales méthodes traditionnelles.

Les résultats de l'enquête CAP montrent que 96,5% des femmes de 12 à 49 ans connaissent³ au moins une méthode contraceptive qu'elle soit moderne ou traditionnelle. Ce chiffre s'estime également à 96,5% chez les hommes de 15 à 59 ans. Parmi les méthodes modernes, les injectables, les implants, la pilule, et le condom masculin sont les méthodes les plus connues aussi bien chez les femmes que chez les hommes. À titre d'exemple, les implants sont connus par 71,5% des hommes et 87% des femmes enquêtées. Ces chiffres s'estiment respectivement à 87,5% chez les femmes et à 78,5% chez les hommes en ce qui concerne la pilule. Quant aux méthodes traditionnelles, elles sont moins connues par les populations cibles comparativement aux méthodes modernes. Près de 56,5% des femmes et 54,3 % des hommes connaissent au moins une méthode traditionnelle de contraception. Chez les femmes, la méthode du rythme (maîtrise du cycle menstruel pour éviter la période d'ovulation) est la plus connue 44,8% [40,1-49,5] alors que c'est le retrait qui est mieux connu des hommes 37,9% [32,0-44,1]. En résumé, les hommes et les femmes enquêtées connaissent en moyenne 6,1 et 6,0 méthodes de contraception respectivement.

Tableau 8.1. 1a : Connaissances des méthodes contraceptives par caractéristiques sociodémographiques chez les femmes de 12 à 49 ans

	Stérilisation féminine	Stérilisation masculine	DIU	Injectables	Implants	Pilule	Condom masculin	Effectif
	%	%	%	%	%	%	%	N
Milieu de résidence								
Urbain	41,2	20,4	37	85,8	82,9	90,2	86,1	317
Rural	28,1	19,8	35,9	85,1	87,7	86,6	87,9	988
Niveau de vie								
Pauvre	27,4	18,1	39	85,6	84,1	84	83,5	445
Moyen	24,8	16,4	33,9	83,6	86,5	86,3	87,4	425
Riche	38,5	25,5	35,7	86,5	90,3	91,1	91,9	435
Niveau d'instruction								
Aucun	26,8	18,1	37,7	87,6	90,8	86,8	85,8	793
Primaire	25,7	14,9	21,3	74,2	73,8	80,7	86,2	237
Secondaire et plus	45,6	30,9	44,9	87,8	86,7	94,8	95,4	275
Statut matrimonial								
Mariée / vit avec un partenaire	31,4	20,5	39,8	90,8	92,9	89,6	88,8	1 039
Divorcée ou veuve	50,7	43,5	54,3	98,4	100	95,3	89,9	39
Célibataire	23,5	15,5	21	63,8	64,5	77,5	83,2	227
Groupe d'âge								

³ Question posée : « je voudrais maintenant que nous parlions de planification familiale, c'est-à-dire les différents moyens ou méthodes qu'un couple peut utiliser pour retarder ou éviter une grossesse. De quelles MÉTHODES avez-vous déjà entendu parler ? »

Moins de 18 ans	16,2	11,5	13,5	58,8	56,8	72,3	79,3	163
18 24 ans	28,7	16,6	30	82	89,6	86	88,5	326
25 29 ans	30,4	23,7	33,3	95,9	92,9	92,1	94,3	278
30 34 ans	37,8	24,4	47,6	95,8	97,1	93,8	94,8	205
35 ans et plus	35,4	23	50,8	91,4	94,1	90,4	83,3	333
Total	30,1	19,9	36,1	85,2	87	87,2	87,6	1 305

Tableau 8.1.1a (suite): Connaissances des méthodes contraceptives par caractéristiques sociodémographiques chez les femmes de 12 à 49 ans

	Stérilisation féminine	Stérilisation masculine	DIU	Injectables	Implants	Pilule	Condom masculin	Effectif
	%	%	%	%	%	%	%	N
<i>Milieu de résidence</i>								
Urbain	41,2	20,4	37	85,8	82,9	90,2	86,1	317
Rural	28,1	19,8	35,9	85,1	87,7	86,6	87,9	988
<i>Niveau de vie</i>								
Pauvre	27,4	18,1	39	85,6	84,1	84	83,5	445
Moyen	24,8	16,4	33,9	83,6	86,5	86,3	87,4	425
Riche	38,5	25,5	35,7	86,5	90,3	91,1	91,9	435
<i>Niveau d'instruction</i>								
Aucun	26,8	18,1	37,7	87,6	90,8	86,8	85,8	793
Primaire	25,7	14,9	21,3	74,2	73,8	80,7	86,2	237
Secondaire et plus	45,6	30,9	44,9	87,8	86,7	94,8	95,4	275
<i>Statut matrimonial</i>								
Mariée / vit avec un partenaire	31,4	20,5	39,8	90,8	92,9	89,6	88,8	1 039
Divorcée ou veuve	50,7	43,5	54,3	98,4	100	95,3	89,9	39
Célibataire	23,5	15,5	21	63,8	64,5	77,5	83,2	227
<i>Groupe d'âge</i>								
Moins de 18 ans	16,2	11,5	13,5	58,8	56,8	72,3	79,3	163
18 24 ans	28,7	16,6	30	82	89,6	86	88,5	326
25 29 ans	30,4	23,7	33,3	95,9	92,9	92,1	94,3	278
30 34 ans	37,8	24,4	47,6	95,8	97,1	93,8	94,8	205
35 ans et plus	35,4	23	50,8	91,4	94,1	90,4	83,3	333
Total	30,1	19,9	36,1	85,2	87	87,2	87,6	1 305

D'une façon générale, les résultats de l'enquête CAP indiquent que la connaissance de la contraception est similaire entre les différents groupes sociaux (tableaux 8.1.1a et 8.1.1b). Que ce soit le niveau d'instruction ou le niveau de vie, les inégalités liées à la connaissance de la contraception **restent faibles** dans la région du Centre-Est. Toutefois, les méthodes traditionnelles sont plus connues par les femmes en union comparativement aux célibataires. Par exemple, 34,3% des femmes mariées connaissant la méthode du collier alors que celle-ci n'est connue que par 16,5% des femmes célibataires.

Tableau 8.1.1b : Connaissances des méthodes contraceptives par caractéristiques sociodémographiques chez les hommes de 15 à 59 ans

	Stérilisation féminine	Stérilisation masculine	DIU	Injectables	Implants	Pilule	Condom masculin	Effectif
	%	%	%	%	%	%	%	N
Milieu de résidence								
Urbain	36,1	29,5	24,1	73,5	69,5	81,1	92,1	328
Rural	44	32,9	28,1	70,7	66,8	77,5	93,9	789
Niveau de vie								
Pauvre	37,2	30,7	23,3	67,6	61,4	74,4	90,9	383
Moyen	39	28,6	24,9	72	68,4	75	93,3	411
Riche	51,2	38,6	34,3	75	73	88,6	96,3	323
Niveau d'instruction								
Aucun	40,7	29	23,2	72,2	70,1	78,1	93,2	631
Primaire	34,9	26,2	15	64,4	60,7	73,1	91,4	198
Secondaire et plus	48,9	42,4	43,5	74,7	66,5	83,2	95,3	288
Statut matrimonial								
Marié / vit avec un partenaire	46	34,5	27,5	78,1	76,8	83,9	94,5	742
Divorcé ou veuf	62,5	39,4	39,3	77,4	72,5	88,9	83,7	18
Célibataire	34,4	27,7	25,7	61	52,9	69,7	92,1	357
Groupe d'âge								
Moins 18 ans	26,1	19,8	21,3	50,2	38,5	58,5	89	161
18 24 ans	40,3	29,9	27,5	72,9	67,1	76,4	95,5	221
25 29 ans	54,9	50,2	46,2	84,8	77,2	91,4	97,5	109
30 34 ans	45,4	34,8	21,9	75,2	72,6	84,2	93,1	143
35 et plus	46	33,8	26,4	76,3	77,8	84,6	93,2	483
Total	41,8	32	27	71,5	67,5	78,5	93,4	1 117

Tableau 8.1.1b (suite) : Connaissances des méthodes contraceptives par caractéristiques sociodémographiques chez les hommes de 15 à 59 ans

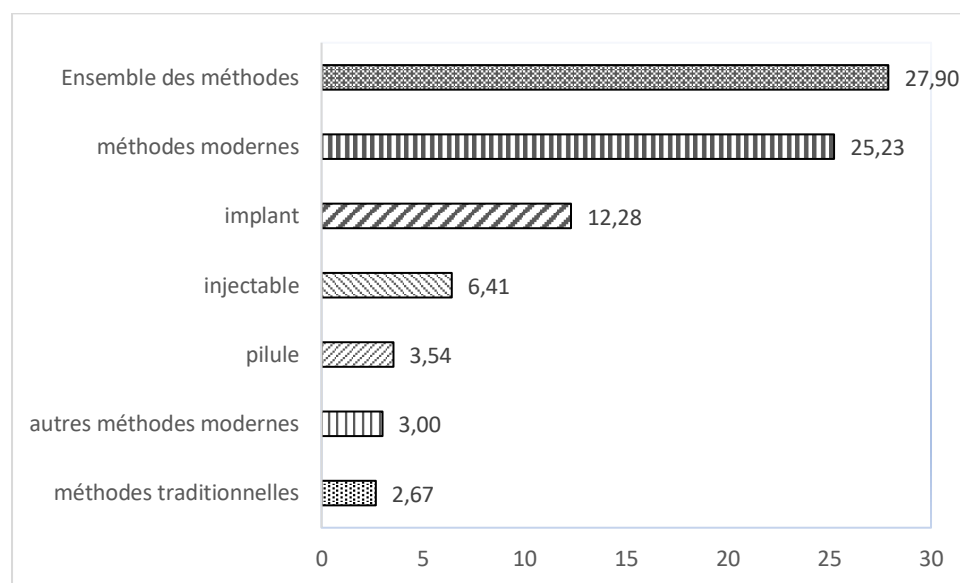
	Condom féminin	Méthod e MAMA	Méthod e du rythme	Retrait	Diaphragme/Cap e cervicale,	Mousse/Gelé e/ Spermicides	Méthod e du collier	Effectif
	%	%	%	%	%	%	%	N
Milieu de résidence								
Urbain	67,4	16,4	33,5	37,6	11,8	17,3	19,1	328
Rural	47,7	23,5	34,2	38	13,5	17,1	18,4	789
Niveau de vie								
Pauvre	46,3	17,8	28,4	31	8,6	16	18,3	383
Moyen	53,3	17,7	34,4	37,7	11	13,6	17,5	411
Riche	60,7	31,6	39,5	45,7	21,1	24,1	20,7	323
Niveau d'instruction								
Aucun	50,9	20,8	31,5	35,1	10	13	16	631
Primaire	45,7	15,7	32,7	32,2	9,7	15,1	18,9	198
Secondaire et plus	63,4	27	40,3	47,8	21,9	27,8	24,2	288
Statut matrimonial								
Marié actuellemen t ou vit avec un partenaire	59	26,1	38,8	40,3	12,8	16,3	20,9	742
Divorcé ou veuf	36,3	23,9	10,8	58,6	16,5	16,7	23,1	18
Célibataire	45	14,4	27,5	33,1	13,3	18,5	15	357
Groupe d'âge								
Moins 18 ans	37,1	11,3	21,2	20,9	8,3	13,6	14,1	161
18 24 ans	54,8	17	31	42	15,7	20,1	15,3	221
25 29 ans	54,9	24,9	34,6	43,9	15,7	18	23,4	109
30 34 ans	62,1	23,8	34,6	51,2	14,9	16	24,1	143
35 et plus	56,7	27,9	41,8	37,5	12,2	17,2	20	483
Total	53,2	21,5	34	37,9	13	17,2	18,6	1 117

8.2. Utilisation des méthodes contraceptives

Pour mieux cerner l'impact des différentes interventions sur la planification familiale, l'utilisation de la contraception reste un indicateur incontournable. Les résultats montrent que 27,9% [20,4-36,8] des femmes de 12 à 49 ans et 24,4% [18,8-31,0] des hommes de 15 à 59 ans utilisent la contraception au moment de l'enquête. Chez les femmes en union, l'utilisation de la contraception est plus élevée (33,5%). Comparativement aux résultats de l'enquête EMDS (2015), l'utilisation de la contraception a augmenté sensiblement dans la région chez les femmes en union de 15 à 49 ans. En effet, cet indicateur s'estimait à 17,8% chez les femmes en union de 15 à 49 ans en 2015. La prévalence contraceptive dans la région du Centre-Est en 2021

n'est pas très différente de celle mise en évidence au niveau national par l'enquête PMA entre décembre 2019 et février 2020. Avec une prévalence de 25,3%, les méthodes modernes sont celles qui sont les plus utilisées par les femmes en âge de reproduction. Les principales méthodes utilisées sont les implants (12,3%), les injectables (6,4%), la pilule (3,54%). Il s'agit essentiellement de méthodes de longue durée (implants, injectables).

Graphique 8.2. 1 : Prévalence contraceptive selon la méthode chez les femmes de 12 à 49 ans



Contrairement à la connaissance de la contraception, des inégalités persistent en matière d'utilisation dans la région du Centre-Est. Comme attendu, la prévalence contraceptive est plus élevée chez les femmes en union comparativement aux divorcés et aux veufs/séparés. Contre toute attente, l'utilisation de la contraception est légèrement plus élevée en milieu rural. Même si les différences observées ne sont pas statistiquement significatives, ce résultat s'oppose un peu à la littérature sur le sujet avec des niveaux de prévalence contraceptive généralement plus élevés dans les zones urbaines comparativement aux zones rurales. Plusieurs pistes peuvent être mises en avant pour expliquer l'absence de différences en matière de prévalence contraceptive entre les deux milieux d'habitat. Tout d'abord, Il faut noter que la ville de Ouargaye dans la province du Koulpélogo n'a pas été couverte par l'enquête pour des raisons sécuritaires. Pour les mêmes raisons, certains villages dans la province du Koulpélogo ont été écartés. Pourtant, les niveaux des indicateurs d'intérêt sont dans l'ensemble moins favorables dans cette région du Centre-Est. Enfin, une plus grande présence du programme ENABEL dans les zones rurales pourrait avoir contribué à une hausse rapide de l'utilisation contraceptive dans ce milieu comparativement au milieu urbain. Peu de différences en matière d'utilisation apparaissent quand l'on s'intéresse au niveau d'instruction et au niveau de vie des femmes et des hommes. Enfin, l'utilisation de la contraception varie selon le groupe d'âge. Elle est très faible chez les jeunes garçons et filles de moins de 18 ans avec respectivement 4,2% et 7,6% de prévalence contraceptive chez les filles et les garçons. Cela peut s'expliquer aussi par une faible activité

sexuelle. Il faut rappeler que l'âge médian au premier rapport sexuel est de 18,4 ans en milieu urbain et de 17,2 ans en milieu rural selon les résultats de l'enquête PMA (2019).

Tableau 8.2. 1 : Utilisation actuelle de la contraception selon les caractéristiques sociodémographiques

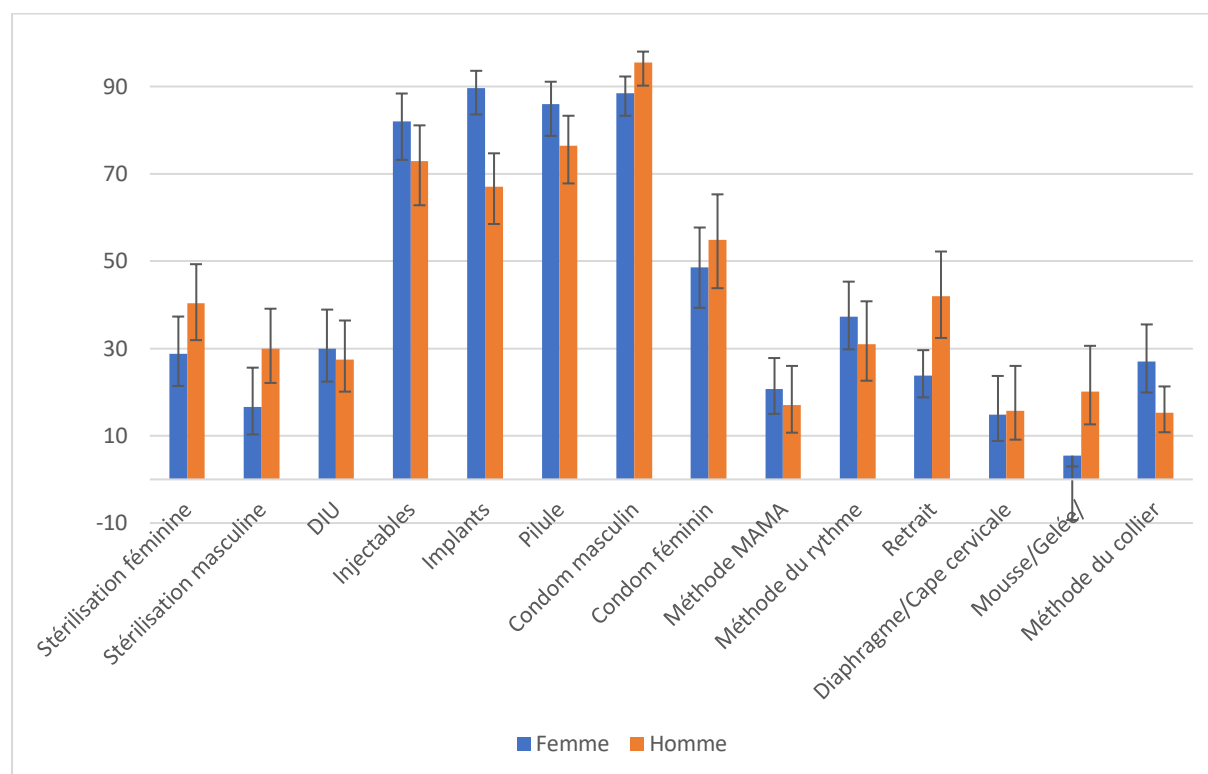
	Femme (15-49 ans)			Homme (15-59 ans)		
	Pourcentage	95% IC	Effectif	Pourcentage	95% IC	Effectif
Milieu de résidence						
Urbain	19,6	[13,1-28,3]	192	33,8	[21,8-48,2]	191
Rural	29,4	[20,7-40,1]	566	21,2	[15,2-28,6]	479
Niveau de vie						
Pauvre	17,5	[11,0-26,7]	250	25,3	[17,6-34,9]	230
Moyen	35,8	[23,6-50,2]	249	21,6	[14,2-31,4]	234
Riche	29	[19,0-41,5]	259	27,3	[20,7-35,1]	206
Niveau d'instruction						
Aucun	29,1	[20,1-40,2]	477	24,8	[18,5-32,5]	365
Primaire	27,8	[13,5-48,7]	120	18,9	[10,8-31,0]	118
Secondaire et plus	23,8	[16,1-33,8]	161	26,7	[18,1-37,6]	187
Statut matrimonial						
Marié actuellement ou vit avec un partenaire	33,5	[24,7-43,7]	616	32,6	[25,5-40,6]	461
Divorcée ou veuve	16,3	[4,5-44,5]	22	7	[1,6-26,1]	12
Célibataire	7,7	[3,7-15,4]	120	10,8	[6,1-18,4]	197
Groupe d'âge						
Moins de 18 ans	4,2	[0,9-18,1]	77	7,6	[2,9-18,7]	77
18-24 ans	21,7	[14,8-30,6]	178	18,9	[12,2-28,1]	139
25-29 ans	36,7	[25,6-49,3]	169	23,7	[12,7-39,8]	68
30-34 ans	42,4	[23,9-63,2]	130	23,7	[13,3-38,8]	85
35 ans et plus	30,5	[21,8-40,8]	204	34,1	[25,6-43,7]	301
Total	27,9	[20,4-36,8]	758	24,4	[18,8-31,0]	670

8.3. Connaissance et utilisation de la contraception chez les adolescents (18-24 ans)

En ce qui concerne les adolescents particulièrement, ils connaissent les méthodes modernes aussi bien que les femmes en âge de reproduction dans leur ensemble (Graphique 8.2.2). Les données montrent que 98,24% des garçons et 96,91% des filles de 18 à 24 ans connaissent au moins une méthode contraceptive. C'est uniquement la méthode du rythme qui n'est pas très

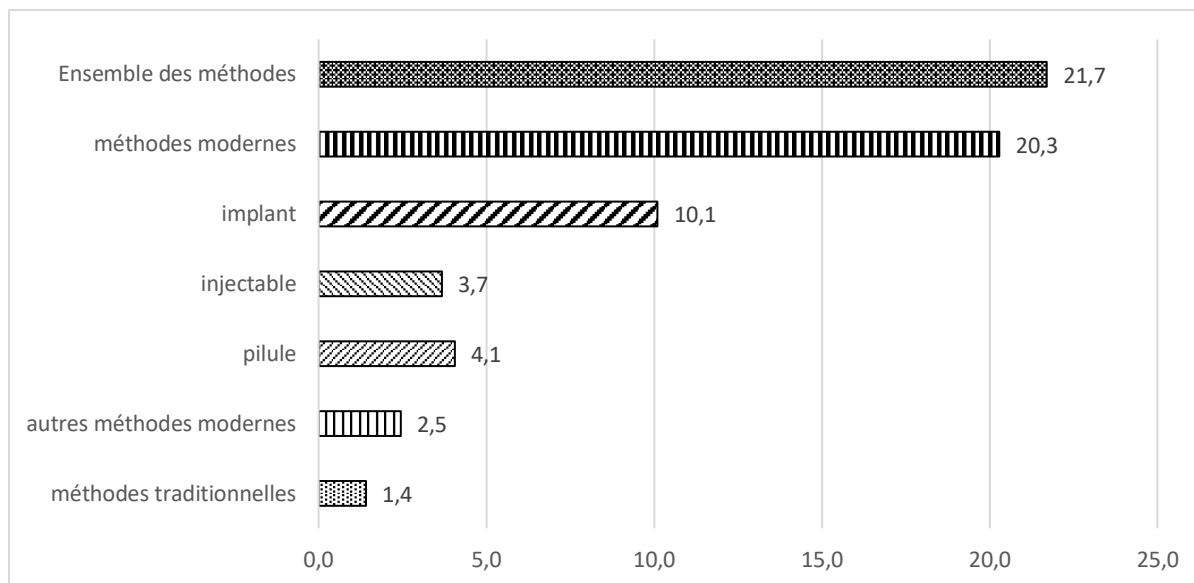
bien connue par les adolescents et juste 2,4% d'entre eux ne connaissent aucune méthode contraceptive. Les différences entre groupes sociaux en termes de connaissance de la contraception sont faibles. On note juste une mauvaise connaissance de la contraception chez les jeunes filles du milieu rural.

Graphique 8.2. 2 : Connaissances des méthodes contraceptives chez les adolescents et adolescentes de 18 à 24 ans de la région du Centre-Est



La prévalence contraceptive s'estime à 21,7% chez les adolescentes et à 18,9% chez les adolescents de 18 à 24 ans. Pour les filles particulièrement, les méthodes modernes (20,3%) sont prisées à l'image de ce qui est observé chez les femmes en âge de reproduction dans leur ensemble. La distribution des méthodes utilisées est sensiblement la même que pour l'ensemble des femmes en âge de reproduction avec une préférence marquée pour les implants, les injectables et la pilule (graphique 8.2.3). Une analyse plus fine montre que contrairement à ceux qui est mis en évidence chez l'ensemble des femmes en âge de reproduction, peu d'inégalités liés à l'utilisation de la contraception est observé chez les adolescents et adolescentes. Il ressort juste que les adolescentes veuves ou divorcées ont tendance à plus utiliser les méthodes contraceptives comparativement à celles qui sont en union.

Graphique 8.2. 3 : Prévalence contraceptive selon la méthode chez les filles de 18 à 24 ans



8.4. Normes sociales autour de la SSR

Les questions de la SSR peuvent être influencées par les normes sociales, c'est-à-dire les attentes sociales que les membres d'un groupe entretiennent les uns envers les autres (Mackie et al. 2015). La sexualité, l'accès aux moyens contraceptifs et aux services de santé restent toujours sous le contrôle moral de la famille dans les pays de l'Afrique au Sud du Sahara. Pour capter cette perception dans le cadre de cette recherche, les hommes et les femmes se sont prononcés sur l'influence des amis et du partenaire en matière de prise de décision par rapport des services de SSR, en particulier la contraception. Plus précisément il s'est agi de savoir (i) si l'enquêté lui-même pouvait décider à toute liberté d'avoir recours à la contraception ; (ii) ses amis ou les membres de sa famille pouvaient décider quand ils veulent utiliser la contraception ; (iii) ses amis ou les membres de sa famille pouvaient décider à quel moment utiliser la contraception ; (iv) ses amis ou les membres de sa famille pouvaient décider d'avoir recours à la contraception sans le consentement du partenaire. Les réponses ont été enregistrées sur une échelle de 1 (d'accord) à 4 (pas du tout d'accord). Les résultats montrent qu'une femme sur cinq n'est pas d'accord que leur proche décide d'elle-même d'utiliser la contraception ou de l'utiliser sans l'avis du partenaire ou à tout moment ou de décider toute seule du moment de l'utilisation cette contraception. Cette proportion est surtout très élevée chez les jeunes ou lorsque la femme est célibataire. Par exemple, une femme sur deux de moins de 18 ans est de cet avis tandis que cela concerne deux célibataires sur cinq. Les femmes qui sont en accord avec au moins trois des quatre opinions représentent 39% avec une proportion qui tend à augmenter avec l'âge, le statut de non-mariée et l'instruction. Concernant les hommes, la situation est tout autre ; c'est seulement un homme sur 10 qui est en accord avec aucune des quatre opinions précitées contre sept hommes qui sont en accord avec au moins trois opinions. Parmi les hommes, les différences sont peu marquées entre catégories socioéconomiques.

Tableau 8.2. 2 : Opinion des femmes par rapport aux normes sociales autour de la SDSR des membres de la famille – indicateur composite

	D'accord avec aucune norme SDSR		En accord avec 1-2/4 normes SDSR		En accord avec 3-4/4 normes SDSR		Total	Effectif
	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	
MILIEU DE RÉSIDENCE								
Urbain	20,4	[14,6-27,8]	38,9	[29,5-49,1]	40,7	[30,4-51,9]	100	345
Rural	22,8	[19,2-26,8]	38,9	[34,1-43,8]	38,3	[33,6-43,3]	100	1,103
PROVINCE DE RÉSIDENCE								
Boulgou	19,9	[16,4-24,0]	42,2	[37,0-47,7]	37,8	[32,0-44,0]	100	702
Kouritenga	22,7	[17,3-29,3]	36,8	[29,7-44,6]	40,4	[33,3-48,0]	100	559
Koulpélogo	35,1	[25,5-46,2]	28,1	[19,7-38,3]	36,8	[26,8-48,1]	100	187
Niveau d'instruction								
Aucun	17,4	[13,3-22,6]	44	[37,9-50,2]	38,6	[32,8-44,7]	100	836
Primaire	37,7	[29,2-47,0]	28,1	[19,6-38,5]	34,2	[24,6-45,3]	100	318
Secondaire ou plus	19,9	[13,6-28,2]	35,3	[27,5-43,9]	44,8	[36,6-53,4]	100	294
Niveau de vie								
pauvre	28,1	[23,2-33,6]	35,1	[29,1-41,7]	36,8	[31,7-42,1]	100	505
moyen	20,6	[15,8-26,4]	38,7	[32,5-45,3]	40,6	[32,1-49,7]	100	471
Riche	18,7	[14,2-24,2]	42,8	[34,7-51,3]	38,5	[31,1-46,6]	100	472
Groupe d'âge								
Moins de 18 ans	50,3	[42,5-58,1]	24	[16,6-33,4]	25,7	[19,2-33,6]	100	300
18-24 ans	16,2	[11,2-23,0]	41,1	[34,4-48,2]	42,6	[35,9-49,7]	100	330
25-29 ans	15	[9,7-22,6]	49,4	[39,5-59,3]	35,6	[27,9-44,2]	100	278
30-34 ans	4,1	[2,0-8,1]	39,7	[28,1-52,4]	56,3	[42,9-68,8]	100	205
35-49 ans	13,6	[9,1-20,0]	46	[37,8-54,4]	40,4	[33,1-48,1]	100	335
Groupe d'âge								
12-24 ans	35,2	[30,8-40,0]	31,6	[26,9-36,6]	33,2	[28,2-38,6]	100	630
25-49 ans	11,4	[8,3-15,3]	45,2	[38,6-51,9]	43,5	[36,9-50,3]	100	818
Groupe d'âge								
Moins de 18 ans	50,3	[42,5-58,1]	24	[16,6-33,4]	25,7	[19,2-33,6]	100	300
18-24 ans	16,2	[11,2-23,0]	41,1	[34,4-48,2]	42,6	[35,9-49,7]	100	330
25-29 ans	15	[9,7-22,6]	49,4	[39,5-59,3]	35,6	[27,9-44,2]	100	278
30-34 ans	4,1	[2,0-8,1]	39,7	[28,1-52,4]	56,3	[42,9-68,8]	100	205
35-39 ans	14,1	[7,7-24,6]	47,2	[34,8-60,0]	38,6	[28,5-49,8]	100	158
40-44 ans	11,6	[5,9-21,6]	48,9	[33,1-65,0]	39,5	[26,1-54,7]	100	94
45-49 ans	15,2	[8,1-26,5]	40,1	[24,5-58,1]	44,7	[28,8-61,7]	100	83
Statut matrimonial								
Mariée	12,3	[8,9-16,9]	43,6	[37,2-50,3]	44,1	[37,6-50,8]	100	831
Vit avec un partenaire	18,7	[12,9-26,3]	49,4	[36,4-62,5]	31,9	[20,0-46,6]	100	211
Divorcé	7,5	[1,0-39,5]	30,5	[12,4-57,7]	62	[35,4-82,9]	100	20
Veuf/veuve	16,7	[5,9-39,0]	46,7	[24,2-70,6]	36,6	[14,6-66,1]	100	19
Célibataire	43,3	[37,3-49,5]	25,4	[18,6-33,6]	31,4	[24,7-38,9]	100	367
Total	22,4	[19,2-25,9]	38,9	[34,6-43,3]	38,7	[34,4-43,2]	100	1,448

Tableau 8.2. 3 : Opinion des hommes par rapport aux normes sociales autour de la SDSR des membres de la famille – indicateur composite

	D'accord avec aucune norme SDRS		En accord avec 1-2/4 normes SDRS		En accord avec 3-4/4 normes SDRS		Total	Effectif
	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	
MILIEU DE RÉSIDENCE								
Urbain	17,8	[10,6-28,5]	13,8	[8,8-20,9]	68,4	[61,1-74,9]	100	328
Rural	6,1	[2,9-12,2]	21,3	[15,1-29,2]	72,6	[63,1-80,5]	100	789
PROVINCE DE RÉSIDENCE								
Boulgou	10,2	[5,4-18,3]	15,8	[11,3-21,7]	74	[65,2-81,2]	100	643
Kouritenga	4,3	[1,7-10,4]	36,3	[23,5-51,4]	59,4	[45,8-71,6]	100	279
Koulpélogo	12,1	[7,2-19,8]	12,6	[7,2-21,2]	75,2	[62,9-84,5]	100	195
Niveau d'instruction								
Aucun	9,2	[4,4-18,3]	19,6	[13,7-27,2]	71,2	[62,5-78,6]	100	631
Primaire	15,9	[8,6-27,6]	14,4	[9,6-21,0]	69,7	[60,1-77,8]	100	198
Secondaire ou plus	5,1	[2,5-10,0]	21,8	[14,0-32,3]	73,1	[62,0-82,0]	100	288
Niveau de vie								
pauvre	10,7	[5,7-19,1]	20,2	[14,9-26,8]	69,2	[59,5-77,4]	100	383
moyen	8,9	[4,4-17,1]	18,9	[12,0-28,6]	72,2	[62,3-80,3]	100	411
Riche	8,5	[4,6-15,3]	18,7	[11,1-29,6]	72,8	[61,3-81,9]	100	323
Groupe d'âge								
Moins de 18 ans	15,9	[7,5-30,8]	16	[9,7-25,2]	68,1	[55,4-78,7]	100	161
18-24 ans	9,5	[5,3-16,6]	21,9	[14,6-31,5]	68,5	[57,4-77,9]	100	221
25-29 ans	10,8	[3,1-31,5]	33,9	[18,1-54,4]	55,3	[36,8-72,3]	100	109
30-34 ans	11,5	[4,1-28,4]	12,3	[7,2-20,3]	76,1	[62,8-85,8]	100	143
35-59 ans	4,9	[3,1-7,8]	17,6	[12,4-24,4]	77,5	[70,2-83,4]	100	483
Groupe d'âge								
12-24 ans	12,2	[7,4-19,4]	19,4	[13,3-27,4]	68,4	[59,2-76,3]	100	382
25-59 ans	7,2	[3,8-13,3]	19,1	[13,2-26,8]	73,7	[65,4-80,6]	100	735
Groupe d'âge								
12-24 ans	12,2	[7,4-19,4]	19,4	[13,3-27,4]	68,4	[59,2-76,3]	100	382
25-49 ans	7,5	[3,6-15,0]	19,5	[13,4-27,5]	73	[64,2-80,3]	100	609
50-59 ans	5,9	[2,5-13,0]	17,2	[9,6-28,9]	76,9	[64,5-85,9]	100	126
Statut matrimonial								
Mariée	8,9	[4,4-17,1]	15,5	[10,4-22,5]	75,6	[66,5-82,8]	100	600
Vit avec un partenaire	8,7	[4,6-15,8]	27,2	[17,5-39,8]	64,1	[52,3-74,4]	100	142
Divorcé	0		13,2	[2,8-44,7]	86,8	[55,3-97,2]	100	12
Veuf/veuve	0		0		100		100	6
Célibataire	10,4	[6,1-17,3]	22,3	[14,7-32,2]	67,3	[57,6-75,7]	100	357
Total	9,3	[5,7-14,9]	19,2	[14,4-25,2]	71,4	[64,3-77,7]	100	1117

8.5. Santé maternelle et accessibilité aux services de santé reproductive

L'accès aux services de santé reproductive est nécessaire pour un meilleur suivi de la santé de la mère et du nouveau-né. Dans la région du Centre-Est, la fréquentation des centres de santé pendant la grossesse est très élevée, environ 98% des femmes enceintes de leur plus jeune enfant ont eu accès aux soins prénatals. Dans le même sens, 97% des femmes ayant accouché au cours des cinq dernières années ont consulté pendant leur grossesse au moins une fois un personnel qualifié à savoir un médecin (2%), une sage-femme (49%), un infirmier/infirmière (15%), ou une accoucheuse auxiliaire (31%). Parmi celles qui ont consulté au cours de leur grossesse, 83% ont eu au moins quatre contacts avec un personnel de santé qualifié. Les accouchements des cinq dernières années ayant précédé l'enquête ont eu lieu dans leur quasi-totalité dans les centres de santé (98%) et ont été réalisés essentiellement par du personnel qualifié en la matière. Seulement 2% des accouchements ont été réalisés par des amis et des membres de la famille.

Graphique 8.4. 1 : Répartition des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 5 dernières années suivant le type de personnel consulté dans le cadre des CPN

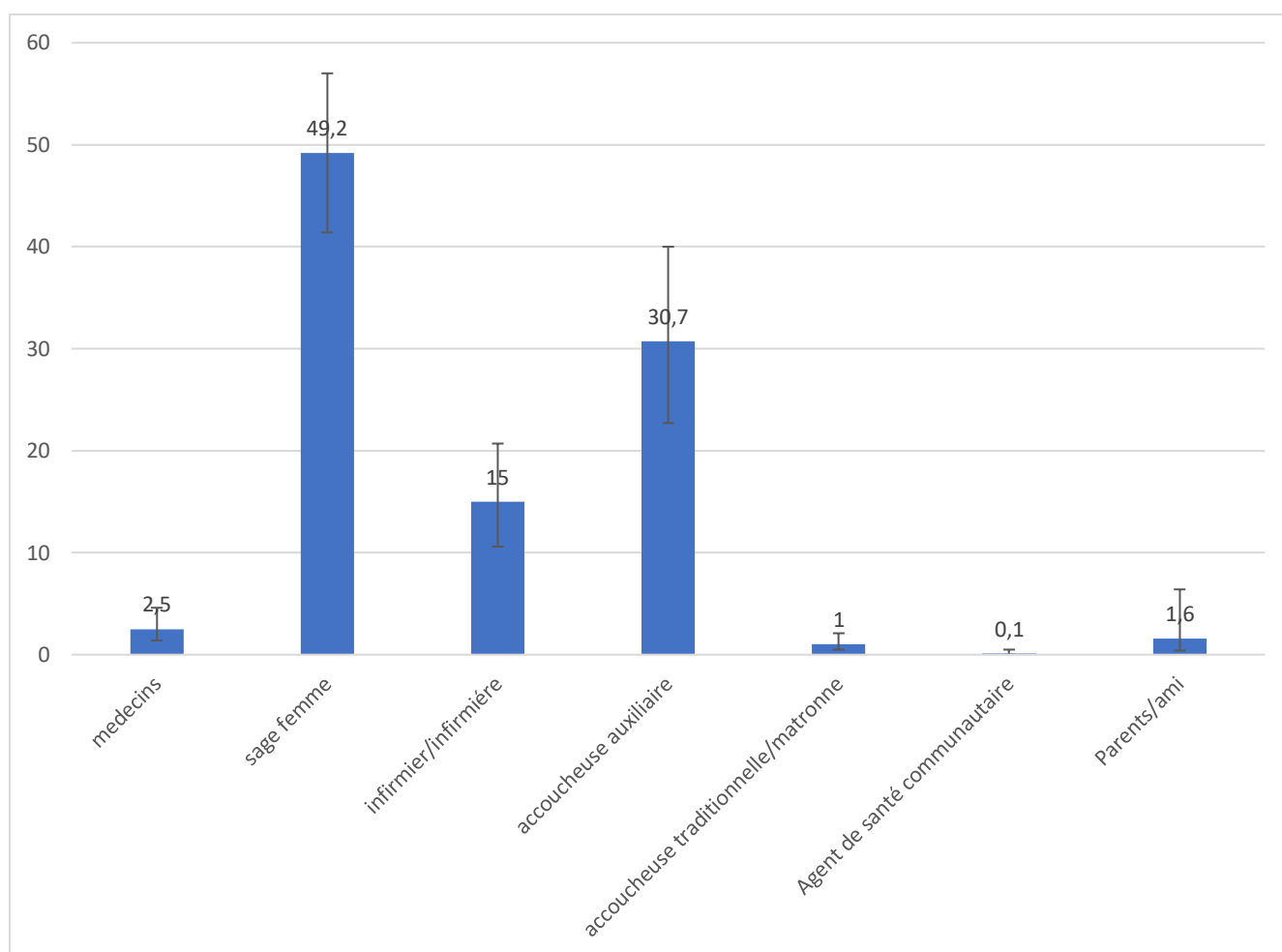


Tableau 8.4. 1 : Répartition des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des cinq dernières années suivant le nombre de consultations prénatales effectué selon certaines caractéristiques socioéconomiques (Qui avez-vous consulté ? Combien de fois avez-vous été en consultation prénatale durant cette grossesse ?)

	Consultations prénatales 4 et plus		Consultations prénatales 4 et plus par un personnel qualifié		Effectif
	%	95% IC	%	95% IC	
MILIEU DE RÉSIDENCE					
Urbain	80,9	[73,7-86,4]	79,5	[72,5-85,1]	172
Rural	87,3	[83,0-90,6]	84,6	[79,3-88,7]	581
PROVINCE DE RÉSIDENCE					
Boulgou	87,9	[84,2-90,9]	84,5	[78,4-89,1]	356
Kouritenga	83,2	[75,0-89,1]	81,2	[72,5-87,6]	297
Koulpélogo	92,7	[82,9-97,1]	92,7	[82,9-97,1]	100
Quintile de niveau de vie					
Pauvre	87,0	[81,3-91,1]	86,9	[81,2-91,0]	261
Moyen	84,5	[75,3-90,7]	82,1	[72,4-88,9]	243
Riche	87,7	[81,5-92,1]	82,8	[73,5-89,3]	249
Groupes d'âge (Age de l'enquête)					
Moins de 25 ans	82,6	[76,4-87,4]	81,8	[75,7-86,6]	203
25-49 ans	87,7	[82,8-91,3]	84,5	[78,2-89,2]	550
Groupes d'âge (Age de l'enquête)					
Moins de 18 ans	55,4	[23,9-83,0]	55,4	[23,9-83,0]	10
18-24 ans	84,3	[77,5-89,4]	83,5	[76,7-88,6]	193
25-29 ans	89,1	[81,6-93,7]	86,1	[76,6-92,2]	213
30-34 ans	90,7	[84,4-94,6]	85,8	[72,0-93,4]	157
35-49 ans	83,2	[71,8-90,6]	81,6	[70,3-89,3]	180
Statut matrimonial de l'enquête					
Marié	86,7	[82,3-90,2]	83,4	[78,0-87,7]	578
En union	85,4	[77,4-90,9]	85,4	[77,4-90,9]	149
Autres	82,4	[63,2-92,7]	82,4	[63,2-92,7]	26
Niveau d'instruction					
Aucun	84,8	[79,9-88,7]	81,8	[75,9-86,5]	517
Primaire	88,7	[80,9-93,6]	88,0	[80,2-93,0]	117
Secondaire et plus	92,8	[86,9-96,2]	91,2	[84,7-95,1]	119
Total	86,3	[82,6-89,4]	83,8	[79,2-87,5]	753

Tableau 8.4. 2 : Répartition des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des cinq dernières années suivant le type de personnel d’assistance à l’accouchement et le lieu d’accouchement selon certaines caractéristiques socio-économiques(Qui vous a assisté durant l’accouchement de votre plus jeune enfant ? Où avez-vous accouché (votre plus jeune enfant) ?)

	Docteur		attaché de santé		Sage femme/ infirmière		Accoucheuse auxiliaire		Accoucheuses traditionnelles/		agent de santé communautaire		Parents/ amis/autres		Aucun	Total	Accouchement assisté par un personnel qualifié		Accouchement ayant lieu dans un centre de santé		Effectif
	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	%	%	95% IC	%	95% IC	
MILIEU DE RÉSIDENCE																					
Urbain	5,8	[1,8-16,8]	0,0		74,8	[61,1-84,8]	18,4	[10,7-29,8]	0,9	[0,3-2,6]	0,0		0,2	[0,0-1,3]	0,0	100,0	99,8	[98,7-100,0]	98,5	[90,4-99,8]	172
Rural	0,3	[0,1-0,7]	0,6	[0,1-2,4]	64,9	[55,0-73,7]	29,8	[21,1-40,2]	1,8	[0,9-3,6]	0,1	[0,0-1,0]	2,6	[1,3-5,0]	0,0	100,0	97,3	[94,9-98,6]	97,8	[95,6-98,9]	581
PROVINCE DE RÉSIDENCE																					
Boulgou	1,8	[0,5-6,4]	1,0	[0,3-4,2]	71,4	[60,9-79,9]	21,5	[13,9-31,7]	2,1	[0,9-5,1]	0,2	[0,0-1,7]	1,9	[0,6-5,7]	0,0	100,0	97,8	[94,2-99,2]	97,9	[94,6-99,2]	356
Kouritenga	0,5	[0,2-1,4]	0,0		58,8	[44,3-71,8]	38,3	[25,4-53,0]	1,2	[0,5-3,1]	0,0		1,3	[0,4-3,9]	0,0	100,0	98,7	[96,1-99,6]	99,1	[96,7-99,8]	297
Koulpélogo	0,0		0,0		76,5	[63,8-85,7]	14,4	[5,8-31,5]	1,0	[0,1-6,6]	0,0		8,1	[3,0-19,9]	0,0	100,0	91,9	[80,1-97,0]	91,9	[80,1-97,0]	100
Groupes d'âge femme (Age l'enquête)																					
moins de 25 ans	0,2	[0,0-1,2]	0,5	[0,1-3,5]	65,0	[53,3-75,2]	29,0	[19,3-41,0]	2,0	[0,7-5,9]	0,4	[0,1-3,2]	2,9	[1,0-8,0]	0,0	100,0	96,7	[91,7-98,7]	96,4	[90,8-98,7]	203
25-49 ans	1,4	[0,5-4,3]	0,5	[0,1-2,4]	66,9	[57,1-75,5]	27,7	[19,2-38,1]	1,5	[0,6-3,6]	0,0		1,9	[0,8-4,5]	0,0	100,0	98,1	[95,5-99,2]	98,4	[96,1-99,4]	550
Groupes d'âge femme (Age l'enquête)																					
moins de 18 ans	0,0		0,0		59,6	[26,4-85,8]	40,4	[14,2-73,6]	0,0		0,0		0,0		0,0	100,0	100,0		100,0		10
18-24 ans	0,2	[0,0-1,2]	0,5	[0,1-3,7]	65,4	[53,3-75,8]	28,2	[18,4-40,8]	2,1	[0,7-6,2]	0,5	[0,1-3,4]	3,1	[1,1-8,4]	0,0	100,0	96,5	[91,2-98,6]	96,2	[90,3-98,6]	193
25-29 ans	2,8	[0,6-12,4]	1,3	[0,2-7,1]	70,5	[58,4-80,2]	23,1	[14,8-34,1]	0,0		0,0		2,4	[0,5-10,4]	0,0	100,0	97,6	[89,6-99,5]	99,7	[97,8-100,0]	213
30-34 ans	0,3	[0,1-1,1]	0,3	[0,0-2,1]	65,9	[46,5-81,1]	32,8	[17,8-52,3]	0,1	[0,0-0,9]	0,0		0,7	[0,1-4,8]	0,0	100,0	99,3	[95,2-99,9]	99,3	[95,2-99,9]	157
35-39 ans	2,0	[0,7-5,7]	0,0		68,2	[52,4-80,7]	27,4	[15,2-44,4]	0,0		0,0		2,3	[0,7-7,4]	0,0	100,0	97,7	[92,6-99,3]	99,1	[94,0-99,9]	104
40-44 ans	0,0		0,0		59,8	[43,5-74,2]	25,0	[13,2-42,2]	11,6	[4,3-28,0]	0,0		3,6	[0,6-19,1]	0,0	100,0	96,4	[80,9-99,4]	90,1	[72,3-97,0]	57
45-49 ans	0,0		0,0		55,6	[29,6-78,8]	34,1	[13,3-63,6]	7,4	[1,4-31,2]	0,0		2,9	[0,4-18,3]	0,0	100,0	97,1	[81,7-99,6]	100,0		19
Groupes d'âge femme (Age l'enquête)																					
moins de 18 ans	0,0		0,0		59,6	[26,4-85,8]	40,4	[14,2-73,6]	0,0		0,0		0,0		0,0	100,0	100,0		100,0		10
18-24 ans	0,2	[0,0-1,2]	0,5	[0,1-3,7]	65,4	[53,3-75,8]	28,2	[18,4-40,8]	2,1	[0,7-6,2]	0,5	[0,1-3,4]	3,1	[1,1-8,4]	0,0	100,0	96,5	[91,2-98,6]	96,2	[90,3-98,6]	193
25-29 ans	2,8	[0,6-12,4]	1,3	[0,2-7,1]	70,5	[58,4-80,2]	23,1	[14,8-34,1]	0,0		0,0		2,4	[0,5-10,4]	0,0	100,0	97,6	[89,6-99,5]	99,7	[97,8-100,0]	213
30-34 ans	0,3	[0,1-1,1]	0,3	[0,0-2,1]	65,9	[46,5-81,1]	32,8	[17,8-52,3]	0,1	[0,0-0,9]	0,0		0,7	[0,1-4,8]	0,0	100,0	99,3	[95,2-99,9]	99,3	[95,2-99,9]	157
35-49 ans	1,2	[0,4-3,3]	0,0		64,5	[53,2-74,3]	27,1	[17,5-39,5]	4,4	[1,9-10,0]	0,0		2,8	[1,0-7,3]	0,0	100,0	97,2	[92,7-99,0]	96,2	[90,2-98,6]	180

	Docteur		attaché de santé		Sage femme/ infirmière		Accoucheuse auxiliaire		Accoucheuses traditionnelles/		agent de santé communautaire		Parents/ amis/autres		Aucun	Total	Accouchement assisté par un personnel qualifié		Accouchement ayant lieu dans un centre de santé		Effectif
	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	95% IC	%	%	%	95% IC	%	95% IC	
Statut matrimonial de l'enquête																					
Marié ou en union	1,1	[0,4-3,2]	0,5	[0,1-2,1]	66,3	[57,4-74,2]	28,3	[20,5-37,6]	1,6	[0,8-3,2]	0,1	[0,0-0,5]	2,1	[1,0-4,3]	0,0	100,0	97,8	[95,7-98,9]	98,0	[95,9-99,0]	727
Divorcé	0,0		0,0		100,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	100,0	100,0		100,0		9
Veuf/veuve	0,0		0,0		56,5	[17,4-88,9]	24,0	[3,4-73,6]	19,6	[2,4-70,6]	0,0		0,0		0,0	100,0	100,0		100,0		8
Célibataire	0,0		0,0		58,5	[24,3-86,1]	28,9	[7,1-68,4]	0,0		3,9	[0,5-25,6]	8,7	[1,1-44,9]	0,0	100,0	87,4	[55,5-97,5]	91,3	[55,1-98,9]	9
Statut matrimonial de l'enquête																					
marié	0,5	[0,2-1,2]	0,7	[0,2-2,7]	66,5	[56,4-75,3]	27,9	[19,1-38,9]	2,0	[1,0-3,9]	0,0		2,4	[1,1-5,0]	0,0	100,0	97,6	[95,0-98,9]	97,7	[95,3-98,9]	578
En union	3,3	[0,7-14,8]	0,0		65,6	[49,5-78,8]	29,6	[17,9-44,9]	0,0		0,3	[0,0-2,2]	1,2	[0,2-8,1]	0,0	100,0	98,5	[92,8-99,7]	98,8	[91,9-99,8]	149
autres	0,0		0,0		70,6	[42,1-88,8]	19,2	[6,5-44,9]	3,9	[0,6-21,3]	1,9	[0,2-13,5]	4,3	[0,6-26,4]	0,0	100,0	93,8	[75,0-98,7]	95,7	[73,6-99,4]	26
tercile de niveau de vie																					
pauvre	0,4	[0,1-1,7]	1,0	[0,2-4,2]	67,0	[56,0-76,5]	26,4	[17,6-37,6]	3,0	[1,0-8,6]	0,2	[0,0-1,3]	2,0	[0,7-5,5]	0,0	100,0	97,8	[94,4-99,2]	96,1	[90,4-98,5]	261
moyen	1,8	[0,3-8,8]	0,2	[0,0-1,7]	55,3	[42,0-67,8]	39,5	[26,6-54,1]	0,6	[0,2-1,9]	0,2	[0,0-1,3]	2,5	[0,7-8,0]	0,0	100,0	97,4	[92,0-99,2]	99,4	[97,6-99,8]	243
Riche	1,0	[0,4-2,6]	0,3	[0,0-2,4]	78,5	[68,7-85,8]	16,6	[10,7-24,9]	1,6	[0,6-4,3]	0,0		2,0	[0,7-6,2]	0,0	100,0	98,0	[93,8-99,3]	97,9	[92,9-99,4]	249
Niveau d'éducation																					
aucun	0,2	[0,1-0,6]	0,6	[0,1-2,3]	65,3	[54,9-74,4]	29,4	[20,4-40,4]	2,0	[1,0-4,1]	0,1	[0,0-0,5]	2,4	[1,0-5,2]	0,0	100,0	97,6	[94,7-98,9]	97,5	[94,9-98,8]	517
Primaire	4,6	[0,9-21,1]	0,6	[0,1-4,6]	74,9	[60,9-85,0]	19,4	[11,2-31,4]	0,0		0,4	[0,1-3,3]	0,0		0,0	100,0	99,6	[96,7-99,9]	100,0		117
secondaire et plus	2,3	[0,8-6,2]	0,0		64,0	[52,2-74,3]	29,1	[19,1-41,6]	0,9	[0,2-3,7]	0,0		3,6	[1,5-8,7]	0,0	100,0	96,4	[91,3-98,5]	98,2	[93,0-99,6]	119
Alphabétisation																					
oui	4,3	[0,6-24,3]	0,0		76,9	[60,9-87,7]	18,2	[9,1-33,3]	0,0		0,0		0,6	[0,1-3,9]	0,0	100,0	99,4	[96,1-99,9]	99,4	[96,1-99,9]	101
non	0,6	[0,3-1,2]	0,6	[0,1-2,4]	64,6	[55,5-72,8]	29,7	[21,7-39,2]	1,9	[1,0-3,7]	0,1	[0,0-1,0]	2,4	[1,2-4,8]	0,0	100,0	97,4	[95,1-98,7]	97,7	[95,4-98,8]	646
NSP	0,0		0,0		100,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	100,0	100,0		100,0		6
Total	1,1	[0,4-3,2]	0,5	[0,1-2,1]	66,4	[57,8-74,1]	28,0	[20,5-37,0]	1,6	[0,8-3,1]	0,1	[0,0-0,9]	2,2	[1,1-4,3]	0,0	100,0	97,7	[95,6-98,8]	97,9	[95,9-98,9]	753

8.6. Grossesses précoces

En ce qui concerne les **grossesses précoces**, une femme sur trois a affirmé être tombée enceinte entre 9-18 ans. Il y a cependant une forte disparité entre certaines catégories, deux femmes sur trois en union de moins de 25 ans ont déjà vécus des grossesses précoces contre 28% de 25-49 ans. Par ailleurs, le phénomène est deux fois plus présent en milieu rural par rapport au milieu urbain. Comme on pourrait s'attendre, le phénomène diminue avec le niveau d'instruction et le niveau de vie.

Tableau 8.4. 3 : Répartition des femmes ayant eu une grossesse précoce selon certaines caractéristiques socioéconomiques (Vous-même, avez-vous été enceinte entre l'âge de 9 ans et 18 ans ?)

	Oui		Non		Total	Effectif
	%	95% IC	%	95% IC	%	
MILIEU DE RÉSIDENCE						
Urbain	19,1	[12,9-27,4]	80,9	[72,6-87,1]	100,0	151
Rural	35,3	[27,5-44,0]	64,7	[56,0-72,5]	100,0	463
PROVINCE DE RÉSIDENCE						
Boulgou	34,5	[25,4-44,9]	65,5	[55,1-74,6]	100,0	276
Kouritenga	28,4	[18,3-41,1]	71,6	[58,9-81,7]	100,0	252
Koulpélogo	44,5	[24,5-66,4]	55,5	[33,6-75,5]	100,0	86
Tercile de niveau de vie						
Pauvre	33,9	[24,9-44,2]	66,1	[55,8-75,1]	100,0	207
Moyen	37,2	[25,4-50,7]	62,8	[49,3-74,6]	100,0	187
Riche	27,1	[18,0-38,7]	72,9	[61,3-82,0]	100,0	220
Groupe d'âge (Age de l'enquête)						
Moins de 25 ans	60,0	[50,3-69,0]	40,0	[31,0-49,7]	100,0	166
25-49 ans	22,7	[14,7-33,3]	77,3	[66,7-85,3]	100,0	448
Groupe d'âge (Age de l'enquête)						
Moins de 18 ans	100,0		0,0		100,0	9
18-24 ans	57,1	[46,9-66,7]	42,9	[33,3-53,1]	100,0	157
25-29 ans	21,6	[14,0-31,7]	78,4	[68,3-86,0]	100,0	173
30-34 ans	33,0	[16,9-54,3]	67,0	[45,7-83,1]	100,0	131
35-49 ans	12,6	[7,0-21,7]	87,4	[78,3-93,0]	100,0	144
Statut matrimonial de l'enquête						
Marié	35,4	[27,0-44,8]	64,6	[55,2-73,0]	100,0	478
En union	19,3	[11,7-30,1]	80,7	[69,9-88,3]	100,0	116
Autres	50,6	[22,3-78,5]	49,4	[21,5-77,7]	100,0	20
Niveau d'instruction						
Aucun	34,7	[26,1-44,5]	65,3	[55,5-73,9]	100,0	413
Primaire	36,0	[24,0-49,9]	64,0	[50,1-76,0]	100,0	93
Secondaire et plus	17,6	[10,6-27,7]	82,4	[72,3-89,4]	100,0	108
Total	32,7	[25,9-40,2]	67,3	[59,8-74,1]	100,0	614

9. VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Les violences basées sur le genre (VBG) font référence aux violences dirigées contre une personne à cause de son genre⁴. Il s'agit d'une problématique qui concerne aussi bien les hommes que les femmes, mais la majorité des personnes qui subissent les VBG sont des femmes et des filles. Ainsi, les violences faites aux femmes et aux filles sont une composante des VBG. En effet, la cible 5.2. des ODD vise à « éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et autres types d'exploitation »⁵. Le document Stratégie nationale Genre 2020-2024 du Burkina Faso résume bien la situation « les valeurs socioculturelles sont à la base de nombreuses discriminations défavorables aux femmes qui maintiennent les inégalités observées. Les femmes et filles continuaient d'être victimes des violences sexuelles, telles que le viol, le harcèlement sexuel, les agressions et abus sexuels, la pédophilie, etc. » (COMPAORE et Ouédraogo, 2019). L'évaluation de la Politique nationale Genre⁶ confirme ces mêmes constats : il y a eu des avancées notables dans le secteur de l'éducation et dans une certaine mesure dans l'accès des hommes et des femmes aux facteurs de production et aux services et soins de santé. En revanche, en ce qui concerne les problèmes de santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles, l'influence des normes socioculturelles est établie.

9.1. Mutilations génitales féminines

Les mutilations génitales restent encore un phénomène présent au Centre-Est et comme attendu les plus grandes victimes sont les anciennes cohortes. En effet, une femme sur trois de moins de 18 ans et une femme sur deux de 18-29 ans sont excisées ; tandis que 2/3 des femmes de 30 et 49 ans (Tableau 5). Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent que la pratique de l'excision s'effrite au fil des générations probablement en raison des politiques de sensibilisation et de répression de la pratique. Il ressort également que le niveau d'instruction de la femme est associé aux mutilations génitales. Les femmes qui n'ont aucun niveau d'éducation sont les plus excisées comparativement à celles qui ont au moins le niveau primaire. Ces résultats sont significatifs au seuil de 5%. Cet effet pourrait être induit par l'association le niveau d'instruction des parents et des enfants dans la mesure où les filles sont généralement excisées pendant l'enfance. L'âge moyen et médian à l'excision s'estiment respectivement à 6,75 ans et à 7 ans. Peu de variations existent entre les différentes couches sociales. Plus précisément l'âge moyen à l'excision a peu varié au fil des générations (groupe d'âge de la femme). Ce qui indique que cette pratique revêt plus ou moins la même forme dans la communauté. En termes d'inégalités spatiales, les filles sont excisées un peu plus tardivement dans la province du Boulgou à l'âge de 8 ans.

⁴ <https://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>, consulté le 10/10/2021

⁵ https://www.globalcompact-france.org/images/un_global_compact/page_odd/Liste_des_17_ODD_et_169_cibles_-_web.pdf; consulté 16/7/2020

⁶ Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH): Evaluation de la Politique nationale Genre du Burkina Faso 2009 - 2019 (rapport final).

Tableau 9.1. 1 : Répartition des femmes de 12-49 ans actuellement qui sont excisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques			Effectif
	Pourcentage	95% IC	Excisées et non excisées
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	50,2	[37,7-62,7]	323
Rural	51,6	[44,6-58,4]	1 011
Statut matrimonial			
En union	59,7	[52,6-66,4]	980
Divorce	41	[17,7-69,1]	18
Veuf	94,3	[79,5-98,6]	19
Célibataire	29,2	[21,9-37,8]	317
Niveau d'instruction			
Aucun	59,9	[52,7-66,8]	777
Primaire	41,1	[31,5-51,4]	285
Secondaire ou plus	34,1	[25,1-44,5]	272
Niveau de vie			
Pauvre	52,9	[45,2-60,4]	453
Moyen	51,6	[41,7-61,4]	440
Riche	49,6	[40,7-58,6]	441
Âge de la femme			
Moins de 18 ans	29,6	[22,0-38,6]	251
18-24 ans	44	[35,0-53,4]	302
25-29 ans	46,5	[35,4-58,0]	262
30-34 ans	69,1	[56,4-79,5]	194
35-49 ans	69,9	[60,3-78,0]	325
Total	51,4	[45,2-57,5]	1 334

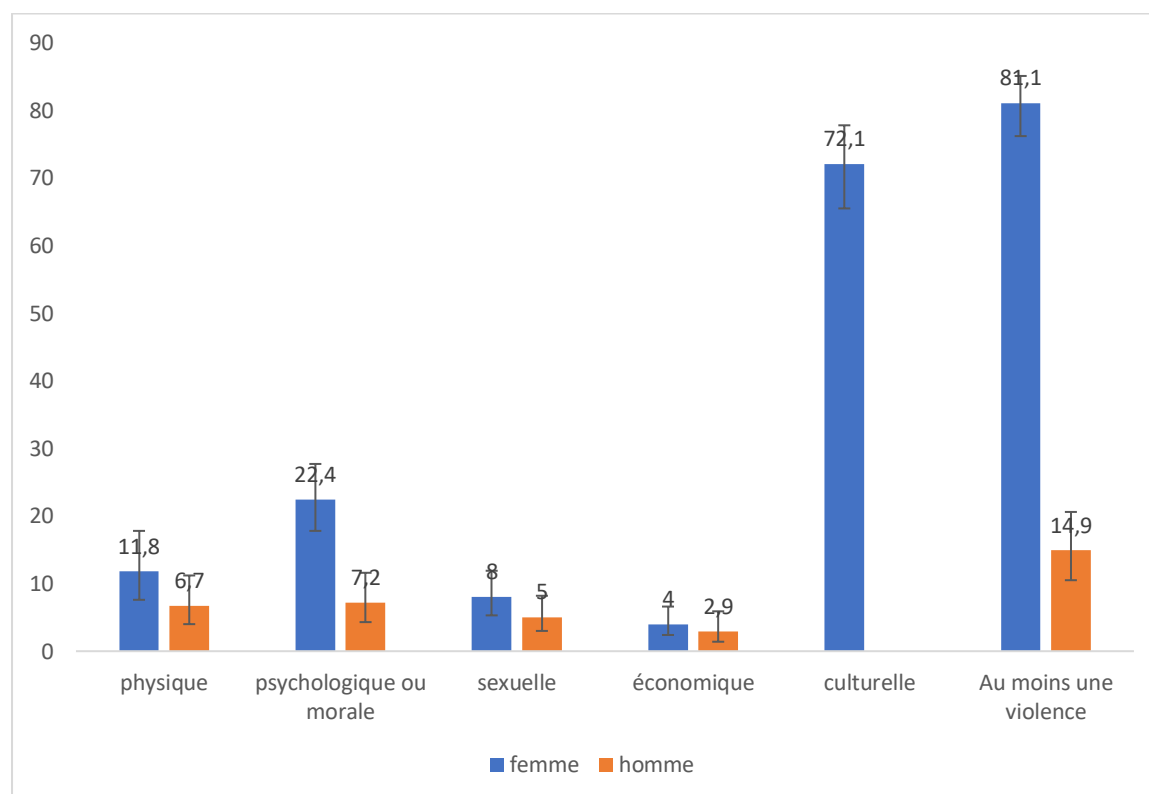
Le graphique 9.1.1 permet de dissocier les femmes excisées et celles non excisées en fonction d'un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques. Celles qui ne sont pas excisées ont au moins le niveau d'éducation primaire, vivent en milieu urbain dans des ménages de niveau de vie élevé et sont plus jeunes. Ce résultat indique que les mutilations génitales touchent globalement moins les populations favorisées.

9.2. Violences dans l'espace domestique

Les femmes en union ou vivant avec un partenaire subissent des violences qui sont de plusieurs types : violences sexuelles, violences physiques, violences économiques, violences psychologiques ou morales, violences culturelles chez les femmes (mutilations génitales féminines ou pratiques de veuvage, mariage forcé ou mariage d'enfants).

Les résultats de l'enquête CAP montrent que **les femmes** sont victimes de ces violences dont les plus importantes sont les violences culturelles (72,1%). En effet, 51,4% des femmes sont excisées et 34,2 d'entre elles ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Quant à la proportion des mariages forcés, elle s'estime à 16,6%. Les violences culturelles sont suivies par celles psychologiques ou morales (22,4%). Par contre **chez les hommes**, les violences physiques (11,8%) et les violences sexuelles sont les types de violences les plus répandues (8%). Le graphique 9.2.1, montre que quel que soit le type de violences les femmes sont les plus exposées surtout les violences psychologiques ou morales.

Graphique 9.2. 1 : Répartition (%) des hommes et femmes suivant les types de violences subis



Le tableau 9.2.1 met en évidence les inégalités sociodémographiques associées aux violences basées sur le genre chez les hommes et femmes en union dans la région du Centre-Est. Les violences sexuelles sont plus marquées chez les femmes vivant en milieu rural (9,1%) comparativement aux femmes du milieu urbain (1,4%). Dans le même sens, le niveau d'instruction de la femme est lié aux violences culturelles avec une faible prévalence chez les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur (49,4%) comparativement à celles qui n'ont pas été à l'école (76,3%). Les autres différences observées ne sont pas statistiquement significatives.

Tableau 9.2. 1 : Proportion de femmes et d'hommes actuellement en union ayant été victimes de violence conjugale selon le type suivant certaines caractéristiques sociodémographiques

	violence physique				violence psychologique ou morale				Violence sexuelle				Violence économique				Violence culturelle	au moins une violence				Effectif		
	femmes (12-49 ans)		hommes(15-59 ans)		femmes (12-49 ans)		hommes(15-59 ans)		femmes (12-49 ans)		hommes(15-59 ans)		femmes (12-49 ans)		hommes(15-59 ans)		femmes (12-49 ans)	femmes (12-49 ans)		hommes(15-59 ans)		femmes (12-49ans)	hommes (15-59 ans)	
	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC	%	95 % IC				
MILIEU DE RÉSIDENCE																								
Urbain	11,7	[7,3 - 18,3]	3,9	[1,4 - 10,2]	27,0	[20,6 - 34,6]	9,6	[4,1 - 20,8]	1,4	[0,5 - 4,5]	4,1	[1,4 - 11,2]	4,0	[2,1 - 7,4]	0,7	[0,2 - 2,1]	65,3	[50,2 - 77,9]	73,5	[59,4 - 84,0]	14,2	[6,4 - 28,6]	229	232
Rural	11,8	[7,1 - 18,9]	8,0	[4,4 - 14,1]	21,6	[16,5 - 27,8]	6,2	[3,4 - 11,0]	9,1	[6,0 - 13,5]	5,4	[3,0 - 9,5]	4,0	[2,2 - 7,1]	3,8	[1,8 - 8,1]	73,1	[65,9 - 79,3]	82,3	[77,2 - 86,5]	15,2	[10,4 - 21,5]	813	510
Niveau d'instruction																								
aucun	11,7	[7,0 - 18,9]	6,8	[3,5 - 12,6]	22,1	[17,2 - 27,9]	7,8	[4,5 - 13,1]	9,6	[6,2 - 14,5]	4,6	[2,5 - 8,4]	4,1	[2,1 - 7,8]	3,1	[1,3 - 7,4]	76,3	[69,8 - 81,8]	83,8	[79,0 - 87,8]	14,5	[9,3 - 21,7]	728	517
Primaire	13,3	[5,3 - 29,4]	6,5	[2,2 - 17,6]	21,1	[11,7 - 35,1]	4,4	[1,4 - 12,7]	2,7	[1,0 - 6,7]	2,5	[0,6 - 9,6]	3,6	[1,7 - 7,5]	2,8	[1,0 - 7,6]	66,2	[52,7 - 77,6]	77,2	[68,2 - 84,3]	13,7	[7,5 - 23,6]	167	118
secondaire et plus	10,6	[5,4 - 19,6]	6,9	[2,9 - 15,7]	25,8	[17,6 - 36,1]	6,9	[3,0 - 14,9]	3,9	[1,7 - 8,4]	9,9	[4,1 - 22,1]	3,6	[1,5 - 8,4]	2,0	[0,5 - 8,5]	49,4	[35,7 - 63,1]	66,5	[55,4 - 76,1]	18,4	[10,6 - 30,0]	147	107
tercile du niveau de vie																								
Pauvre	9,4	[3,5 - 23,2]	3,3	[1,7 - 6,3]	21,1	[13,3 - 31,8]	3,8	[1,4 - 10,0]	7,4	[4,5 - 12,1]	2,1	[0,9 - 5,2]	6,5	[2,6 - 15,4]	1,8	[0,7 - 4,6]	74,7	[65,5 - 82,1]	84,0	[77,6 - 88,9]	9,7	[6,1 - 15,2]	350	245
2, moyen	12,6	[6,5 - 22,9]	6,2	[2,3 - 15,3]	21,5	[14,6 - 30,5]	8,6	[4,0 - 17,4]	10,4	[5,6 - 18,5]	5,6	[2,8 - 10,8]	3,3	[1,6 - 6,8]	2,2	[0,8 - 6,2]	72,4	[62,2 - 80,7]	79,4	[70,7 - 86,0]	14,2	[8,3 - 23,2]	348	275
3, Riche	13,1	[7,7 - 21,3]	11,0	[5,3 - 21,3]	24,6	[18,3 - 32,1]	8,3	[4,5 - 14,9]	5,9	[3,3 - 10,4]	7,0	[3,2 - 14,7]	2,4	[1,3 - 4,4]	5,0	[1,4 - 16,1]	69,2	[60,9 - 76,4]	80,3	[72,9 - 86,1]	20,8	[12,0 - 33,7]	344	222
Groupe d'âge (âge de l'enquête)																								
moins de 18 ans	12,0	[2,9 - 38,3]	12,7	[1,7 - 54,5]	11,2	[3,0 - 34,5]	12,7	[1,7 - 54,5]	14,4	[5,8 - 31,7]	12,5	[2,4 - 45,7]	15,3	[3,8 - 45,6]	0,0		69,1	[34,3 - 90,6]	86,0	[49,5 - 97,5]	25,2	[6,9 - 60,5]	27	11
18-24 ans	9,9	[6,0 - 15,9]	5,8	[1,1 - 26,0]	18,0	[13,1 - 24,2]	14,9	[4,6 - 39,0]	6,2	[2,3 - 15,4]	6,2	[1,3 - 25,3]	4,4	[2,2 - 8,7]	5,5	[1,0 - 26,1]	68,9	[59,1 - 77,3]	77,3	[68,0 - 84,5]	15,7	[5,1 - 39,3]	252	54
25-29 ans	8,3	[3,5 - 18,5]	18,1	[7,3 - 38,0]	19,8	[14,2 - 26,8]	9,1	[3,8 - 19,9]	7,5	[4,5 - 12,4]	5,7	[1,8 - 16,5]	2,9	[1,4 - 5,8]	9,6	[2,1 - 34,4]	61,6	[49,8 - 72,2]	72,8	[64,5 - 79,7]	23,2	[10,8 - 42,8]	262	85
30-34 ans	23,1	[10,9 - 35,3]	5,5	[1,9 - 9,4]	33,4	[19,6 - 47,2]	8,9	[3,8 - 13,0]	9,4	[4,7 - 14,1]	7,0	[2,3 - 11,7]	2,8	[1,3 - 2,8]	1,5	[0,3 - 6,6]	74,6	[61,6 - 84,3]	85,0	[76,7 - 93,3]	19,4	[9,8 - 29,0]	192	126

	violence physique				violence psychologique ou morale				Violence sexuelle				Violence économique				Violence culturelle	au moins une violence				Effectif		
		42,7]		14,9]		50,8]		19,4]		18,1]		19,4]		5,9]					90,8]		34,7]			
35-49 ans		[5,0 - 12,5]		[2,8 - 8,2]	21,1	[15,0 - 28,9]	4,8	[2,6 - 8,5]	8,1	[3,8 - 16,3]	3,8	[2,0 - 7,2]	4,0	[1,7 - 9,3]	1,7	[0,7 - 3,9]	79,6	[70,9 - 86,2]	86,0	[79,9 - 90,5]	11,4	[7,8 - 16,3]	309	466
Total	11,8	[7,6 - 17,8]	6,7	[4,0 - 11,2]	22,4	[17,8 - 27,7]	7,2	[4,3 - 11,6]	8,0	[5,3 - 11,9]	5,0	[3,0 - 8,2]	4,0	[2,4 - 6,6]	2,9	[1,4 - 5,9]	72,1	[65,5 - 77,8]	81,1	[76,2 - 85,1]	14,9	[10,5 - 20,6]	1042	742

9.3. Nombre de femmes de la région du CE qui déclarent avoir subi des VBG

En plus de l'estimation de la proportion des femmes en union qui sont victimes de différents types de VBG, le tableau 9.2.2 ci-dessous reprend une estimation des effectifs de femmes ayant subi ces violences dans la région du Centre-Est. Cette estimation s'appuie sur l'effectif des femmes en union dans la région du Centre-Est dérivée des projections de population de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et de la prévalence observée des différents types de violence au cours de cette enquête. Les résultats montrent ainsi que les besoins d'assistance sont plus énormes en milieu rural et chez les femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction. Les violences qui touchent le plus grand nombre de femmes sont celles culturelles.

Tableau 9.2. 2 : Effectif des femmes de 12 à 49 en union victimes de VBG dans la région du Centre-Est

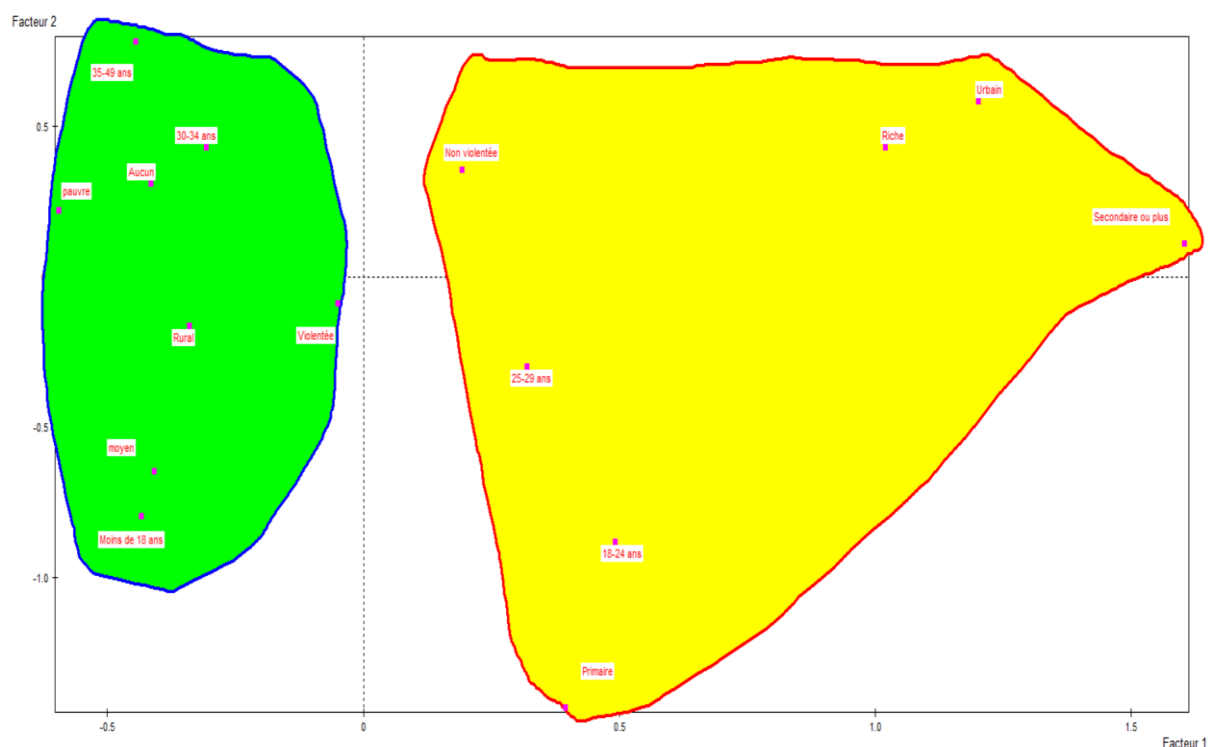
	Violence physique	Violence psychologique ou morale	Violence sexuelle	Violence économique	Violence culturelle	Au moins une violence
MILIEU DE RÉSIDENCE						
Urbain	5302	12247	631	1810	29588	33275
Rural	33147	60741	25436	11223	205341	230981
Niveau d'instruction						
Aucun	28779	54507	23514	10147	187898	206351
Primaire	6025	9584	1218	1641	30024	35010
Secondaire et plus	3645	8897	1336	1246	17009	22894
Tercile du niveau de vie						
Pauvre	9378	21030	7367	6504	74480	83697
Moyen	15053	25661	12399	3954	86445	94740
Riche	14018	26298	6300	2576	74005	85819
Groupe d'âge (âge de l'enquête)						
Moins de 18 ans	1301	1213	1552	1663	7481	9306
18-24 ans	7184	13045	4471	3200	49926	55980

	Violence physique	Violence psychologique ou morale	Violence sexuelle	Violence économique	Violence culturelle	Au moins une violence
25-29 ans	5706	13594	5124	1998	42286	49946
30-34 ans	15760	22757	6373	1915	50821	57872
35-49 ans	8497	22380	8549	4258	84416	91151
Total	38449	72988	26067	13034	234930	264255

9.4. Femmes non victimes de violence

Malgré la prépondérance des VBG dans la région du Centre-Est, 28,9% des femmes de 12 à 49 en union ont déclaré n'avoir subi aucune forme de violence au cours des entretiens. Rappelons qu'il s'agit ici des violences physiques, psychologiques ou morales, économiques, sexuelles et culturelles. Le graphique 9.2.2 ci-dessous permet de mettre en évidence les caractéristiques sociodémographiques de ces femmes à partir des deux axes factoriels dérivés de l'AFCM. Sur le graphique, chaque groupe reprend un certain nombre des caractéristiques des femmes en séparant celles victimes des violences et celles non victimes de violence. Particulièrement le groupe en jaune caractérise les femmes non victimes de violence. Il s'agit essentiellement de femmes jeunes, instruites et vivant en milieu urbain.

Graphique 9.2. 2 : Profil des femmes non victimes de violence



9.5. Violences sexuelles en dehors de l'espace domestique

Peu de **violences sexuelles en dehors de l'espace conjugal** ont été déclarées par les femmes enquêtées. Sur un effectif de 1081 femmes enquêtées, seules quatre (4) femmes ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles par quelqu'un d'autre que leur partenaire. Ces violences ont été des avances sexuelles, des mains portées sur les fesses, ou des embrassades contre leur gré. Ce petit effectif ne permet pas de faire des analyses quantitatives sur les violences sexuelles en dehors de l'espace conjugal.

9.6. Connaissance des lois et des droits

En ce qui concerne les **violences culturelles** (excision, veuvage, protection de l'enfance, mariage précoce, etc.) envers les femmes, elles sont en général considérées comme illégales.

Sur la question de l'**excision**, 87% des femmes savent que l'excision n'est pas légale et devrait être abandonnée. Cette connaissance de la loi augmente avec l'âge et avec le statut socioéconomique de la femme (instruction et richesse). En outre, 15% des femmes pensent que la pratique de l'excision est exigée par leur religion contre 73% qui ne sont pas en accord avec cette opinion. Par ailleurs, en cas d'excision 76% des femmes pensent que c'est la gendarmerie/police qui applique la loi, 5% et 8% respectivement les tribunaux et l'action sociale contre 10% qui estiment qu'aucune de ces structures n'est habilitée à faire appliquer la loi.

Pour ce qui est du **mariage précoce**, près de la moitié des femmes savent que la pratique est illégale (57% en ce qui concerne les filles contre 52% lorsqu'il s'agit de garçons).

En ce qui concerne le **veuvage**, seulement quatre femmes sur 10 ont affirmé savoir qu'une veuve peut se remanier tout en gardant son héritage, les plus jeunes et les plus instruites sont les plus informées.

Lorsque l'on s'intéresse à un **indicateur composite** sur la connaissance des lois liées aux violences culturelles, les résultats montrent tout d'abord que dans la région du Centre-Est 23,3% des femmes de 12 à 49 ans disposent d'une bonne connaissance des lois, ce qui reste très faible. Quelques inégalités sociales sont associées à cette connaissance. Les lois sont mieux connues par les femmes instruites comparativement à celles qui n'ont aucun niveau d'éducation. Par ailleurs les divorcées/séparées connaissent mieux les lois comparativement aux femmes en union.

Tableau 9.4. 1 : Proportion (%) suivant le niveau de connaissance des lois liées aux violences culturelles et certaines caractéristiques sociodémographiques

	Faible		Moyenne		Elevée		Total	Effectif
	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	
MILIEU DE RÉSIDENTE								
Urbain	24.7	[14.1-39.5]	45.1	[36.8-53.8]	30.2	[21.8-40.2]	100.0	345
Rural	40.7	[34.1-47.7]	37.3	[31.7-43.2]	22.0	[16.7-28.4]	100.0	1,103

	Faible		Moyenne		Elevée		Total	Effectif
	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	95% IC	Pourcentage	
PROVINCE DE RÉSIDENCE								
Boulgou	47.3	[38.9-55.8]	29.9	[24.1-36.4]	22.9	[15.6-32.2]	100.0	702
Kouritenga	28.5	[21.3-37.0]	46.2	[38.2-54.4]	25.3	[19.5-32.2]	100.0	559
Koulpélogo	26.9	[20.4-34.6]	55.7	[45.6-65.3]	17.4	[9.7-29.2]	100.0	187
NIVEAU D'INSTRUCTION								
Aucun	38.4	[32.5-44.8]	40.9	[35.2-47.0]	20.6	[15.6-26.8]	100.0	836
Primaire	48.8	[38.2-59.5]	31.5	[22.4-42.3]	19.7	[13.1-28.5]	100.0	318
Secondaire ou plus	24.7	[15.2-37.5]	38.9	[30.6-47.8]	36.5	[26.3-48.0]	100.0	294
NIVEAU DE VIE								
Pauvre	42.5	[34.6-50.8]	34.8	[27.9-42.3]	22.7	[16.4-30.6]	100.0	505
Moyen	42.4	[34.7-50.5]	38.5	[32.3-45.1]	19.1	[14.5-24.8]	100.0	471
Riche	29.6	[20.8-40.1]	42.1	[33.4-51.4]	28.3	[20.7-37.4]	100.0	472
GROUPE D'AGE								
Moins de 18 ans	48.2	[38.2-58.4]	31.3	[23.5-40.4]	20.5	[14.1-28.8]	100.0	300
18-24 ans	36.9	[29.2-45.4]	36.6	[29.3-44.7]	26.4	[18.8-35.8]	100.0	330
25-29 ans	38.5	[27.5-50.8]	35.3	[26.7-45.0]	26.2	[17.9-36.5]	100.0	278
30-34 ans	37.0	[23.5-52.9]	42.4	[29.6-56.2]	20.7	[13.8-29.7]	100.0	205
35-49 ans	29.2	[20.4-39.9]	47.5	[38.7-56.5]	23.3	[15.4-33.6]	100.0	335
STATUT MATRIMONIAL								
En union	36.3	[30.5-42.5]	41.3	[35.8-46.9]	22.4	[17.9-27.8]	100.0	1,042
Divorce	54.2	[29.0-77.5]	21.6	[7.3-49.1]	24.2	[8.8-51.3]	100.0	20
Veuf	38.2	[14.0-70.1]	9.7	[2.7-29.0]	52.1	[21.6-81.1]	100.0	19
Célibataire	42.3	[33.6-51.5]	33.4	[27.0-40.6]	24.2	[17.0-33.2]	100.0	367
Total	38.3	[32.3-44.6]	38.5	[33.5-43.7]	23.3	[18.5-28.8]	100.0	1,448

9.7. Prise de décision et autonomisation de la femme

Les femmes ne disposent pas toujours de l'autonomie nécessaire pour décider des pratiques qui les affectent principalement. Il s'agit entre autres de la pratique contraceptive, de l'activité sexuelle, de l'exercice d'une activité économique, des dépenses du ménage, de la visite aux proches, de leur mariage et même de la fréquentation des centres de santé. Sans surprise, les femmes instruites ou riches et plus jeunes sont plus autonomes.

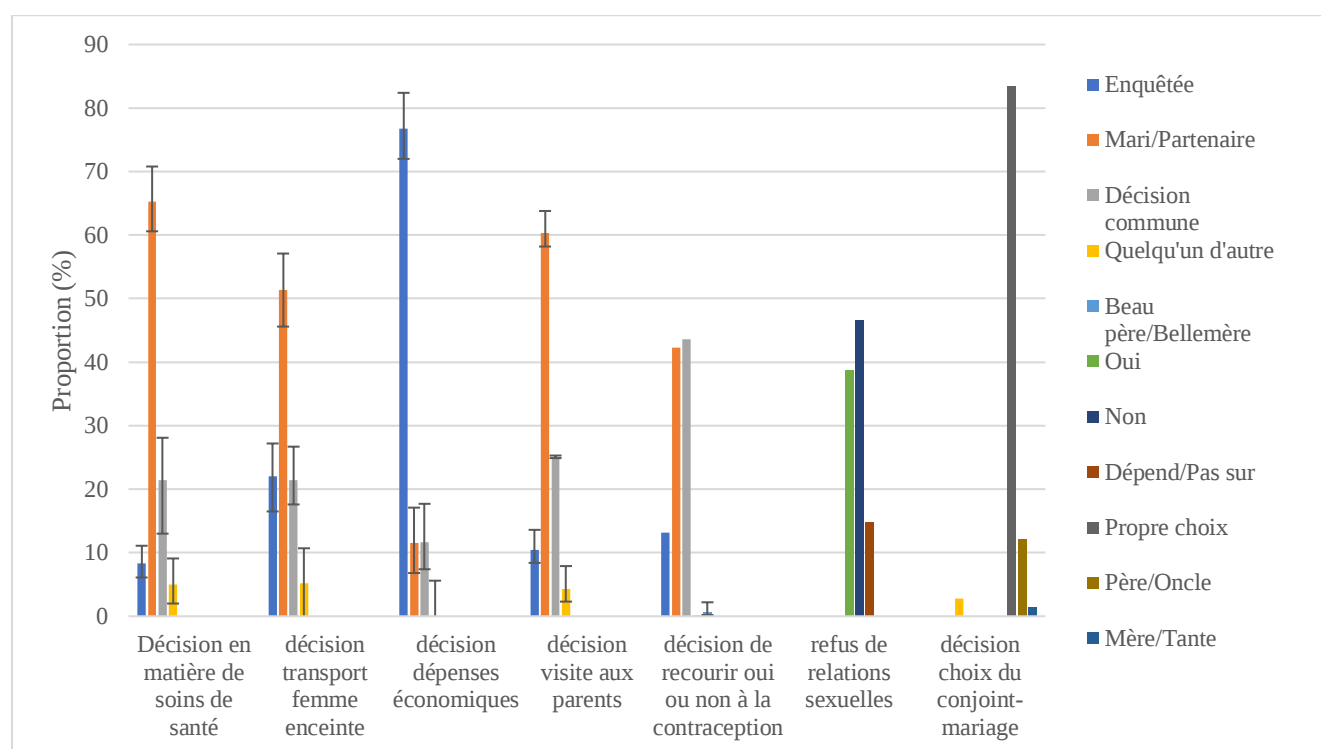
La décision de recourir ou non à la **contraception** relève principalement de l'homme. En effet, 42% des femmes pensent que l'homme devrait décider tout seul s'il faut recourir ou non à la contraception et dans 44% des cas la décision devrait tenir compte de l'avis de la femme ; seulement 13% des femmes pensent que la décision devrait relever de la femme uniquement. En ce qui concerne les **relations sexuelles**, 9 femmes sur 20 ne peuvent pas refuser d'avoir des

relations avec leur partenaire même si elles n'ont pas envie. Seulement sept sur 20 peuvent décider d'elles-mêmes quand accepter des relations sexuelles.

La prise de décision en **matière de santé** est largement du ressort du conjoint. En effet, 13 femmes sur 20 ont affirmé que cette décision est du ressort du conjoint tandis que quatre sur 20 pensent qu'elle doit être conjointement prise et seulement deux femmes sur 20 pensent que cela devrait relever de la femme. Pour ce qui est du transport **de la femme enceinte** au centre de santé sur 20 femmes, 10 estiment que cela revient uniquement au partenaire tandis que huit pensent que cela devrait impliquer la femme.

Chez 20% de femmes, **la décision de mariage** est prise par d'autres membres de la famille (pères/oncles/mères/tantes). En ce qui concerne la prise de décision pour les **dépenses économiques**, les femmes semblent être plus autonomes. En effet trois femmes sur quatre décident d'elles-mêmes de comment dépenser l'argent qu'elles gagnent contre 25% des femmes qui prennent cette décision conjointement avec le partenaire ou laissent la décision de l'homme. S'agissant de la **visite rendue aux propres parents**, pour trois femmes sur cinq la décision relève du conjoint.

Graphique 9.5. 1 : Répartition (%) des femmes de 12-49 ans suivant les différents domaines de prise de décisions et d'autonomie



10. SÉCURITÉ

La question de la sécurité concerne l'axe 2 du programme de Enabel dans la région du Centre-Est. L'objectif de cet axe est de renforcer la sécurité dans le Centre-Est. Il s'agit de réduire l'insécurité dans le Centre-Est à travers l'opérationnalisation d'une approche de police de proximité. Cette approche s'inscrit dans les priorités stratégiques du Burkina Faso. L'intervention ambitionne renforcer la présence et la capacité opérationnelle des forces de sécurité intérieure (FSI) sur le terrain, faciliter l'identification des priorités en matière de sécurité, telles que perçues par les populations. L'intervention cherche également à améliorer de façon générale la collaboration et la communication entre les FSI, porteurs d'obligations, et les populations, détenteurs de droits. Elle sera fortement associée à une volonté de considérer l'âge et de focaliser sur les jeunes/ados (jeunes femmes en particulier) et sur leurs différences de CAP par rapport aux plus âgés.

Sur l'insécurité et les rapports avec les FSI les données de références sont fournies par une enquête récente du PARSIB (2017, CTB-ENABEL) réalisée au niveau national sur échantillon par le Centre pour la gouvernance démocratique et dont les résultats ont été publiés en 2017 sous le titre *Étude sur les besoins de sécurité au Burkina Faso*. Cette recherche interrogeait un échantillon de population et des membres des FSI. Des chercheurs du CEDRES et de l'ISSP qui ont implémenté la recherche dont il est question ici étaient déjà impliqués dans la recherche commanditée par le PARSIB. De nombreuses questions relatives à l'insécurité et aux rapports avec les FSI ont été reprises de cette enquête PARSIB. Enabel visait à mesurer d'éventuelles évolutions et à proposer un focus sur la région Centre-Est. Il s'agissait aussi de cadrer ces informations sécuritaires dans une perspective double : Genre & Droits. Ces cinq dernières années, le contexte sécuritaire a empiré dans l'ensemble du pays notamment dans la perspective des élections et en raison des déplacements de population. La région du CE n'étant pas épargnée.

Le rapport final de cette étude CAP exploitera donc systématiquement les comparaisons entre nos résultats et les résultats de l'*Étude sur les besoins de sécurité au Burkina Faso en les interprétant à la lumière des résultats des autres volets d'investigation et dans une perspective Genre & Droits*.

10.1. Sentiment de sécurité

La présente section traite d'abord de la situation sécuritaire perçue ; les violences redoutées par les populations, l'insécurité et niveau de vie des ménages, la prise en charge des violences et la gestion des plaintes par les FSI, la perception de la population de l'attitude de la police/gendarmerie et les faits de criminalité subis par la population de la région du Centre-Est.

10.1.1. Situation sécuritaire

Il est important de rappeler ici que certaines provinces n'ont pas été enquêtées en raison de la situation sécuritaire qui y prévaut (voir la carte Carte 5.2.1 ci-dessus). L'opinion de la population des zones « insécuritaires » sera certainement différente de celle des zones

« sécuritaires ». Néanmoins, la logique de voisinage, de relation de parenté et de coopération entre les deux zones intègre partiellement les opinions des populations dans ces zones « insécuritaires ».

La dynamique comparative du sentiment de sécurité dans le quartier de résidence par rapport aux trois dernières années montre qu'elle a positivement évolué dans la région du Centre-Est (Tableau 10.1.1)

Notons d'emblée que très peu de personnes ont refusé de répondre et très peu également ont déclaré « ne pas savoir répondre ». En effet, 70,6% des hommes et 64,3% des femmes trouvent que la situation sécuritaire est meilleure actuellement par rapport aux trois dernières années, contre 2,3% des hommes et 1,5% des femmes estimant qu'elle est pire. Notons cependant que 25 à 35 % des personnes interrogées (selon les catégories des variables sociodémographiques) déclarent que la situation est « inchangée » ou « ni pire ni meilleure ». Ainsi, 31% des femmes de 18-24 ans et 40,3 % des femmes de 30 à 34 ans sont dans ce cas. Dans la grande sous-population en Union, 36,2% des femmes et 26 % des hommes estiment que la situation ne s'est pas améliorée.

En considérant le lieu résidence, les résultats de l'étude CAP indiquent que la situation sécuritaire s'est améliorée tant en milieu urbain que rural. Les données indiquent aussi que 71,7% des hommes résidents en milieu rural et 67,9% vivant en ville estiment que la situation sécuritaire s'est améliorée par rapport aux trois dernières années (Tableau 10.1.1).

S'agissant de l'opinion des femmes en fonction du lieu de résidence, la situation sécuritaire s'est améliorée (65,4% du milieu rural contre 58,1% du milieu urbain), mais dans une moindre proportion par rapport au point de vue des hommes. En analysant la situation sécuritaire en fonction de la province de résidence, il ressort que le Kouritenga est la meilleure des trois provinces (89% des hommes et 64,7% des femmes estiment que la situation sécuritaire est meilleure) présentement par rapport aux trois dernières années (Tableau 10.1.1).

En ce qui concerne le statut matrimonial, les veufs (98%) et les femmes divorcées (81,7%) trouvent la situation sécuritaire meilleure par rapport aux trois dernières années contre 10% de veuves et 9,5% de femmes divorcées qui trouvent qu'elle est pire. La vie en couple serait une sécurité pour la gente féminine.

Au regard du niveau d'instruction, les hommes (73%) sans niveau et les femmes (70,8%) de niveau secondaire ou plus indiquent une meilleure situation sécuritaire contre 7,4% des hommes du niveau primaire et 2,4% de femmes de niveau secondaire ou plus qui trouvent la trouvent pire. La sécurité de la femme serait liée plus à l'acquisition des connaissances.

Pour le niveau de vie, la sécurité est meilleure pour les riches (72,5% des hommes et 64,7% des femmes) contre une situation pire ces 3 dernières années indiquée par 4,8% d'hommes riches et 3,1% de femmes pauvres. L'acquisition d'une sécurité serait liée à la détention de la richesse.

Quant à l'âge, 76,7% des hommes de 35 à 59 ans ainsi que 68,4% des femmes de moins de 18 ans constatent une meilleure situation sécuritaire par rapport aux 3 dernières années. En revanche, la situation est appréciée comme étant pire pour les jeunes de 18-24 ans (5,2% pour les hommes et 3,7% pour les femmes). L'insécurité concerne plus les jeunes certainement au regard de leurs conditions de vie.

Tableau 10.1. 1 : Appréciation de la situation sécuritaire actuelle par rapport aux trois (03) dernières années (Quelle appréciation faites-vous de la situation sécuritaire actuelle de votre quartier/lieu de résidence par rapport aux trois (03) dernières années ?)

	Meilleure (%)		Pire (%)		Ni pire ni meilleure (%)		Inchangée (%)		Ne sait pas (%)		Refus de répondre	Effectif (Nombre)	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme	Femme
PROVINCE													
Boulgou	66,2	63,9	2,9	1,0	17,5	10,8	13,3	23,7	0,2	0,4	0,2	643	702
Kouritenga	89,0	64,7	0,6	1,2	6,2	7,4	4,2	24,0	0,0	2,5	0,1	279	559
Koulpélogo	68,4	64,5	1,8	5,6	12,3	12,4	15,3	13,9	2,2	3,6	0,0	195	187
MILIEU DE RÉSIDENCE													
Urbain	67,9	58,1	4,0	1,2	18,4	20,3	9,6	17,7	0,0	2,3	0,4	328	345
Rural	71,7	65,4	1,7	1,6	13,4	7,8	12,7	23,8	0,5	1,3	0,1	789	1103
STATUT MATRIMONIAL													
En union	71,9	60,9	1,9	1,6	13,9	11,0	12,1	25,2	0,2	1,2	0,1	742	1042
Divorce	69,7	81,7	0,0	9,5	5,9	5,7	15,8	1,6	8,6	0,0	1,5	12	20
Veuf	98,0	56,8	0,0	10,0	2,0	1,5	0,0	31,7	0,0	0,0	0,0	6	19
Célibataire	68,4	71,7	3,0	0,9	16,7	7,0	11,5	18,0	0,4	2,2	0,3	357	367
NIVEAU D'INSTRUCTION													
Aucun	73,0	61,5	1,4	1,8	14,5	10,7	10,9	24,3	0,2	1,4	0,3	631	836
Primaire	66,1	66,6	7,4	0,2	14,6	6,1	11,3	25,2	0,6	2,0	0,0	198	318
Secondaire ou plus	68,6	70,8	1,0	2,4	15,5	10,5	14,3	15,1	0,6	1,2	0,0	288	294
NIVEAU DE VIE													
Pauvre	67,8	64,7	1,3	3,1	16,5	9,9	14,0	19,2	0,4	2,8	0,3	383	505
Moyen	71,5	63,5	1,5	1,1	13,9	6,0	12,7	28,5	0,5	0,8	0,1	411	471
Riche	72,5	64,7	4,8	0,5	14,3	13,4	8,2	20,5	0,1	0,9	0,0	323	472
AGE													
Moins de 18 ans	73,0	68,4	0,8	0,8	15,3	7,2	10,2	20,7	0,7	2,6	0,4	161	300
18-24 ans	60,3	63,6	5,2	3,7	19,6	8,5	14,8	22,5	0,1	1,8	0,0	221	330
25-29 ans	71,2	64,7	3,6	0,7	18,5	9,3	6,2	23,5	0,6	1,8	0,0	109	278
30-34 ans	76,7	58,0	0,0	1,4	14,1	15,4	9,1	24,9	0,0	0,3	0,1	143	205
35-49/598 ans	74,3	64,2	1,6	1,2	10,6	9,9	13,0	23,9	0,4	0,6	0,2	483	335
Total	70,6	64,3	2,3	1,5	14,8	9,7	11,9	22,9	0,4	1,5	0,2	1117	1448

Le niveau actuel de sécurité dans la région du Centre-Est est majoritairement jugé bon par les populations et même très bon pour environ une personne sur cinq (Tableau 10.1.2). En effet, les hommes considèrent le niveau de sécurité comme très bon à 25,5% et bon à 62,2%. Quant

7 Question posée aux personnes enquêtées.

8 Pour cette dernière tranche, l'âge de la femme se limite à 49 ans et celui des hommes à 59 ans.

aux femmes, le niveau actuel de la sécurité est jugé très bon à 23,8% et bon à 66,9%. Une minorité des populations (3,2% des hommes contre 1,8% des femmes) estime mauvais le niveau actuel de la sécurité.

Par ailleurs, la situation sécuritaire actuelle est différemment appréciée selon les provinces, le genre, le niveau d'instruction, le niveau de vie, le milieu de résidence et l'âge dans la région du Centre-Est. Néanmoins, peu de personnes questionnées ont trouvé qu'elle est très mauvaise. Les différences d'appréciation entre femmes et hommes ne sont donc pas très significatives. Les hommes étant plus prompts à déclarer un sentiment général d'insécurité dans la localité, sauf dans le cas des diplômés du secondaire : 3,7 % des femmes contre 1,1% des hommes.

Tableau 10.1. 2 : Appréciation de la situation sécuritaire actuelle dans la localité
(Comment jugez-vous le niveau actuel de sécurité dans votre localité ?)

	Très bon (%)		Bon (%)		Ni bon, ni mauvais (%)		Mauvais (%)		Très mauvais (%)	Effectif	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme	Femme
PROVINCE											
Boulgou	22,7	22,8	63,9	70,1	9,9	5,6	3,6	1,6	0	643	702
Kouritenga	34,1	29	60,9	61,2	3,9	8,3	1,1	1,6	0	279	559
Koulpélogo	30,4	9,1	54	72,2	12,1	14,5	3,6	4	0,2	195	187
MILIEU DE RÉSIDENCE											
Urbain	22,7	12,8	59,6	71,9	13,7	13,1	3,9	2,3	0	328	345
Rural	26,8	25,8	63,1	66,1	7,2	6,4	2,9	1,7	0	789	1103
STATUT MATRIMONIAL											
En union	25,6	23,5	62,7	67,3	9,1	7,6	2,6	1,7	0	742	1042
Divorce	45,4	33,1	37,6	58	17	8,8	0	0	0	12	20
Veuf	43	37,2	57	32,9	0	29,9	0	0	0	6	19
Célibataire	24,9	24	62,1	67,6	8,8	6,3	4,1	2,1	0	357	367
NIVEAU D'INSTRUCTION											
Aucun	28,4	24,8	59,8	65,7	9,2	7,8	2,5	1,7	0	631	836
Primaire	24	23,2	57,3	71,2	10,4	5,1	8,2	0,6	0	198	318
Secondaire ou plus	20,7	21,3	70,6	65,9	7,6	9,1	1,1	3,7	0,1	288	294
NIVEAU DE VIE											
Pauvre	22,5	18,5	64,6	71	10,4	7,7	2,4	2,8	0	383	505
Moyen	25,1	27,9	64,6	64,5	8,9	6,2	1,4	1,4	0	411	471
Riche	30	24,7	55,6	65,5	7,7	8,6	6,7	1,2	0	323	472
AGE											
Moins de 18 ans	25,6	25,6	65,8	65,7	6,9	6,9	1,7	1,8	0	161	300
18-24 ans	23,4	18,2	57,9	69,3	12,7	8,7	6,1	3,7	0,1	221	330
25-29 ans	26,8	22,6	58,3	68,1	5,7	8,7	9,3	0,6	0	109	278
30-34 ans	31,7	29,7	60,1	62,8	8,2	6,1	0	1,3	0	143	205
35-49/59 ans	24,9	23,8	64,9	68,1	8,8	7	1,4	1,1	0	483	335
Total	25,7	23,8	62,2	66,9	9	7,4	3,2	1,8	0	1117	1448

Globalement, les populations de la région du Centre-Est circulent dans les villes et campagnes sans crainte pour leur sécurité. Les résultats de l'étude CAP montrent que 87,9% des hommes et 87,5% des femmes (Tableau 10.1.3) affirment circuler librement sans crainte. Par contre, une minorité (12,1% des hommes et 12,5% des femmes) vaque à leurs occupations dans une atmosphère de crainte pour leur sécurité. En analysant les données en fonction de la province de résidence, du milieu de résidence, du niveau de vie, de l'âge, du statut matrimonial et du niveau d'instruction, il ressort une tendance similaire à celle de la perception globale des hommes et des femmes. Quel que soit le lieu de résidence, plus de femmes que d'hommes trouvent bon le niveau de sécurité. Il en est de même pour le niveau d'instruction à l'exception de la population à un niveau secondaire ou plus où les hommes dominent. Quant à l'âge, il ressort presque une parité entre hommes et femmes pour les moins de 18 ans alors que pour les autres âges, les femmes ont plus une bonne appréciation de la sécurité. Toutefois, l'ensemble des veufs (100% d'un tout petit nombre de veufs répondants) de l'échantillon affirme circuler sans aucune crainte pour leur sécurité. 17 % des femmes urbaines du CE disent ne pas être en mesure de circuler sans crainte. Ce niveau atteint 21,3 % dans pour l'ensemble des femmes de Koulpélogo et 26% des hommes de cette province.

Tableau 10.1. 3 : Personnes circulant librement sans crainte pour leur sécurité (*Dans votre localité, est-il possible de circuler dans vos villes et campagnes sans crainte pour sa sécurité ?*)

	Possibilité de circuler sans crainte pour sa sécurité (%)		Impossibilité de circuler sans crainte pour sa sécurité (%)		Effectif	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
PROVINCE DE RÉSIDENCE						
Boulgou	91,2	90,6	8,8	9,4	643	702
Kouritenga	84,1	85,4	15,9	14,6	279	559
Koulpélogo	74,0	78,7	26,0	21,3	195	187
MILIEU DE RÉSIDENCE						
Urbain	86,3	83,0	13,7	17,0	328	345
Rural	88,5	88,3	11,5	11,7	789	1103
STATUT MATRIMONIAL						
En union	88,2	87,3	11,8	12,7	742	1042
Divorce	92,1	80,4	7,9	19,6	12	20
Veuf	100,0	90,8	0,0	9,2	6	19
Célibataire	87,1	88,2	12,9	11,8	357	367
NIVEAU D'INSTRUCTION						
Aucun	89,9	87,0	10,1	13,0	631	836
Primaire	83,2	90,3	16,8	9,7	198	318
Secondaire ou plus	86,6	85,9	13,4	14,1	288	294
NIVEAU DE VIE						
Pauvre	89,9	88,2	10,1	11,8	383	505
Moyen	89,2	89,1	10,8	10,9	411	471
Riche	83,6	85,2	16,4	14,8	323	472
AGE						
Moins de 18 ans	89,9	87,7	10,1	12,3	161	300
18-24 ans	83,0	85,4	17,0	14,6	221	330
25-29 ans	85,8	91,5	14,2	8,5	109	278

30-34 ans	91,0	88,8	9,0	11,2	143	205
35-49/59 ans	89,7	85,7	10,3	14,3	483	335
Total	87,9	87,5	12,1	12,5	1117	1448

Les hommes et les femmes placent la sécurité à peu près au même niveau dans la région du Centre-Est sur une échelle de valeur allant de 0 à 10. Les données indiquent une moyenne de 7,48/10 selon l'opinion des femmes et de 7,40/10 selon les hommes (Tableau 10.1.3). La note moyenne donnée par l'ensemble des enquêtés est 7,44/10 et est au-dessus de celle de 5.83 du CGD en novembre 2017. Les résultats montrent par ailleurs que la province du Kouritenga s'en tire avec la meilleure note de 7,72/10 et 7,69/10, respectivement selon les opinions des hommes et des femmes. La moyenne est meilleure en milieu rural qu'en milieu urbain tant pour les femmes que les hommes. Comparativement.

Tableau 10.1.4 : Niveau actuel de sécurité dans la localité sur une note de 10 dans le Centre-Est (Sur une échelle, si un score de « 10 » représente le meilleur niveau possible, et un score de « 0 » le pire des niveaux possibles, quel score représente le mieux le niveau de sécurité de votre localité de façon générale selon vous ?)

		Moyenne	Écart type	Intervalle de confiance à 95 %
Total homme		7,400179	0,0524102	[7,297345 - 7,503013]
Total femme		7,480663	0,0463200	[7,389801 - 7,571524]
Total général		7,445614	0,0347105	[7,377551 - 7,513677]
MILIEU DE RÉSIDENCE				
Urbain	Homme	7,317073	0,0967156	[7,127308 - 7,506838]
	Femme	7,226087	0,0946174	[7,040485 - 7,411689]
Rural	Homme	7,434728	0,0623584	[7,312374 - 7,557081]
	Femme	7,56029	0,0529167	[7,456488 - 7,664092]
PROVINCE DE RÉSIDENCE				
Boulgou	Homme	7,323484	0,0687065	[7,188675 - 7,458292]
	Femme	7,413105	0,0661255	[7,283393 - 7,542818]
Kouritenga	Homme	7,727599	0,1043041	[7,522944 - 7,932253]
	Femme	7,699463	0,0741023	[7,554104 - 7,844823]
Koulpélogo	Homme	7,184615	0,1247631	[6,939818 - 7,429413]
	Femme	7,080214	0,1281200	[6,828893 - 7,331535]

Source : Enquête CAP/ENABEL, 2021

10.2. Violences redoutées par les populations

Plusieurs violences sont redoutées par les populations au sein de leurs domiciles (Tableau 5). Les résultats de l'étude montrent qu'en général, les vols dans les habitations (21,5%), les menaces à main armée (18,3%), les agressions physiques (16%) et les vols d'animaux (15,8%) sont les principales violences redoutées par les populations de la région du Centre-Est au sein de leur domicile (Tableau 5). En considérant le milieu de résidence, les vols dans les habitations (31,16%), les menaces à main armées (14,65%), les agressions physiques (17,67%) constituent les violences les plus redoutées par les populations en milieu urbain. Quant aux populations du milieu rural, les menaces à main armée (19,6%), les vols d'animaux (18,1%) et les vols dans les habitations (18%) sont les principales violences redoutées par les populations. Pour le genre,

les violences redoutées sont les vols dans les habitations (21,19% d'hommes et 24,07% de femmes), les menaces à mains armée (18,8% d'hommes et 13,58% de femmes), les agressions physiques/torture (16,08% d'hommes et 14,81% de femmes) et les vols d'animaux ou de bétail (16,49 % d'hommes et 9,88% de femmes). Le score global de Koulpélogo interpelle. On y redoute beaucoup plus qu'ailleurs les agressions à main armée.

Tableau 10.2.1 : Violences redoutées par les populations au sein du ménage (Quel type de violence redoutez-vous le plus comme chef de ménage au sein du ménage ?)

Violences	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM9		TOTAL	
	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpélogo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Fréquence (%)	Effectif
Violences sexuelles	2,56	2,09	0,88	3,49	1,67	1,63	6,79	2,15	35
Agression physique/Torture	17,4	15,43	12,3	17,67	15,3	16,08	14,81	16	260
Vols dans votre habitation	21,4	21,06	22,8	31,16	18	21,19	24,07	21,5	350
Vols dans les champs/Lieu de travail	1,54	1,61	3,07	1,16	2	1,77	1,85	1,78	29
Vols d'animaux ou de bétail	17,4	13,99	15,4	9,53	18,1	16,49	9,88	15,8	258
Menaces à mains armées	14,1	19,29	29,8	14,65	19,6	18,8	13,58	18,3	298
Violences verbale/émotionnelle	10	5,47	7,02	6,74	8,25	7,77	8,64	7,85	128
Infraction à la Sécurité routière	3,46	3,05	3,95	4,65	2,92	3,13	5,56	3,37	55
Homicide	4,62	14,15	1,32	5,35	8,67	8,04	5,56	7,79	127
Harcèlement	0,26	0,32	0,44	0,47	0,25	0,34	0	0,31	5
Autres violences	7,18	3,54	3,07	5,12	5,25	4,77	9,26	5,21	85
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	1715

À la question adressée aux chefs de ménages, « Quel type de violence redoutez-vous le plus comme chef de ménage au sein du ménage ? », il ressort qu'à l'instar des violences redoutées dans le ménage, les populations de la région du Centre-Est redoutent des violences **hors ménage**. Les données de l'étude CAP révèlent que les agressions physiques (19,4%), les menaces à mains armées (37,3%) sont de loin les violences publiques les plus redoutées. Remarquons l'importance des infractions à la sécurité routière (15,4%) comme violences redoutées par les populations hors ménage, en particulier par les femmes. (Tableau 10.2. 2). Les résultats montrent de façon spécifique que, dans la province du Koulpélogo, la moitié (50,4%) des enquêtés craignent beaucoup et avant tout les menaces à mains armées. Les données révèlent aussi que le harcèlement (0,6%) et les violences sexuelles (1% pour les hommes et 4% pour les femmes) sont les moins redoutés hors du domicile dans le Centre-Est (Tableau 10.2. 2).

Tableau 10.2. 2 : Violences redoutées par les populations hors du ménage (Quel type de violence hors ménage, redoutez-vous le plus comme chef de ménage ?)

	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM		TOTAL	
Violences	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpélog o (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Fréquence (%)	Effectif
Violences sexuelles	1,1	1,6	1,2	2,8	0,8	1,0	4,0	1,3	23
Agression physique/Torture	20,2	21,4	11,8	25,4	17,5	19,2	21,8	19,4	340
Vols dans les champs/Lieu de travail	2,3	1,7	3,1	1,6	2,4	2,2	1,7	2,2	38
Vols d'animaux ou de bétail	8,8	9,8	6,9	5,6	10,0	9,1	6,9	8,9	156
Menaces à mains armées	32,7	37,6	50,4	37,9	37,1	38,6	25,3	37,3	653
Violences verbale/émotionnelle	6,1	3,3	1,5	4,7	4,2	4,1	6,9	4,3	76
Infraction à la Sécurité routière	21,7	6,7	19,1	14,2	15,8	14,5	23,0	15,4	269
Homicide	3,4	14,5	3,4	4,2	8,9	7,8	7,5	7,8	136
Harcèlement	0,8	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,0	0,6	10
Autres violences	3,0	2,9	2,3	3,3	2,7	2,9	2,9	2,9	50
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	1751

La question « La sécurité de vos enfants ou des autres enfants est-elle garantie sur le chemin de l'école/lycée » est répondue par une sous-population possédant des enfants à l'école. Cette sécurité des enfants sur chemin de l'école est partiellement garantie dans la région du Centre-Est. Les données de l'étude révèlent que 70% des hommes et 72,4% des femmes estiment que la sécurité des enfants est garantie lorsqu'ils se rendent à l'école (Tableau 10.2. 3). La province du Koulpélogo de la région garantit moins la sécurité des élèves. En effet, 37,4% de la population de cette province déclarent que la sécurité de leurs enfants sur le chemin de l'école n'est pas garantie. Aussi, les chefs de ménage âgés de 18-24 ans et ceux de 60 ans et plus garantissent mieux la sécurité des enfants sur le chemin de l'école respectivement de 74,51% et 71,94%. Ce sont très largement les infractions à la sécurité routière qui sont mises en cause partout et particulièrement par les femmes. Les craintes d'agression physique des enfants sont plutôt fortement exprimées par des hommes urbains. Les violences sexuelles à l'égard des enfants sur le chemin de l'école sont peu redoutées.

Tableau 10.2. 3 : Sécurité des enfants sur le chemin de l'école (La sécurité de vos enfants ou des autres enfants est-elle garantie sur le chemin de l'école/lycée ?)

	Sécurité garantie (%)	Sécurité non garantie (%)	Effectif
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE			
Homme	69,98	30,02	2558
Femme	72,41	27,59	290
PROVINCE DE RÉSIDENCE			
Boulgou	70,09	29,91	1461
Kouritenga	73,71	26,29	970
Koulpélogo	62,59	37,41	417
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	69,36	30,64	754
Rural	70,53	29,47	2094

AGE DU CHEF DE MÉNAGE			
Moins de 18 ans	50	50	6
18-24 ans	74,51	25,49	102
25-29 ans	75	25	172
30-34 ans	68,11	31,89	301
35-59 ans	69,03	30,97	1508
60 ans et plus	71,94	28,06	759
Total	70,22	29,78	2848

Certaines violences planent sur les enfants sur le chemin de l'école. Sur **une sous population** ayant des enfants à l'école, il ressort des données que l'infraction à la sécurité routière est la principale violence qui touche les élèves comme l'atteste l'opinion de 70,4% des enquêtés (Tableau 10.2. 4). Cette violence qui plane sur les enfants est plus importante en milieu urbain (73,8%) comparativement au milieu rural (68,8%). Les élèves de la province du Boulgou sont les plus exposés à cette principale violence comme l'indiquent 80% des interviewés. Ce résultat s'explique aisément par la densité de la circulation en milieu urbain par rapport au milieu rural. À l'instar de cette principale violence, *l'agression physique* occupe le deuxième rang (11,69% des violences). Quant au harcèlement sexuel, les femmes chefs de ménages n'ont rien relevé au cours de l'enquête. Peut-être que le sujet est tabou ou banalisé ou inexistant ? Aussi, la province de Koulpélogo ne relève pas de harcèlement sexuel. (Tableau 10.2. 4).

Tableau 10.2. 4 : Principale violence qui plane sur les enfants sur le chemin de l'école (Si non, quel est le principal danger (violence) qui plane sur eux généralement sur le chemin de l'école/lycée ?)

	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM		TOTAL	
Violences	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpélogo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Fréquence (%)	Effectif
Violences sexuelles	0,56	0	2,33	0	0,92	0,71	0	0,62	2
Aggression physique	11,3	13,33	9,3	14,02	10,55	12,46	6,82	11,6	38
Menaces à mains armées	1,69	4,76	2,33	0,93	3,67	3,2	0	2,77	9
Violences verbale/émotionnelle	0,56	11,43	2,33	0,93	5,96	4,98	0	4,31	14
Infraction à la Sécurité routière	80,2	52,38	74,42	73,83	68,81	68,33	84,09	70,4	229
Homicide	0,56	0,95	0	0	0,92	0,71	0	0,62	2
Harcèlement	1,69	0,95	0	0,93	1,38	1,42	0	1,23	4
Autres violences	3,39	16,19	9,3	9,35	7,8	8,19	9,09	8,31	27
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	325

Les filles et les garçons sont exposés à ces violences. Le groupe des filles est le plus vulnérable à ces violences. L'étude CAP révèle qu'en effet, 70,8% des répondants considèrent que les filles

sont les principales victimes de ces violences contre 29,2% pour les garçons. Les femmes sont 77 % à considérer que les filles sont les premières victimes de ces violences. La violence subie par les garçons est plus élevée dans la province de Koulpèlogo comparativement aux autres provinces de la région (Tableau 10.2.5).

Tableau 10.2. 5 : Groupe le plus exposé aux violences (Parmi les filles et les garçons, quel est le groupe le plus victime de violences ?)

	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM		Total	
	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpèlogo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Fréquence (%)	Effectif
Filles	72,32	72,38	60,47	74,77	68,81	69,75	77,27	70,77	230
Garçons	27,68	27,62	39,53	25,23	31,19	30,25	22,73	29,23	95
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	325

Considérant toujours **la sous-population**, la sécurité des populations sur le chemin de la recherche d'eau est aussi menacée dans la région du Centre-Est. Le risque spécifiquement lié à cette tâche est très fortement ressenti. En effet, les données de l'étude CAP indiquent que 98% des femmes et 96,5% des hommes affirment que la sécurité des populations n'est pas garantie sur le chemin de la recherche d'eau. Globalement, les interviewés estiment à 96,6% que des dangers planent sur les populations lorsqu'elles partent à la recherche d'eau (Tableau 10.2. 6). Ces chiffres contrastent avec les données présentées avant sur les sentiments généraux de sécurité. 95 % des répondants disent que la sécurité n'est pas garantie pour cette tâche spécifiquement féminine et rurale. Cette donnée doit être mise en rapport avec la précédente selon la précédente : 7 répondants sur 10 considèrent que les femmes sont les principales cibles de la violence.

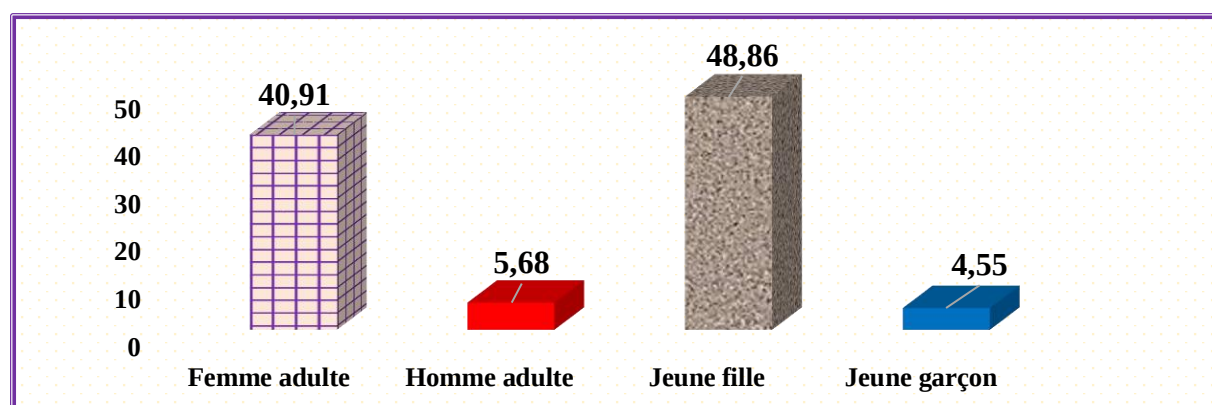
Tableau 10.2.6: Sécurité des populations sur le chemin de la recherche d'eau (Sur le chemin de la recherche d'eau, les membres de votre ménage ou de ménage que vous connaissez sont-ils victimes de violences ?).

	Sécurité garantie (%)	Sécurité non garantie (%)	Effectif
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE			
Homme	3,5	96,5	2370
Femme	1,98	98,02	253
PROVINCE DE RÉSIDENCE			
Boulgou	3,07	96,93	1304
Kouritenga	3,88	96,12	903
Koulpèlogo	3,13	96,88	416
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	2,4	97,6	583
Rural	3,63	96,37	2040
AGE DU CHEF DE MÉNAGE			
Moins de 18 ans	0	100	6
18-24 ans	4,21	95,79	95
25-29 ans	4,49	95,51	156
30-34 ans	3,77	96,23	263
35-59 ans	3,1	96,9	1386

60 ans et plus	3,36	96,64	715
Total	3,35	96,65	2623

La sécurité des populations n'étant pas garantie sur le chemin de la recherche d'eau, certains groupes constituent des cibles privilégiées. Il ressort des résultats que les jeunes filles (48,8% des violences) et les femmes adultes (40,9% des violences) sont les cibles principales de ces violences (Graphique 10.2.1). Ce résultat s'explique aisément par le fait que la recherche d'eau dans le contexte burkinabè et surtout en milieu rural est généralement une tâche assignée au sexe féminin et parfois, les points d'eau sont éloignés des habitations.

Graphique 10.2.1 Cible des violences sur le chemin de la recherche d'eau (Quel est le groupe qui est le plus touché par les violences sur le chemin de la recherche d'eau?)



10.3. Insécurité et niveau de vie des ménages

L'insécurité n'a pas affecté le niveau de vie de la majorité des ménages du Centre-Est. L'étude CAP indique que 79,31% et 74,94%, des ménages dont le chef est une femme et un homme, respectivement affirment n'étant pas été affectés par l'insécurité (Tableau 10.3. 1). Par contre, 23,7% (dont 11,03% négativement et légèrement, 6,85% négativement et moyennement et 5,83% négativement et fortement) des ménages ont été négativement affectés par l'insécurité. Les chefs de ménages dont l'âge est compris entre 18 et 29 ans sont les plus affectés de façon négative par l'insécurité que les chefs de ménages plus âgés.

Tableau 10.3. 1 : Impact de l'insécurité sur le niveau de vie des ménages du Centre-Est (Comment l'insécurité a-t-elle affecté le niveau de vie du ménage ?)

	N' a pas affecté (%)	Négativement et légèrement (%)	Négativement et moyennement (%)	Négativement et fortement (%)	Positivement et légèrement (%)	Positivement et moyennement (%)	Positivement et fortement (%)	Effectif
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE								
Homme	74,94	10,99	6,92	6,14	0,63	0,23	0,16	2558
Femme	79,31	11,38	6,21	3,1	0	0	0	290
PROVINCE DE RÉSIDENCE								

Boulgou	83,64	7,67	4,79	3,7	0,21	0	0	1461
Kouritenga	67,32	14,33	7,42	9,18	0,93	0,52	0,31	970
Koulpélogo	65,23	15,11	12,71	5,52	0,96	0,24	0,24	417
MILIEU DE RÉSIDENCE								
Urbain	73,87	10,74	6,76	6,63	1,06	0,53	0,4	754
Rural	75,93	11,13	6,88	5,54	0,38	0,1	0,05	2094
AGE DU CHEF DE MÉNAGE								
Moins de 18 ans	66,67	0	33,33	0	0	0	0	6
18-24 ans	82,35	7,84	3,92	4,9	0	0	0,98	102
25-29 ans	78,49	9,3	6,4	4,65	0,58	0	0,58	172
30-34 ans	75,42	10,63	8,97	3,65	1	0,33	0	301
35-59 ans	73,54	12,14	7,29	6,17	0,46	0,27	0,13	1508
60 ans et plus	77,47	9,88	5,4	6,46	0,66	0,13	0	759
Total	75,39	11,03	6,85	5,83	0,56	0,21	0,14	2848

10.4. Recours aux FSI, prise en charge des violences et gestion des plaintes

La présente section est structurée en trois parties. La première partie aborde la question des recours aux FSI, la deuxième s'intéresse aux raisons du non-recours de la majorité des populations aux FSI et la troisième traite des questions de corruption et des frais liés aux plaintes.

10.4.1. Recours aux FSI

Les populations de la région du Centre-Est ont divers recours en cas d'avènement de problèmes graves dans le ménage. Les deux principaux recours sont un proche parent (27,9% des cas) et les chefs coutumiers (20,8% des cas). Par ailleurs, le recours aux chefs coutumiers en milieu rural (32,1%) est plus important qu'en ville (12,9% des cas de recours). Ce résultat montre toute l'importance de la chefferie traditionnelle dans la société burkinabè en général et milieu rural de façon particulière. En milieu urbain (33,3% de recours), les populations conçoivent davantage le recours à un proche parent par rapport à celles vivant en milieu rural (19,5% de recours). Les données de l'étude CAP indiquent également que les recours des populations aux FSI (13,2%) et au conjoint(e) (13,1%) occupent, respectivement le troisième et le quatrième rang (Tableau 10.4.2). En considérant spécifiquement le recours au conjoint, il ressort que les femmes (8,8% de cas) font moins recours à leur conjoint par rapport aux hommes (13,5%) (Tableau 10.4. 2). Dans l'hypothèse de problème grave dans le ménage ou parmi les proches, 14,4% des urbains et 12,8 % des ruraux évoquent un recours au FSI.

Tableau 10.4. 1 : Recours en cas de problème grave (Si des problèmes graves se produisent dans votre ménage ou entre vos proches, vers qui (ou quelles instances) pourriez-vous vous tourner pour avoir de bons conseils et de l'aide ?)

	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM		
	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpélogo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)
Vers le/la conjoint(e)	12,8	15,5	8,7	14,2	12,7	13,5	8,8	13,1
Vers les voisins	11,3	12,2	11,0	10,7	11,8	11,3	14,0	11,6
Vers les chefs coutumiers	19,1	18,3	32,1	12,9	23,5	21,3	16,6	20,8
Vers les responsables religieux	9,2	6,9	7,9	9,4	7,8	8,5	5,4	8,2
Vers un proche parent	29,9	28,6	19,5	33,3	26,1	27,4	32,5	27,9
Vers les FSI	15,0	10,6	12,9	14,4	12,8	12,8	16,8	13,2
Autres recours ¹⁰	2,7	7,9	8,0	5,1	5,2	5,1	5,9	5,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Il ressort des résultats que dans la pratique, les populations ont fait très peu recours aux FSI durant les 12 derniers mois. En effet, 3,74% des interviewés ont fait recours aux FSI au cours des 12 derniers mois (Tableau 10.4.2). En prenant en compte le genre dans nos analyses, les résultats indiquent que seulement 4 femmes sur 500 ont fait recours aux FSI au cours des 12 derniers mois. Nos résultats sont semblables à ceux trouvés par le CGD en 2017 à travers l'étude sur les besoins de sécurité au Burkina Faso.

Tableau 10.4. 2 : Populations ayant fait recours aux FSI au cours des 12 derniers mois (*question 1703 du questionnaire femme : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu recours à l'assistance des FSI suivantes ?*)

	Recours aux FSI	Non-recours aux FSI
Homme	7,52	92,48
Femme	0,83	99,17
Ensemble	3,74	96,26

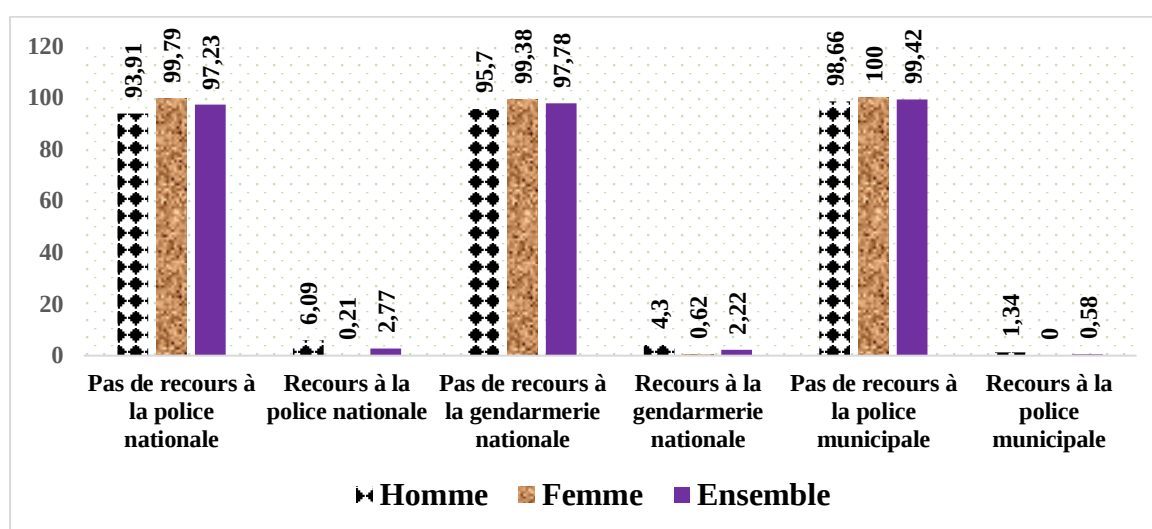
Malgré le faible taux de recours des populations aux FSI, la police nationale est la plus sollicitée par les populations par rapport à la gendarmerie nationale et la police municipale. De façon générale, 2,77% des populations ont fait recours à la police nationale contre 2,22% qui ont fait recours à la gendarmerie nationale et 0,58% à la police municipale (Graphique 10.2.2). Ce

¹⁰ Il s'agit essentiellement des conseillers de villages/CVD, des groupes d'auto-défense et la mairie/préfecture.

classement de recours aux FSI peut être expliqué par l'accessibilité, l'ancienneté, la confiance, les délais et surtout l'issue finale du dénouement du recours.

Les données d'enquête montrent par ailleurs que les femmes ont fait moins recours aux FSI que les hommes. Durant les 12 derniers mois, environ une femme sur 500 a fait recours à la police nationale, 3 sur 500 ont fait appel à la gendarmerie nationale et aucune femme n'a eu recours à la police municipale (Graphique 10.4.1). L'absence de recours à la police municipale est son inexistence dans le milieu rural, la présence des autres FSI dans les centres urbains, l'insatisfaction des services (incompétence, pas de suite aux plaintes déposées, corruption, etc.) et surtout, son inopérationalité /nouveau dans le paysage des FSI.

Graphique 10.4.1. : Recours des populations à l'assistance des différentes FSI au cours des 12 derniers mois (Q : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu recours à l'assistance des FSI suivantes ?)



La très faible proportion des femmes (quasi absence) à faire recours aux FSI s'explique par certaines contraintes. La principale circonstance de recours demeure l'autorisation reçue du mari comme attestent les données d'enquête (36,3% des cas de recours aux FSI). Les résultats montrent également qu'en cas d'absence (18,6% des cas de recours) ou du décès (10,9% des cas) du mari, la femme peut avoir recours aux FSI suite à une violence. À l'instar de ces contraintes, l'accès aux FSI par les femmes explique le faible recours aux FSI. En effet, un quart des enquêtés estime qu'elles peuvent avoir accès aux FSI dans n'importe quelle circonstance (Tableau 10.4.4). Il ressort par ailleurs que les femmes résidant en milieu urbain ont plus de possibilités d'accès aux FSI sans restriction (28,5% des cas de recours) par rapport à celles qui vivent en milieu rural (23,9% des cas de recours dans n'importe quelle circonstance). Aussi, les femmes du Koukpélogo ont-elles moins de restriction d'accès aux FSI (27,8% de recours dans n'importe quelle circonstance) par rapport aux femmes des deux autres provinces (Tableau 10.4.3) et cela s'explique par sa position géographique frontalière et la culturelle. Globalement, les résultats dénotent une limitation de la liberté d'accès des femmes du Centre-Est aux FSI. Les différences entre les réponses des femmes et des hommes ne sont pas grandes. Les différences entre milieux ruraux et urbains et entre les provinces sont plus significatives.

Tableau 10.4. 3 : Circonstances de recours des femmes aux FSI (Selon vous, dans quelles circonstances, une femme doit-elle s'adresser à la police de proximité lorsqu'elle est menacée ou agressée ?)

	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM		Ensemble
	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpégo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Fréquence (%)
Décès de son mari	13,1	7,7	9,8	12,3	10,4	10,9	11,0	10,9
absence du mari	20,5	17,7	12,3	21,9	17,3	18,6	18,6	18,6
Autorisation reçue du mari	37,6	37,3	28,1	29,9	39,0	36,8	32,3	36,3
N'importe quelle circonstance	24,9	24,8	27,8	28,5	23,9	25,0	27,5	25,3
Autres ¹¹	4,0	12,4	22,0	7,5	9,5	8,7	10,6	8,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

10.4.1. Raisons du non-recours aux FSI

Plusieurs raisons pourraient expliquer le non-recours des populations aux FSI. Les avis des populations sont divers sur la question. Les données de l'étude CAP montrent toutefois que les populations du Centre-Est font globalement confiance aux FSI. En effet, 92,49% des hommes et 94,48% des femmes affirment faire confiance aux FSI (Tableau 10.4.4). Aussi, les enquêtés du milieu rural (93,03%) ont un peu plus confiance aux FSI que ceux du milieu urbain (91,78%). Par contre, une minorité (7,30% des populations) des enquêtés affirme leur méfiance à priori vis-à-vis des FSI. Il ressort par ailleurs des résultats que les jeunes chefs de ménages de moins de 18 (16,67%) sont les plus méfiants.

Tableau 10.4. 4 : Opinion des populations sur la confiance vis-à-vis des FSI (Faites-vous confiance aux FSI de votre localité ?)

	Faire confiance aux FSI (%)	Ne pas faire confiance aux FSI (%)	Effectif
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE			
Homme	92,49	7,51	2558
Femme	94,48	5,52	290
PROVINCE DE RÉSIDENCE			
Boulgou	90,83	9,17	1461
Kouritenga	94,54	5,46	970
Koulpégo	94,96	5,04	417
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	91,78	8,22	754
Rural	93,03	6,97	2094
AGE DU CHEF DE MÉNAGE			
Moins de 18 ans	83,33	16,67	6
18-24 ans	91,18	8,82	102
25-29 ans	90,12	9,88	172

¹¹ La femme doit avoir l'aval du chef du village, de la belle famille ou se faire accompagner par un homme en cas de problèmes graves.

30-34 ans	93,02	6,98	301
35-59 ans	93,10	6,90	1508
60 ans et plus	92,62	7,38	759
Total	92,70	7,30	2848

Plusieurs raisons sont évoquées par les répondants qui disent ne pas faire à priori confiance aux FSI (7,3% des répondants soit 287 répondants. Trois principales raisons se dégagent des résultats. Il s'agit d'abord de la non-intervention des FSI en cas d'alerte selon 30% des populations, ensuite l'inefficacité des FSI (21,3%) et enfin le sentiment de 21% des populations sur le fait que les FSI n'assurent pas leur sécurité (tableau 10.4.5). À l'instar de ces trois principales raisons, la mauvaise collaboration avec les FSI est pointée du doigt par 12,5% des populations et spécifiquement par 18,5% des femmes (Tableau 10.4.5).

Tableau 10.4. 5: Raisons du manque de confiance des populations aux FSI (pourquoi ne faites-vous pas confiance aux FSI de votre localité ?)

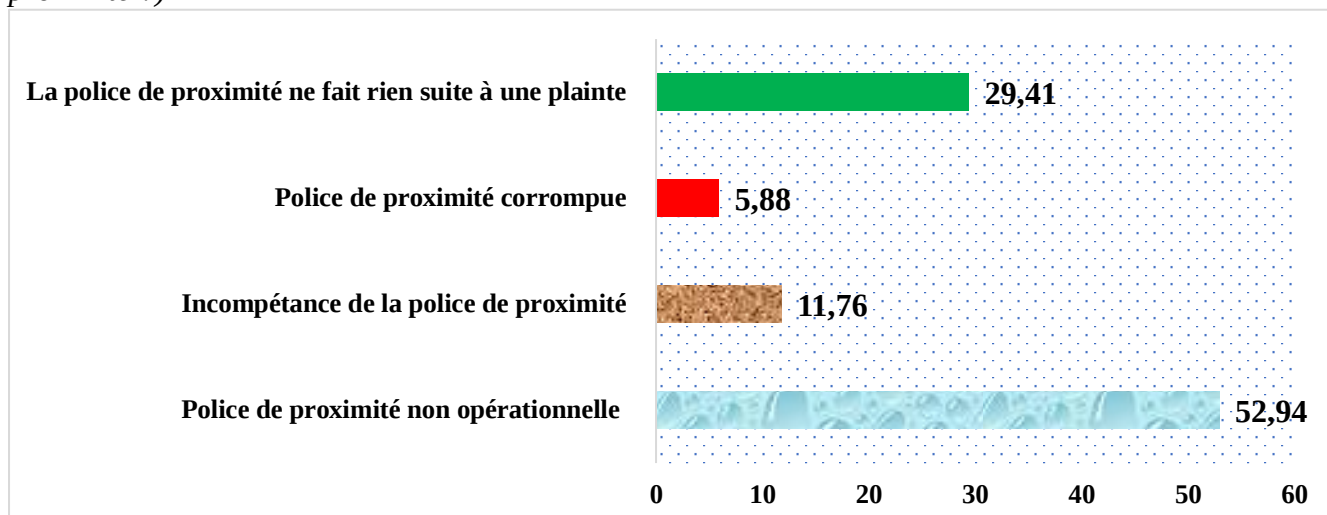
	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM		Total	
	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpélogo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Fréquence (%)	Effectif
Les FSI ne sont pas efficaces	18,4	31,0	15,4	28,8	18,4	21,5	18,5	21,3	61
Les FSI n'assurent pas notre sécurité	26,8	7,0	15,4	15,0	23,2	20,8	22,2	20,9	60
FSI n'interviennent pas suite à une alerte	31,1	29,6	23,1	28,8	30,4	30,4	25,9	30,0	86
Mauvaise collaboration avec les FSI	11,6	15,5	11,5	13,8	12,1	11,9	18,5	12,5	36
Les FSI ne donnent pas un bon exemple	3,2	5,6	7,7	6,3	3,4	4,2	3,7	4,2	12
Autres raisons ¹²	8,9	11,3	26,9	7,5	12,6	11,2	11,1	11,1	32
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	287

À l'instar du faible recours aux FSI, les populations du Centre-Est font rarement recours à la police de proximité en cas de violence. Il ressort des données d'enquête quatre raisons explicatives de cette attitude des populations. Plus de la moitié (52,94%) des populations pointe du doigt la non-opérationnalité de la police de proximité comme la raison du recours. Après cette première raison, suivent l'inaction de la police de proximité suite à un dépôt de plainte (29,41%), son incompétence (11,76%) et la corruption de la police de proximité (5,88%) (graphique 10.4.2).

Graphique 10.4.2 : Raisons du non-recours à la police de proximité en cas de violence (Selon vous, pourquoi les violences de façon générale ne sont pas signalées à la Police de

¹² Il s'agit entre autres de l'intervention tardive des FSI et de l'éloignement des postes des FSI.

proximité ?)¹³



10.4.1. Corruption et dépenses relatives à une plainte

La corruption des FSI n'est que très peu évoquée par la minorité qui y a fait recours lors des dix derniers mois. Seulement 3 interviewés sur 400, ayant fait recours aux FSI au cours des 12 derniers mois, ont eu à payer un pot-de-vin. Par ailleurs, les hommes (4 hommes sur 300) ayant fait recours aux FSI sont les plus disposés à corrompre (Tableau 10.4.6). Ce résultat se justifierait en partie par la proportion plus élevée des hommes ayant eu recours aux FSI par rapport à celle des femmes. Les réponses

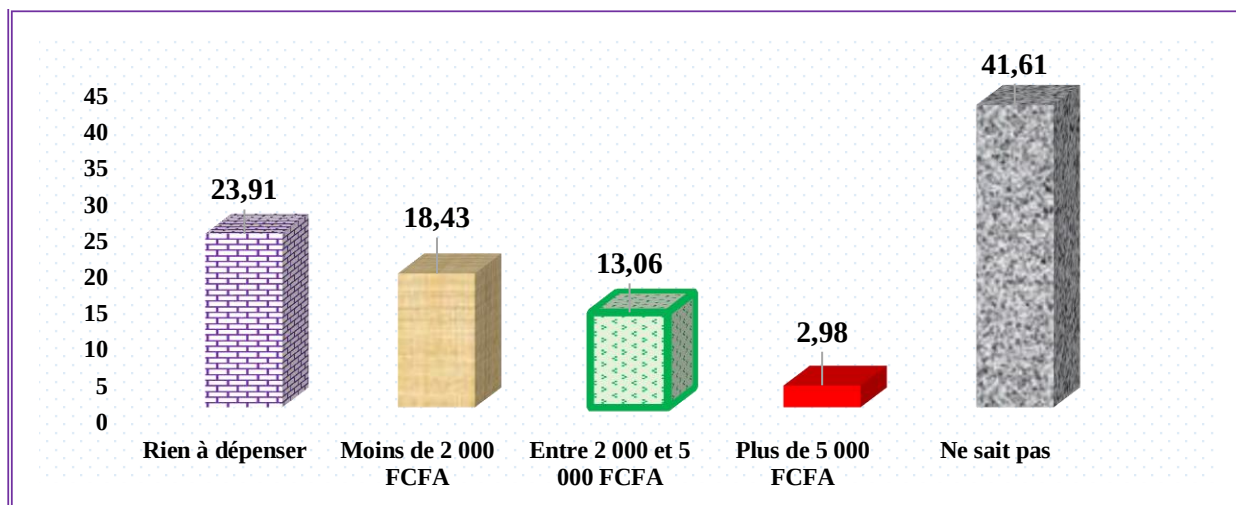
Tableau 10.4. 6 : Proportion des enquêtés ayant recours aux FSI et ayant payé des pots-de-vin (question 1711 du questionnaire femme : *Combien de fois, aviez-vous été obligé de payer un pot-de-vin, offrir un cadeau ou une faveur sous n'importe quelle forme aux FSI, afin d'obtenir une assistance ?*)

	Pot-de-vin payé	Pas de pot-de-vin payé
Homme	1,34	98,66
Femme	0,21	99,79
Ensemble	0,70	99,30

Le dépôt d'une plainte auprès des FSI peut engendrer des dépenses pour certaines populations (Graphique 4). Environ 3% des populations évaluent les frais liés à un dépôt de plainte à plus de 5 000 FCFA, 13% pensent que la dépense est comprise entre l'intervalle 2 000 à 5 000 FCFA et 18,34% des interviewés estiment la dépense à moins de 2 000 FCFA (Graphique 4). Par contre, 23,91% des enquêtés estiment que la procédure n'engage pas de dépenses. Par ailleurs, le délai de traitement du recours ainsi l'espérance de l'issue pourraient être intégrés dans l'explication du non-recours.

¹³ Le graphique est construit sur la base de ceux qui ont répondu ne pas faire recours à la police de proximité.

Graphique 10.4.3 : Coûts (frais de déplacement, parking et autres) liés à une plainte déposée auprès des FSI (question 534 questionnaire ménage : Quel est le coût (frais de déplacement, parking et autres) lié à une plainte déposée auprès des FSI ?)



10.5. Perception de la population de l'attitude de la police/gendarmerie

Les FSI doivent jouer un rôle important dans la répression contre les violences. À cet effet, les FSI effectuent des patrouilles dans les différentes localités de la région du Centre-Est. Cependant, les populations dénotent une insuffisance des patrouilles effectuées par les FSI. En effet, 68,18% des hommes et 65,17% affirment l'insuffisance patrouilles (Tableau 10.5.1). Les données d'enquête indiquent aussi que le Kouritenga est la province qui enregistre moins de patrouilles (78% des enquêtés de la province). Par ailleurs, les résultats montrent que les ruraux dénoncent clairement plus que les urbains l'insuffisance de patrouilles. Quant à l'âge, les personnes âgées de 60 ans et plus, les jeunes de 18-24 ans notent une insuffisance des patrouilles des FSI respectivement de 71,87% et 68,1% (Tableau 10.5.1). Près de deux tiers (2/3) des chefs de ménages de 30 à 59 ans (1508 CdM au total) dénoncent l'insuffisance de patrouilles.

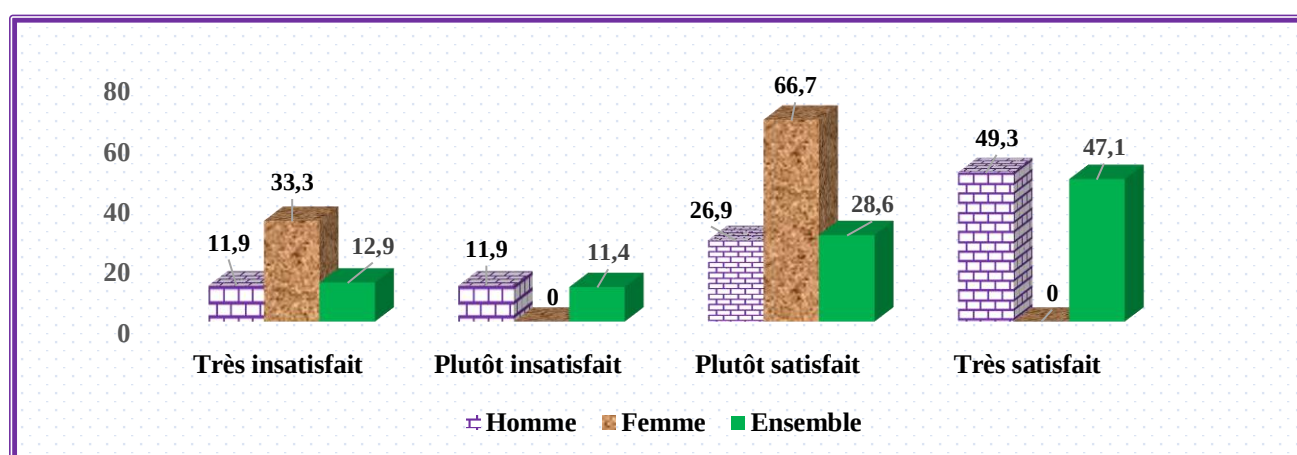
Tableau 10.5. 1 : Estimez-vous que les patrouilles des FSI sont suffisantes dans votre localité ?

	Les patrouilles des FSI sont suffisantes (%)	Les patrouilles des FSI ne sont suffisantes (%)	Effectif
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE			
Homme	31,82	68,18	2558
Femme	34,83	65,17	290
PROVINCE DE RÉSIDENCE			
Boulgou	38,6	61,4	1461
Kouritenga	21,96	78,04	970
Koulpélogo	33,09	66,91	417
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	43,24	56,76	754
Rural	28,13	71,87	2094
AGE DU CHEF DE MÉNAGE			
Moins de 18 ans	33,33	66,67	6
18-24 ans	31,37	68,63	102
25-29 ans	41,28	58,72	172

30-34 ans	36,21	63,79	301
35-59 ans	31,9	68,1	1508
60 ans et plus	28,99	71,01	759
Total	32,13	67,87	2848

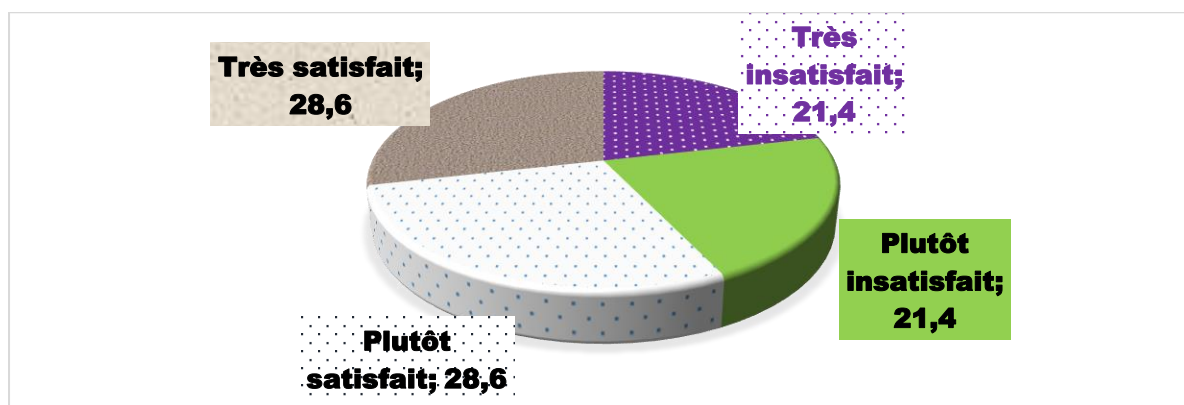
Les populations de la région du Centre-Est ont des appréciations diverses sur l'assistance des différentes FSI. Les interventions de la police nationale sont jugées satisfaisantes par les populations. Les résultats indiquent que 66,7% des femmes déclarent être satisfaites des interventions contre 76,6% (dont 26,9% déclarant être plutôt satisfaits et 49,3% affirmant être très satisfaits) d'hommes satisfaits (Graphique 10.5.1).

Graphique 10.5.1 : Appréciation de la satisfaction par rapport aux interventions de la Police nationale (question 1708 du questionnaire femme : Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux interventions de la Police nationale ?)



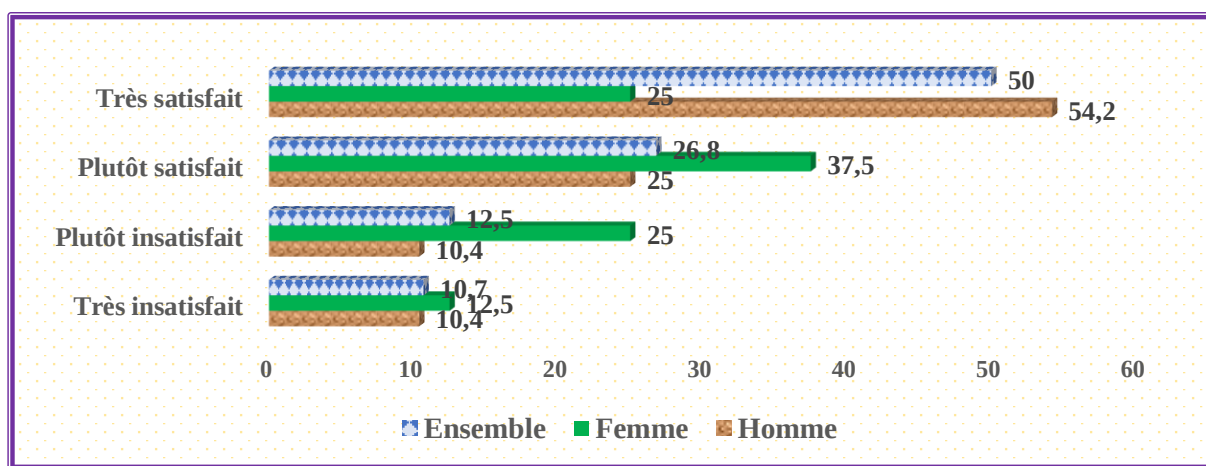
Les données d'enquête indiquent une appréciation assez moyenne des populations sur la satisfaction par rapport aux interventions de la police municipale. Il ressort des résultats que 57,2% (dont 28,6% déclarant être plutôt satisfaits et 28,6% affirmant être très satisfaits) des populations déclarent être satisfaites contre 42,8% (dont 21,4% déclarant être plutôt insatisfaites et 21,4% affirmant être très insatisfaites) affichant leur insatisfaction par rapport aux interventions de ce corps paramilitaire (Graphique 10.5.2).

Graphique 10.5.2 : Appréciation de la satisfaction par rapport aux interventions de la Police municipale (Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux interventions de la Police municipale ?)



Les interventions de la gendarmerie nationale sont jugées satisfaisantes de façon globale par les populations. Il ressort des données de l'enquête CAP une proportion de 76,8% (26,8% de personnes plutôt satisfaites+50% de personnes très satisfaites) des populations ayant fait recours à ce corps militaire, déclarant leur satisfaction par rapport aux interventions dudit corps. En considérant l'opinion des enquêtés selon le sexe, les données indiquent que 62,5% (37,5% de personnes plutôt satisfaites+25% de personnes très satisfaites) des femmes déclarent être satisfaites des interventions contre 79,2% (dont 25% déclarant être plutôt satisfaits et 54,2% affirmant être très satisfaits) d'hommes satisfaits (graphique 10.5.3).

Graphique 10.5.3 : Appréciation de la satisfaction par rapport aux interventions de la gendarmerie nationale (Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux interventions de la Gendarmerie nationale ?)



La majorité de la population du Centre-Est ayant fait recours aux FSI juge positive la collaboration. En effet, 74,29% des personnes ayant fait recours aux FSI affirment l'existence d'une bonne collaboration contre 25,71% qui indiquent une mauvaise collaboration avec les FSI (Tableau 10.5.2). Les femmes se déclarent significativement moins satisfaites mais il faut tenir compte que parmi le peu de personnes ayant fait recours, elles sont encore une minorité. Quant aux résultats selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, ils s'alignent sur la perception générale de la population. Par contre, l'analyse des données en fonction de la province de résidence montre que la collaboration est mauvaise (53,85% des enquêtés ayant fait recours aux FSI) entre les FSI et les populations dans le Kouritenga.

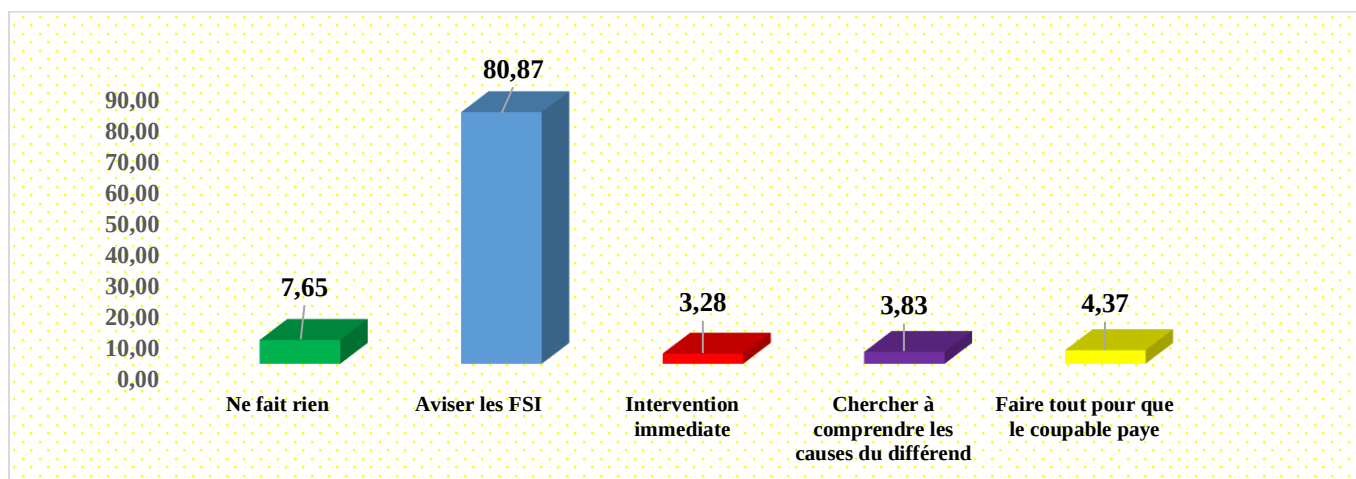
Tableau 10.5. 2: Appréciation des populations sur la collaboration avec les FSI

	Mauvaise collaboration avec les FSI		Bonne collaboration avec les FSI		Effectif total
	Effectif	Fréquence (%)	Effectif	Fréquence (%)	
PROVINCE DE RÉSIDENCE					
Boulgou	28	23,14	93	76,86	121
Kouritenga	7	53,85	6	46,15	13
Koulpélogo	1	16,67	5	83,33	6
MILIEU DE RÉSIDENCE					
Urbain	7	17,07	34	82,93	41
Rural	29	29,29	70	70,71	99
NIVEAU D'INSTRUCTION					
Aucun	20	28.99	49	71.01	69

Primaire	3	16,67	15	83,33	18
Secondaire ou plus	13	24,53	40	75,47	53
ENSEMBLE					
Total	36	25,71	104	74,29	140

En analysant la collaboration avec la police de proximité, les populations jugent qu'elle adopte plusieurs attitudes suite à un dépôt de plainte. La première attitude adoptée par les populations (80,8%) est d'aviser les FSI (Graphique 10.5.4). La population considère que la police de proximité est inactive. En effet, 7,6% des populations n'estiment qu'elle de fait rien. 4,37% trouvent qu'elle fait tout pour que le coupable paie et 3,8% indiquent que la police de proximité cherche d'abord à mieux comprendre la situation avant d'agir (graphique 10.5.4).

Graphique 10.5.4 : Appréciation de l'attitude de la police de proximité suite à une plainte reçue (Selon vous que fait la police de proximité après avoir reçu une plainte relative à une violence ?)



10.6. Faits de criminalité subis par la population

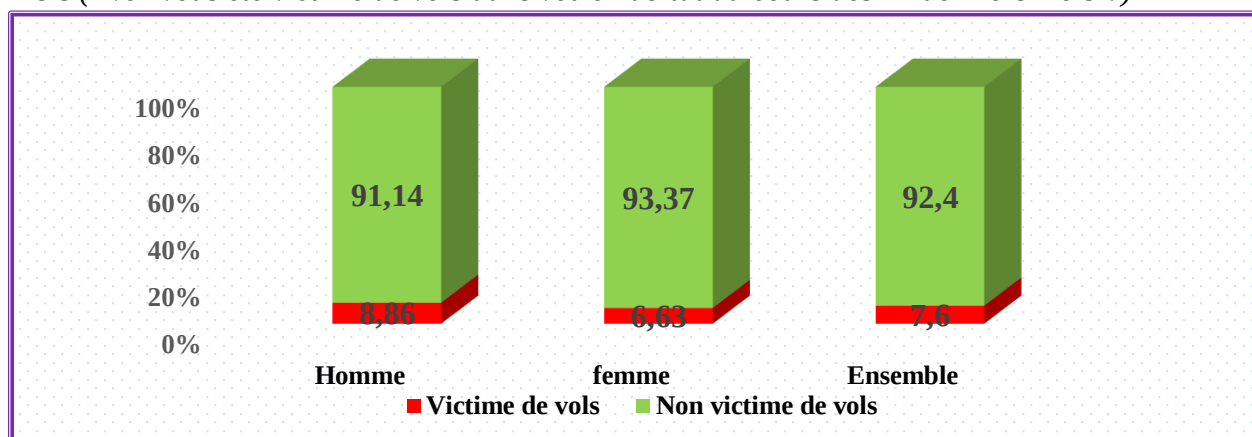
La section présente d'une part les violences subies par les populations et d'autre part les responsables de ces violences dans la région du Centre-Est du Burkina Faso.

10.6.1. Violences subies par la population

Dans la région du Centre-Est, plus types de criminalités sont vécus par les populations. Il s'agit entre autres des vols, des menaces à main armée et des crimes.

Les résultats de l'étude montrent que 7,6 % des enquêtés estiment avoir été victimes de vol au cours des 12 derniers mois dans leur domicile. Les données montrent spécifiquement que les hommes semblent un peu plus touchés avec une proportion de 8,86% des enquêtés contre 6,63% des cas de vol enregistrés au niveau des femmes (Graphique 10.6.1). Ces résultats s'expliqueraient par le fait qu'au Burkina Faso de façon générale et dans la région du Centre-Est de façon particulière, les hommes étant généralement les chefs de famille, possèdent plus de biens que les femmes. Par conséquent, il y a de fortes chances qu'en cas de vol, ils soient les plus touchés.

Graphique 10.6.1. : Personnes ayant subi un vol dans l'habitat au cours des 12 derniers mois (Avez-vous été victime de vols dans votre habitat au cours des 12 derniers mois ?)



L'une des formes de crainte la plus stressante pour les populations est la peur de subir un crime. Les données montrent que la proportion des personnes ayant craint de subir un crime dans leur propre maison est faible dans le Centre-Est. En effet, 94 personnes sur 100 estiment n'avoir jamais craint de subir un crime à domicile. En considérant l'opinion des enquêtés selon le sexe, les données affichent que 93,5% des hommes et 94,7% des femmes n'ont jamais craint de subir un crime à domicile. Néanmoins, le pourcentage de la province de Kouritenga (86,5% des hommes et 91% des femmes) est en dessous de la moyenne d'ensemble (Tableau 20). Par contre une faible proportion d'hommes (6,5%) et de femmes (5,3%) ont au moins une fois eu la crainte de subir un crime dans leur domicile (tableau 9). Les résultats de l'étude CAP montrent par ailleurs que les hommes riches (88,9% n'ont pas eu peur de subir un crime contre 11,1% ayant eu la crainte de subir un crime) et les jeunes hommes de 25 à 29 ans (79,8%) n'ont pas eu peur de subir un crime mais 20,2% déclarent une crainte de subir un crime (Tableau 10.6.1).

Tableau 10.6. 3 : Personnes ayant craint de subir un crime dans leur propre maison (Au cours des 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez craint de subir un crime dans votre propre maison ?)

	Jamais (%)		Juste 1 ou 2 fois (%)		Entre 3 et 5 fois (%)		Plusieurs fois (%)		Toujours (%)		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
PROVINCE DE RÉSIDENCE												
Boulgou	95,3	97,1	2	2,1	0,8	0,3	0,7	0,5	1,2	0	643	702
Kouritenga	86,5	91	11,4	2,8	0,6	1,9	1,4	3	0,1	1,2	279	559
Koulpélogo	94,1	96,4	2,6	2,3	0,7	0,4	2	0,8	0,5	0,1	195	187
MILIEU DE RÉSIDENCE												
Urbain	93,7	88,6	2,9	2,6	0	1,2	0,4	5,3	3	2,4	328	345
Rural	93,4	95,8	4,1	2,4	1,1	0,8	1,2	0,8	0,1	0,1	789	1103

STATUT MATRIMONIAL												
En union	94,5	94,5	3,2	2,5	1	1,2	1,2	1,2	0,1	0,5	742	1042
Divorce	94,1	95,3	5,9	4,7	0	0	0	0	0	0	12	20
Veuf	100	93	0	3,8	0	0	0	3,1	0	0	6	19
Célibataire	91,9	95,3	4,7	2	0,5	0,3	0,7	2,1	2,1	0,4	357	367
NIVEAU D'INSTRUCTION												
Aucun	93,7	95,6	4,1	2,1	1,2	0,8	0,9	1,1	0,1	0,5	631	836
Primaire	89,9	93,4	3,8	3,5	0,4	1	1,1	1,3	4,8	0,8	198	318
Secondaire ou plus	95,6	93,7	3,1	2,2	0,1	1,3	1,3	2,7	0	0,1	288	294
NIVEAU DE VIE												
Pauvre	95,3	96,4	3,2	1,1	0,4	0,5	0,9	1,9	0,2	0,1	383	505
Moyen	95,2	94,2	4,3	1,7	0,3	1,2	0,3	2,2	0	0,7	411	471
Riche	88,9	93,7	3,7	4,4	2	0,9	2,3	0,3	3,1	0,6	323	472
AGE												
Moins de 18 ans	95,2	94,7	3,7	2,7	0,4	0,3	0,7	1,8	0	0,5	161	300
18-24 ans	93,3	94,3	2,1	2,3	0,5	1,3	0,7	1,9	3,4	0,2	221	330
25-29 ans	79,8	92,7	10,3	4,8	5,6	1,3	4,1	0,5	0,2	0,7	109	278
30-34 ans	94,1	95,5	5,5	1,2	0	1,8	0,4	1,1	0	0,4	143	205
35-49/59 ans	96,1	96	2,8	1,3	0,2	0,5	0,8	1,7	0,2	0,6	483	335
Total	93,5	94,7	3,8	2,4	0,8	0,9	1	1,5	0,9	0,5	1117	1448

Les données issues de l'enquête CAP montrent que 2,4% des hommes ont été victime de menaces à main armée au cours des 12 derniers mois (Tableau 10.6.2). Le Boulgou (3% des hommes) et le Koulpélogo (2,3% des hommes) sont les provinces dans lesquelles ce type de violence est le plus récurrent. Aussi, l'agression à main armée est-elle plus constatée en milieu rural (3% des hommes) par rapport au milieu urbain (0,8% des hommes). Les données montrent également que les veufs (48,4% des veufs), les riches (3,5% des riches) et les jeunes hommes de 25 à 29 ans (3,9% des jeunes de la tranche d'âge) sont les plus touchés par cette forme de violence (Tableau 10.6.2).

Tableau 10.6. 4: Hommes ayant été victimes de menaces à main armée (Avez-vous été victime de menaces à main armée au cours des 12 derniers mois ?)

	Victime de menaces à main armée	Non-victime de menaces à main armée	Effectif
	Homme (%)	Homme (%)	Homme
PROVINCE DE RÉSIDENCE			
Boulgou	3	97	643
Kouritenga	0	100	279
Koulpélogo	2,3	97,7	195
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	0,8	99,2	328
Rural	3	97	789
STATUT MATRIMONIAL			
En union	3,1	96,9	742
Divorce	0	100	12
Veuf	48,4	51,6	6
Célibataire	0,7	99,3	357

NIVEAU D'INSTRUCTION			
Aucun	3,2	96,8	631
Primaire	1,7	98,3	198
Secondaire ou plus	1	99	288
NIVEAU DE VIE			
Pauvre	0,9	99,1	383
Moyen	2,7	97,3	411
Riche	3,5	96,5	323
AGE			
Moins de 18 ans	0,3	99,7	161
18-24 ans	2,1	97,9	221
25-29 ans	3,9	96,1	109
30-34 ans	0,8	99,2	143
35-49/59 ans	3,7	96,3	483
Total	2,4	97,6	1117

Les populations du Centre-Est subissent spécifiquement certaines violences. Quatre¹⁴ principales violences sont généralement subies par ces populations. Il s'agit premièrement du vol d'animaux ou de bétail (28,8% des violences), deuxièmement des vols dans l'habitation (19,2% des violences), troisièmement les violences verbales ou émotionnelles (17,3% des violences) et quatrièmement l'infraction à la sécurité routière (11% des violences) (Tableau 22). En milieu rural, les violences verbales (20,7% des violences) occupent le deuxième rang après les vols d'animaux (29,3% des violences). Dans la province du Koulpélogo, l'infraction à la sécurité routière (20,9% des violences) vient en deuxième position après les vols d'animaux (22% des violences) (Tableau 10.6.3). Les violences sexuelles sont très peu référencées (9 individus sur 681) par les CdM qui déclarent au moins une victime dans leur famille depuis 12 mois¹⁵.

Tableau 10.6. 5 : Violences subies par les membres du ménage (*Un membre du ménage au moins a-t-il été victime de ces types de violences au cours des 12 derniers mois ?*)

	PROVINCE DE RÉSIDENCE			MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE DU CM		Ensemble	
	Boulgou (%)	Kouritenga (%)	Koulpélogo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Homme (%)	Femme (%)	Fréquence (%)	Effectif
Violences									
Violences sexuelles	1,9	0,4	1,1	1,4	1,3	1,1	3,2	1,3	9
Agression physique/Torture	6,6	4,4	7,7	7,7	5,3	6,1	4,8	6,0	41
Vols dans votre habitation	17,5	26,2	8,8	32,4	13,5	19,2	19,4	19,2	131
Vols dans les champs/Lieu de travail	6,4	7,0	6,6	4,8	7,4	6,8	4,8	6,6	45
Vols d'animaux ou de bétail	28,0	32,8	22,0	27,5	29,3	29,4	22,6	28,8	196
Menaces à mains armées	5,8	2,6	3,3	3,9	4,6	4,7	1,6	4,4	30

¹⁴ Ces quatre violences représentent 76% des violences subies par les populations de la région du Centre-Est.

¹⁵ Comme pour les questions relatives à la confiance aux forces de l'ordre, il faut ici considérer les questions de désirabilité et prudence, toutes deux bien légitimes, dans le chef des répondants.

Violences verbale/émotionnelle	17,5	16,2	19,8	9,7	20,7	17,0	21,0	17,3	118
Infraction à la Sécurité routière	11,1	7,0	20,9	8,7	12,0	10,7	14,5	11,0	75
Homicide	0,8	0,4	0,0	1,0	0,4	0,6	0,0	0,6	4
Harcèlement	1,1	0,9	1,1	1,0	1,1	1,1	0,0	1,0	7
Autres violences	3,3	2,2	8,8	1,9	4,4	3,2	8,1	3,7	25
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	681

Les jeunes de la région du Centre-Est rencontrent des problèmes spécifiques relatifs à la violence selon l'opinion de certains enquêtés. En effet, 11,59% des populations estiment que la jeunesse rencontre des problèmes spécifiques relatifs à la violence (Tableau 10.6.4). Les données montrent par ailleurs que les jeunes vivant en milieu urbain (20,29% des populations urbaines affirment l'existence de problèmes spécifiques) rencontrent plus de problèmes par rapport à ceux résidant en milieu rural (8,45% des populations rurales affirment l'existence de problèmes spécifiques). En considérant les opinions selon le sexe, les chefs de ménages de sexe féminin estiment à 14,8% et 11,22% des chefs de ménages de sexe masculin, penchent pour l'existence de problèmes spécifiques au niveau de la jeunesse (Tableau 10.6.4).

Il ressort des résultats trois problèmes spécifiques majeurs relatifs à la violence. Il s'agit d'abord des violences sexuelles et physiques subies notamment par les jeunes filles, ensuite du manque d'emploi qui est la cause des violences et enfin les grossesses non désirées.

Tableau 10.6.6 : Problèmes spécifiques rencontrés par les jeunes (Selon vous, dans votre communauté, les jeunes rencontrent-ils des problèmes spécifiques au niveau de la violence ?)

	Existence de problèmes spécifiques (%)	Inexistence de problèmes spécifiques (%)	Effectif
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE			
Homme	11,22	88,78	2558
Femme	14,83	85,17	290
PROVINCE DE RÉSIDENCE			
Boulgou	11,43	88,57	1461
Kouritenga	13,92	86,08	970
Koulpélogo	6,71	93,29	417
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	20,29	79,71	754
Rural	8,45	91,55	2094
AGE DU CHEF DE MÉNAGE			
Moins de 18 ans	0	100	6
18-24 ans	11,76	88,24	102
25-29 ans	14,53	85,47	172
30-34 ans	13,62	86,38	301
35-59 ans	11,67	88,33	1508
60 ans et plus	10,01	89,99	759
Total	11,59	88,41	2848

10.6.1. Auteurs des violences

Les violences en général sont attribuées par les populations à divers auteurs et origines. Toutefois, la principale source redoutée demeure un inconnu selon 64,79% des hommes et

61,82% des femmes interviewés (Tableau 10.6.5). Il ressort par ailleurs que le Kouritenga est la province dans laquelle 70,89% des répondants ciblent d'abord auteurs inconnus. Dans le milieu urbain, 75,41% des répondants citent aussi massivement le risque attribué à des inconnus. La deuxième et la troisième source de violences proviennent respectivement d'une connaissance et d'un autre membre de la famille. L'avis des populations quant à l'origine des violences redoutées en général dans leur milieu varie clairement selon le milieu. On doit aussi approfondir l'indicateur selon lequel les femmes redoutent davantage le risque issu de la famille et des proches connaissances.

Tableau 10.6. 7 : Auteurs des violences subies par les populations (Qui sont les auteurs de ces violences en général ?)

	Partenaire/conjoint (e) (%)	Un autre membre de la famille (%)	Une connaissance (%)	Un inconnu (%)	Groupe armée non identifié (%)	Autres auteurs de violences ¹⁶ (%)	Effectif
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE							
Homme	4,87	9,36	12,55	64,79	4,31	4,12	534
Femme	5,45	12,73	14,55	61,82	1,82	3,64	55
PROVINCE DE RÉSIDENCE							
Boulgou	3,97	11,59	13,25	61,92	6,29	2,98	302
Kouritenga	6,10	7,98	10,80	70,89	1,88	2,35	213
Koulpélogo	5,41	6,76	16,22	56,76	1,35	13,51	74
MILIEU DE RÉSIDENCE							
Urbain	1,64	4,92	9,29	75,41	4,37	4,37	183
Rural	6,40	11,82	14,29	59,61	3,94	3,94	406
Total	4,92	9,68	12,73	64,52	4,07	4,07	589

¹⁶ Il s'agit essentiellement des voisins, de la mairie et des animaux sauvages.

11. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : ENTREPRENEURIAT

Le Burkina Faso fait face à des défis majeurs de considération de genre surtout sur le marché du travail, les opportunités économiques et l'insertion socio-professionnelle. L'engagement politique en faveur de l'élimination de toutes les formes de discrimination fondée sur le sexe dans les sphères sociale, culturelle, économique et politique a été réaffirmé dans les grandes politiques et réformes nationales du Burkina Faso. Il s'agit entre autres du Plan national de développement économique et social 2021-2025 ; de l'adoption de la Politique nationale genre (2009-2019), la Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin 2016-2025 et de la Stratégie Nationale Genre 2020-2024. Cependant, malgré cette attention particulière à la condition des femmes, le Burkina Faso a encore du chemin à faire pour parvenir à une égalité de traitement homme-femme.

Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (2019), en 2018, le taux de chômage en milieu urbain chez les femmes était de 8,4 % contre 6,6 % pour les hommes. La rémunération horaire moyenne des salariés s'élevait à 956 FCFA pour les hommes contre 626 FCFA pour les femmes. Deux emplois sur trois sont occupés par les femmes dans le secteur de l'industrie manufacturière. Les femmes représentant 52% de la population, 83% des femmes actives travaillent dans l'agriculture où elles occupent 60% des activités de production (Souratie et al. 2019). Ces activités, majoritairement du secteur informel, se caractérisent par la précarité et l'instabilité des revenus. Selon le rapport 2020 de la CCI-BF, la proportion annuelle d'entreprises créées par les femmes représentait 21% du nombre total en 2019.

Des études précédentes ont montré que l'accès aux ressources économiques est extrêmement inégal selon le sexe dans une société qui reste principalement rurale (petites exploitations dont les terres sont largement possédées et héritées par les hommes). Un tiers de femmes burkinabè disposent de biens immobiliers contre $\frac{3}{4}$ des hommes. Dans le domaine agricole, 60% des femmes travaillent des terres familiales, mais 82% des hommes travaillent sur « leurs » terres (SIGI 2016). Une enquête de grande ampleur réalisée en 2010 (EDS-MICS 2012) précisait que 45 % des femmes n'avaient reçu aucune rémunération en échange de leur travail durant les douze derniers mois. Les femmes travaillant ou ayant travaillé dans le secteur non agricole (une minorité) avaient été plus fréquemment payées en argent (82 %) que celles qui ont exercé une activité dans le domaine agricole (5 %). En outre, sept femmes sur dix (70 %) employées dans l'agriculture n'avaient pas été payées pour leur travail contre 8 % de celles qui avaient travaillé dans un autre domaine (EDS-MICS 2012).

Les femmes ont un accès restreint aux ressources et aux actifs selon SIGI 2016. En effet, l'accès sécurisé à la terre reste un défi pour les femmes. Elles représentent 55% de la main-d'œuvre agricole mais seulement 40% des propriétaires fonciers. Même lorsqu'elles possèdent des terres, elles ont un pouvoir de décision limité sur celles-ci. La prévalence du droit coutumier et la gestion communautaire des terres contribuent au fait que seulement 14% des femmes propriétaires peuvent vendre leurs biens, contre 32% des hommes. Cette situation aggrave les difficultés d'accès des femmes aux ressources financières, par exemple, et a des effets négatifs de grande ampleur sur leurs possibilités d'autonomisation économique.

Ce même rapport annonçait que 80% des femmes du Centre-Est dont le travail générait un revenu travaillaient à leur compte et, pour l'immense majorité, dans une configuration informelle de très petites entreprises n'employant que très peu de main-d'œuvre. Ainsi 7% des femmes du Centre-Est seulement avaient accès à un service financier bancaire mais davantage participaient à des caisses d'épargne et de MF. Les attitudes à cet égard étant comparables dans la province du Centre-Est et au niveau national.

En matière d'attitudes et de normes, l'étude SIGI soulignait que les représentations sociales n'étaient pas défavorables à l'accès des femmes à des activités rémunératrices. Elle témoigne cependant d'une hostilité (méfiance) marquée à l'égard de l'autonomie des femmes en matière d'acquisition ou de vente autonome de biens de production (y compris la terre). La région du Centre-Est est à ce niveau un peu au-dessus de la moyenne nationale, dans une situation plus favorable que le Sahel ou le Centre Ouest. On note que la méfiance est générale (encore 80%) à l'égard de la décision féminine en matière d'investissement.

11.1. Pratique entrepreneuriale et sources des revenus

Cette section présente les pratiques d'activités économiques (selon le milieu de résidence, le niveau de vie, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, le groupe d'âge et la province de résidence des enquêtés) ainsi que les principales activités productives sources de revenus des hommes et des femmes enquêtés dans la région du Centre-Est du Burkina Faso.

Globalement, les résultats de l'enquête CAP indiquent des inégalités de genre en termes de pratique d'activités dans la région (Tableau 11.1.1). En effet, 7 hommes sur 10 environ déclarent réaliser des activités génératrices de revenus contre 4 femmes sur 10. Quelle que soient les caractéristiques socio-économiques des enquêtés, la proportion des femmes exerçant une AGR reste faible. La proportion des hommes (des femmes) pratiquant une activité économique est similaire quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, que ce soit le niveau d'instruction ou le statut matrimonial, les inégalités liées à l'exercice d'une AGR demeurent fortes dans la région.

La répartition des activités des enquêtés (Tableau 11.1.2) révèle une concentration des femmes (63%) dans les secteurs ou maillons des chaînes de valeur de l'Artisanat (Tissage, Coiffure, Couture, Poterie, Vannerie, Savonnerie, etc), la transformation des produits agricoles (Niébé, riz, maïs et mil, sorgho rouge, soja, sésame, arachide, manioc) et la commercialisation des produits agricoles (Vente de céréales, vente des oléagineux, fruits et légumes, vente de riz étuvé, Vente de produits transformés). Ce qui signifie que 6 femmes sur 10 dans cette région déclarent tirer essentiellement leurs revenus de ces trois secteurs. Quant aux hommes, leurs revenus

proviennent davantage des services et autres branches (Mécanique, santé, éducation, BTP, bois de chauffe, téléphonie ...) ainsi que la production céréalière (Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio, ...).

▪ **Pratique d'activité économique selon le sexe et le milieu de résidence**

Les résultats résumés dans le Tableau 11.1.1 indiquent qu'environ un enquêté sur deux déclare exercer une activité génératrice de revenus avec une différence peu significative selon le milieu de résidence. Une première analyse montre une disparité forte de la proportion de ceux exerçant une AGR selon le genre : hommes (64%) ; femmes (40%). L'écart maximum est entre les femmes rurales et les hommes urbains.

Selon le statut matrimonial, on constate que parmi les femmes déclarant exercer une activité génératrice de revenus, 9 femmes sur 10 sont mariées actuellement ou vivent avec un partenaire et seulement environ 5 femmes sur 100 sont célibataires et 5 sur 100 sont divorcées ou veuves.

À titre de comparaison, l'enquête EDS-MICS de 2010 (publiée en 2012) indiquait que dans le Centre-Est, plus des trois quarts des femmes déclaraient travailler au moment de l'enquête contre 95% d'hommes. Il est important de signaler que la pratique d'une AGR n'équivaut pas au fait de déclarer « travailler ». Toujours dans les résultats de EDS-MICS (2012) on note que les femmes comme les hommes ayant atteint le niveau secondaire déclarent beaucoup moins « travailler » que les répondants d'un niveau primaire ou sans niveau. De même aussi très significative les répondants classés dans le quintile le plus aisé déclarent « travailler » beaucoup moins fréquemment que les pauvres, très pauvres et moyens.

Tableau 11.1. 1: Pratiquez-vous une activité rapportant des revenus (AGR) ?

	Homme				Femme			
	Oui (%)	Non (%)	Total (%)	Effectif	Oui (%)	Non (%)	Total (%)	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE								
Urbain	64,3	35,7	100	328	41,1	58,9	100	345
Rural	63,7	36,3	100	789	39,1	60,9	100	1103
PROVINCE DE RÉSIDENCE								
Boulgou	65,6	34,4	100	643	39,9	60,1	100	702
Kouritenga	69,7	30,3	100	279	42,9	57,1	100	559
Koulpélogo	43,9	56,1	100	195	22,7	77,3	100	187
NIVEAU D'INSTRUCTION								
Aucun	75,1	24,9	100	631	50,5	49,5	100	836
Primaire	61,3	38,7	100	198	27	73	100	318
Secondaire ou plus	40,9	59,1	100	288	18,2	81,8	100	294
NIVEAU DE VIE								
Pauvre	58,4	41,6	100	383	29,5	70,5	100	505
Moyen	64,6	35,4	100	411	43,8	56,2	100	471
Riche	68,6	31,4	100	323	44,7	55,3	100	472
GROUPE D'ÂGE								
Moins de 18 ans	32,1	67,9	100	161	7,1	92,9	100	300

18-24 ans	57,8	42,2	100	221	28,3	71,7	100	330
25-29 ans	72,9	27,1	100	109	53,5	46,5	100	278
30-34 ans	80,1	19,9	100	143	57,5	42,5	100	205
35-59/49 ans	75,7	24,3	100	483	64,2	35,8	100	335
STATUT MATRIMONIAL								
En union	76,2	23,8	100	742	52,1	47,9	100	1042
Divorce	67,3	32,7	100	12	73,6	26,4	100	20
Veuf	57	43	100	6	59,6	40,4	100	19
Célibataire	44,8	55,2	100	357	8,6	91,4	100	367
Total	63,9	36,1	100	1117	39,4	60,6	100	1448

■ Principales sources de revenus des populations

Le Tableau 11.1.2 présente les principales activités productives de revenus des enquêtés. Il ressort que les hommes de cette région se procurent des revenus principalement dans les activités de service (24,96%), la production céréalière (24,24%, Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio) et enfin l'artisanat (15,58%). Si ces trois types d'activités sont aussi exercées par les femmes, il faut noter que l'artisanat est la première source de revenus de femmes (30,87%). Elles interviennent ainsi dans les activités telles que le tissage, la coiffure, la couture. En plus de l'artisanat, 20,58% des femmes interrogées déclarent tirer leurs revenus essentiellement de la transformation des produits agricoles et 11,32% d'entre elles tirent les revenus de la commercialisation des produits agricoles.

D'une façon générale, les résultats de l'enquête indiquent que la production céréalière ne procure des revenus qu'à 6% des femmes. C'est que l'essentiel du travail agricole des femmes est non payé et familial. Cependant si on considère l'ensemble de l'activité liée à la production/transformation agricole, le maraîchage, l'élevage et le travail des produits forestiers, près de 50% des femmes trouvent des revenus dans les activités typiquement rurales directement ou indirectement alimentaires. Les activités artisanales qui comprennent les activités de service comme la coiffure comptent pour plus de 30% des revenus féminins. La structure des AGR est clairement « genrée » renvoyant à une division sexuelle du travail agricole traditionnelle : les hommes occupent un rôle central dans la production vivrière (Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio), les femmes occupant un rôle plus important dans des activités connexes : maraîchage, transformation et commercialisation des produits.

Tableau 11.1. 2 : Tableau Principales activités productives, sources de revenus des enquêtés (hommes et femmes) dans la région du Centre-Est du Burkina Faso

Principale source de revenus des enquêtés : Précisez le maillon sur la chaîne de valeur de vos sources de revenus	Femmes		Hommes	
	Effectif	Proportion %	Effectif	Proportion %
Production céréalière (Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio,.)	36	6,17	168	24,24
Production des produits oléagineux et légumineux (Sésame, Arachide, Soja, Haricot, anacardes, etc)	17	2,92	24	3,46

Production des Fruits et légumes (Mangue, papaye, Gombo, Tomate, Oignon, Chou, Carotte, piment, etc)	38	6,52	68	9,81
Transformation des produits agricoles (Niébé, riz, maïs et mil, sorgho rouge, soja, sésame, arachide, manioc)	120	20,58	8	1,15
Commercialisation des produits agricoles (Vente de céréales, vente des oléagineux, fruits et légumes, vente de riz étuvé, Vente de produits transformés)	66	11,32	14	2,02
Élevage et embouche (bovine, ovine, porcine, caprine, volaille, poisson, etc)	20	3,43	4	0,58
Transformation des produits de l'élevage (Boucherie, charcuterie, grillade ou soupe, poisson)	7	1,2	6	0,87
Production et transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	15	2,57	1	0,14
Commercialisation des produits forestiers Non Ligneux (Achat et vente des graine de nééré, d'amande de karité, etc.)	21	3,6	3	0,43
Marchandises diverses, habit, Restauration, Vente de force physique, orpaillage	42	7,2	94	13,56
Artisanat (Tissage, Coiffure, Couture, Poterie, Vannerie, Savonnerie, etc)	180	30,87	108	15,58
Service et autres (Mécanique, santé, éducation, BTP, bois de chauffe, téléphonie, glace, eau)	21	3,6	173	24,96
Production des tubercules (Pomme de terre)	0	0	7	1,01
Commercialisation des produits d'élevage	0	0	15	2,16
Total	583	100	693	100

▪ Revenus monétaires mensuels des enquêtés selon le sexe

Le Tableau 11.1.3 montre la répartition des revenus mensuels des enquêtés selon le sexe dans la région du Centre-Est. Les résultats indiquent que les femmes déclarent recevoir en moyenne 16862,28 FCFA (25€) par mois contre 54380,71 FCFA pour les hommes (83€), soit moins du tiers du revenu moyen des hommes. Il y a donc une répartition très inégalitaire des revenus monétaires selon le sexe. De plus, la moitié des femmes perçoivent au plus 5000 FCFA tandis que la moitié des hommes ont un revenu mensuel de 30000 FCFA au plus. En termes de revenu élevé, on enregistre que 1 % des hommes touchent au moins 350000FCFA (534 €) et 1% des femmes reçoivent 150000FCFA (229€) au moins.

Tableau 11.1. 3 : Les percentiles des revenus monétaires mensuels en FCFA selon le sexe dans la région du Centre-Est

Percentiles	Revenus monétaires des Femmes	Revenus monétaires des Hommes
1 %	0	0
5 %	0	1500
10 %	0	5000
25 %	1000	15000
Médiane (50 %)	5000	30000
Moyenne	16862,28	54380,71

75 %	20000	70000
90 %	35000	125000
95 %	50000	160000
99 %	150000	350000

11.2. Caractéristiques et attitudes dans l'exercice des AGR de la région

Le tableau 11.2.4 illustre la proportion des enquêtés qui pratiquent une activité économique (formelle ou informelle) et ceux qui ne font pas d'AGR selon leur degré de connaissance sur les différentes démarches à suivre et les pièces requises pour créer ou formaliser une activité économique formelle. En effet, sur 1447 femmes interrogées, 98,4% déclarent avoir « aucun » niveau de connaissance sur les différentes démarches à suivre et les pièces requises pour disposer d'une activité économique formelle contre 93,8% chez les hommes (sur 1117 hommes enquêtés). En outre, seul 583 sur 1447 femmes enquêtées déclarent pratiquer une AGR. La quasi-totalité des femmes (568) exerce dans le secteur informel. Et 98,4% de ces femmes indiquent qu'elles n'ont aucune connaissance des procédures de formalisation d'AGR.

Tableau 11.2. 4. Caractéristiques et attitude dans l'exercice des AGR de la région

		Que savez-vous des différentes démarches à suivre et les pièces requises								
		Homme					Femme			
Quel est le statut juridique de votre AGR ?		Aucune	Certaines démarches et pièces nécessaires	Toutes les démarches et pièces nécessaires	Total %	Effectif	Aucune	Certaines démarches et pièces nécessaires	Total %	Effectif
	Secteur formel	67,9	16,7	15,4	100	43	94,4	5,6	100	14
	Secteur informel	94,7	5,1	0,2	100	650	98,4	1,6	100	568
Total		93,8	5,2	1	100	1117	98,4	1,6	100	1447

▪ Statut juridique et types d'activités économiques

Le Tableau 11.2.5 indique le statut juridique et la nature (ou les types) d'AGR selon l'enquête CAP en fonction du sexe et du milieu de résidence des enquêtés. Ici, la question s'adresse aux 583 femmes qui ont déclaré avoir déjà une activité économique. Les résultats (Tableau 11.2.5) indiquent que l'essentiel des activités génératrices de revenus des enquêtés est massivement réalisé dans le secteur informel (97,6%). Une AGR et demie sur dix (16,12%) sont familiales alors que huit dixièmes sont des AGR individuelles (80,27%) tous secteurs confondus.

En rappel, l'OCDE décrit « le secteur informel » comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités ayant généralement un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme.

Dans le cadre de ce projet de recherche, la qualification de secteur informel retenue fait référence au code des impôts au Burkina Faso et le Centre de formalités des entreprises (CEFORE). En effet, le secteur informel est défini comme l'ensemble des unités de production (UPI) dépourvues d'un numéro d'enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle. Il s'agit précisément des unités de production dépourvues de numéro d'Identification Fiscale Unique (n° IFU)¹⁷, de registre de commerce et/ou de comptabilité écrite formelle. Une AGR ou entreprise est dite formelle, si elle dispose des trois documents suivants : (i) un registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), (ii) une déclaration d'existence fiscale et certificat de l'identifiant financier unique (IFU) et (iii) une notification employeur (CNSS).

Tableau 11.2. 5. Statut et type d'organisation des AGR des femmes dans la région du Centre-Est

Quel est le statut de votre AGR ?	Quel est le type de votre AGR ? Effectif des répondants						
	Familiale	Individuel	Coopérative	Organisation	Association	Autres	Total
Secteur formel	3	10	1	0	0	0	14
Secteur informel	91	468	1	2	5	2	569
Total	94	478	2	2	5	2	583

Note : Sur les 1447 femmes enquêtées, 583 exercent une AGR.

On note que plus de $\frac{3}{4}$ des femmes exerçant une activité économique (75,60%) parmi les répondantes sont en milieu rural contre 70,42 % des hommes. En outre, près de 97,59% des femmes en activité pratiquent des activités informelles contre 93,80% des hommes (Tableau 11.2.6).

Sur un total de 582 AGR dirigées par les femmes, 74,05% sont rurales et informelles et 23,54% sont informels et urbaines. En outre, 2,41% des AGR sont formelles (dont 0,86% urbain et 1,55% rurales). Sur les 693 AGR détenues par les hommes, 3,03% sont urbaines et formelles et 3,17% sont rurales et formelles.

Tableau 11.2. 6. Statut juridique des AGR selon le genre et le milieu de résidence

Statut de l'AGR	Hommes			Femmes		
	Urbain %	Rural %	Total	Urbain %	Rural %	Total
Secteur formel	3,03	3,17	6,20	0,86	1,55	2,41
Secteur informel	26,55	67,24	93,80	23,54	74,05	97,59
Total	29,58	70,42	100	24,40	75,60	100,00

L'enquête CAP confirme ce que l'on connaît de l'activité génératrice de revenu des femmes : 98% informelles, 76% rurales, 82% individuelles, à petite échelle et comptant un très faible investissement (2 femmes sur 100 investissent plus de 80% de leur revenu à l'activité économique), donc très rarement de nature entrepreneuriale au sens habituel du terme. Le

¹⁷ Le numéro IFU a été choisi dans la mesure où toute activité de production est légalement assujettie à la détention d'un tel registre. Il est aussi requis pour remplir un certain nombre d'obligations institutionnelles et il conditionne l'accès à certaines prestations (fiscalité, sécurité sociale, etc.).

tableau 11.2.7 présente le statut juridique des AGR en fonction des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.

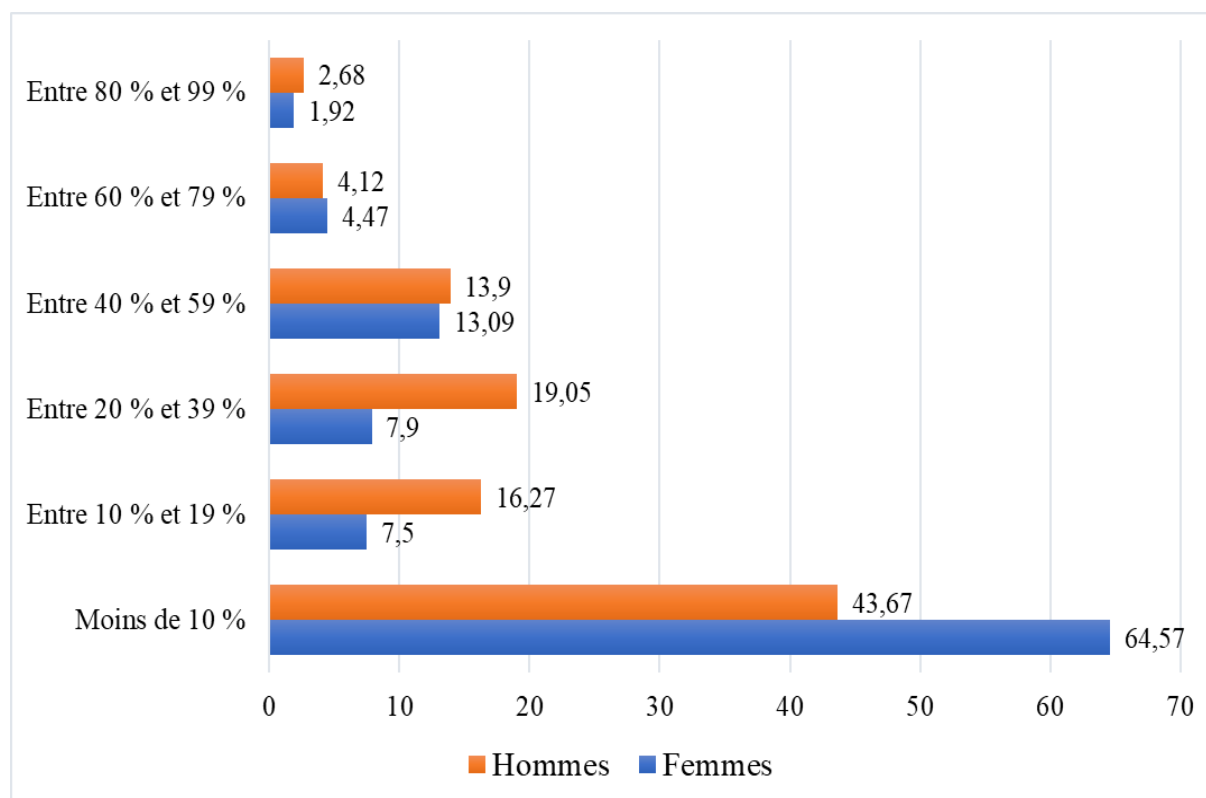
Tableau 11.2. 7. Statut juridique des AGR selon les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Statut juridique Des AAGR	HOMME				FEMME			
	Secteur formel (%)	Secteur informel (%)	Total (%)	Effectif	Secteur formel (%)	Secteur informel (%)	Total (%)	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE								
Urbain	5,7	94,3	100	205	5	95	100	142
Rural	5,4	94,6	100	488	1,9	98,1	100	441
PROVINCE DE RÉSIDENCE								
Boulgou	5,8	94,2	100	417	3,4	96,6	100	298
Kouritenga	3,6	96,4	100	185	1,2	98,8	100	239
Koulpélogo	7,4	92,6	100	91	1	99	100	46
NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT								
Aucun	2,2	97,8	100	458	1,9	98,1	100	417
Primaire	5,6	94,4	100	117	4,7	95,3	100	101
Secondaire ou plus	18,6	81,4	100	118	2,4	97,6	100	65
NIVEAU DE VIE								
Pauvre	3,6	96,4	100	220	2,7	97,3	100	174
Moyen	3,3	96,7	100	265	3,3	96,7	100	196
Riche	10,5	89,5	100	208	1,1	98,9	100	213
GROUPE D'ÂGE								
Moins de 18 ans	12,1	87,9	100	43	0	100	100	30
18-24 ans	7,8	92,2	100	116	2,5	97,5	100	94
25-29 ans	0,9	99,1	100	78	3,1	96,9	100	138
30-34 ans	5	95	100	109	2,9	97,1	100	119
35-59/49 ans	4,2	95,8	100	347	1,9	98,1	100	202
STATUT MATRIMONIAL								
En union	5,1	94,9	100	538	2,6	97,4	100	519
Divorce	0	100	100	8	0	100	100	11
Veuf	3,5	96,5	100	5	0	100	100	7
Célibataire	6,6	93,4	100	142	0	100	100	46
Total	5,5	94,5	100	693	2,4	97,6	100	583

▪ La part du revenu consacré à l'investissement productif selon le genre

Dans la région du Centre-Est, il ressort de l'enquête CAP qu'environ 2 tiers des femmes enquêtées et en activité consacrent moins de 10% de leur revenu à l'investissement productif contre 4 hommes sur 10. En outre, 2 femmes sur 100 investissent plus de 80% de leur revenu dans l'activité économique contre 3 hommes sur 100 (Graphique 11.2.1).

Graphique 11.2. 1. Que représente la part de votre revenu consacré à l'entrepreneuriat/activité économique ou AGR ?



11.3. Réseaux et activités économiques /AGR

■ Participation aux activités associatives

L'accès aux réseaux est important pour le développement des activités économiques. Le Tableau 11.2.8 illustre la proportion d'enquêtés appartenant à des associations selon le sexe et le milieu de résidence. En milieu rural comme en milieu urbain, on enregistre une minorité d'appartenance associative. La participation à des association qui est une instance de réseautage (de développement des relations d'affaires professionnelles) est plus élevé pour les femmes (14,43%) que pour des hommes (9,89 %). Le pourcentage des femmes n'appartenant pas à des associations est respectivement 85,57% en milieu rural et 93,04% en milieu urbain. En somme, il ressort que 10% des hommes déclarent appartenir à des associations (en milieu rural et en milieu urbain) contre 12,65 % de femmes. Ces résultats sont intéressants par leur niveau bas.

Tableau 11.3. 8. Proportion d'enquêtés appartenant à des associations selon le sexe et le milieu de résidence (*Êtes-vous membres d'une structure associative ?*)

Milieu de résidence	Hommes			Femmes		
	Oui (%)	Non (%)	Effectif Total	Oui (%)	Non (%)	Effectif Total
Urbain	10,37	89,63	328	6,96	93,04	345

Rural	9,89	90,11	789	14,43	85,57	1102
Total	10,03	89,97	1117	12,65	87,35	1447

11.4. Connaissances entrepreneuriales

L'appréciation des connaissances entrepreneuriales s'est faite à travers cinq indicateurs :

- la connaissance de l'existence de coopératives destinées aux femmes et aux hommes ;
- la connaissance des différentes démarches et des pièces requises pour formaliser ou créer une entreprise ;
- la connaissance des procédures de sécurisation foncière ;
- la connaissance des conditions d'octroi des crédits par les institutions financières privées ;
- la connaissance des services privés qui accompagnent les activités entrepreneuriales des femmes et jeunes ;
- la connaissance en matière d'utilisation des moyens de paiements électroniques ;
- la connaissance en termes de management des ressources humaines.

▪ Connaissance des enquêtés sur l'existence de coopératives dans la région

Les résultats de l'enquête CAP montrent que 18,52% sur 1447 enquêtées des femmes de 12 à 49 ans déclarent connaître l'existence de coopératives exclusivement destinées aux femmes dans la région. Et 12% des hommes de 15 à 59 ans sur 1117 hommes enquêtés déclarent connaître l'existence de coopératives exclusivement destinées aux hommes (Tableau 11.4.9).

Tableau 11.4. 9. Proportion des enquêtés sur la connaissance de l'existence des coopératives exclusivement destinées à l'un des sexes

	Connaissance de l'existence de coopératives exclusivement destinées aux hommes				Connaissance de l'existence de coopératives exclusivement destinées aux femmes			
	Oui (%)	Non (%)	Ne sait pas (%)	Effectif Total	Oui (%)	Non (%)	Ne sait pas (%)	Effectif Total
Total	12,09	58,55	29,36	1117	18,52	33,66	47,82	1447

▪ Degré de connaissance des différentes démarches et les pièces requises pour formaliser ou créer une entreprise

L'analyse du degré de connaissance des différentes démarches et les pièces requises pour formaliser ou créer une entreprise au Burkina Faso a été réalisée suivant les éléments synthétisés dans le tableau 11.4.10. Ces éléments sont indiqués dans le manuel de l'enquêteur.

Tableau 11.4. 10. Listes des différentes démarches et les pièces requises pour formaliser ou créer une entreprise

N°	Pièces requises	Où le faire ?
1	Une photocopie de la pièce d'identité ou du passeport du ou des dirigeants de la société	Secrétariat public par exemple
2	Une fiche de déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée par le ou les dirigeants	-Disponible au CEFORE -Disponible sur le site internet de la MEBF : www.me.bf
3	Un extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3) de moins de 3 mois du ou des dirigeants	Voir modèle de la demande au Palais de justice Voir modèle de la demande à la cours d'appel
4	Un exemplaire original des statuts de la société	-Voir exemplaire sur le site internet de la MEBF : www.me.bf -Voir Notaire
5	Un exemplaire du Procès-Verbal de l'assemblée générale constitutive ;	-Voir exemplaire sur le site internet de la MEBF : www.me.bf -Voir Notaire
6	Un exemplaire de la déclaration de souscription et de versement du capital (DSV) et/ou la DRC à savoir la déclaration de régularité et de conformité	-Voir exemplaire sur le site internet de la MEBF : www.me.bf -Voir Notaire
7	Une attestation de dépôt de capital en banque au nom de la société (cas d'apport en numéraire)	- Banques -Réseaux de Caisses Populaires -Établissements financiers agréés
8	Un contrat d'apport de biens en nature annexé des reçus des biens apportés (cas d'apport de biens en nature)	Voir exemplaire sur le site internet de la MEBF : www.me.bf
9	Un rapport d'évaluation des biens apportés si leur estimation dépasse 5 millions	Voir commissaire aux apports
10	L'un des documents suivants au nom de la société : -Un contrat de bail à usage commercial enregistré, -un titre foncier, -un Permis Urbain d'Habiter, -une attestation d'attribution de parcelle, -une facture d'eau ou d'électricité récente	Le service des impôts de rattachement de la société ; Secrétariat public.
11	Une fiche de localisation remplie avec les informations sur le local	Voir exemplaire sur le site internet de la MEBF : www.me.bf
12	Quatre exemplaires du formulaire M0	-Voir exemplaire sur le site internet de la MEBF : www.me.bf pour la création de la SARL sous-seing ; ou -Voir Notaire
13	2 actes de dépôt au moins	-Voir exemplaire sur le site internet de la MEBF : www.me.bf ou -Voir Notaire
	Frais d'accomplissement des formalités de création d'entreprise : 47 500 F CFA + 3 000 FCFA pour la sécurisation du RCCM DOCUMENTS DELIVRES APRES LA CREATION DE L'ENTREPRISE 1. Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) 2. Déclaration d'existence fiscale et certificat de l'identifiant financier unique (IFU) 3. Notification employeur (CNSS)	

Source : compilation des auteurs à partir du CEFORE et de la maison de l'entreprise du Burkina Faso, 2021.

Le tableau 11.4.11 indique le degré de connaissance des femmes des différentes démarches et des pièces requises pour formaliser ou créer une entreprise formelle. Les résultats indiquent qu'elles n'ont aucune ou très peu de connaissance des différentes démarches et des pièces requises pour créer ou formaliser une entreprise. La proportion des hommes qui déclarent connaître certaines démarches et pièces nécessaires est de 5,2% contre 1,6% chez les femmes. Ces chiffres très bas ne sont pas inattendus. Notons cependant que les facteurs de revenu élevé et d'études réalisées qui augmentent le score des hommes n'augmentent pas le score des femmes.

Tableau 11.4.11. Proportion des enquêtés (en %) qui déclarent connaître les procédures de formalisation ou de création d'une entreprise formelle. (Que savez-vous des différentes démarches à suivre et les pièces requises pour créer ou formaliser une entreprise ?)

	HOMME					FEMME			
	Aucune	Certaines démarches et pièces nécessaires (%)	Toutes les démarches et pièces nécessaires (%)	Total (%)	Effectif	Aucune	Certaines démarches et pièces nécessaires (%)	Total (%)	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE									
Urbain	95	3,9	1,1	100	328	98,5	1,5	100	345
Rural	93,4	5,7	1	100	789	98,4	1,6	100	1102
PROVINCE DE RÉSIDENCE									
Boulgou	93,3	5,6	1,1	100	643	99	1	100	701
Kouritenga	94,9	4	1,1	100	279	97,5	2,5	100	559
Koulpélogo	95	4,8	0,2	100	195	99	1	100	187
NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT									
Aucun	95,6	4,1	0,2	100	631	98	2	100	835
Primaire	94,9	3,2	1,9	100	198	99,8	0,2	100	318
Secondaire ou plus	89,1	8,8	2,2	100	288	98,1	1,9	100	294
NIVEAU DE VIE									
Pauvre	96,6	3,2	0,1	100	383	98,3	1,7	100	504
Moyen	95,3	4,7	0	100	411	98,1	1,9	100	471
Riche	88,3	8,1	3,6	100	323	99	1	100	472
GROUPE D'ÂGE									
Moins de 18 ans	96,7	1,6	1,7	100	161	100	0	100	300
18-24 ans	93,3	6,7	0	100	221	98,9	1,1	100	330
25-29 ans	92,8	5,4	1,7	100	109	98,2	1,8	100	278
30-34 ans	91,1	7,8	1,2	100	143	97	3	100	205
35-59/49 ans	93,9	5	1,1	100	483	97,4	2,6	100	334
STATUT MATRIMONIAL									
En union	92,8	6	1,2	100	742	98	2	100	1042
Divorce	100	0	0	100	12	100	0	100	20
Veuf	88,5	11,5	0	100	6	96,8	3,2	100	18

Célibataire	95,2	4,1	0,8	100	357	99,3	0,7	100	367
Total	93,8	5,2	1	100	1117	98,4	1,6	100	1447

Parmi les contraintes majeures qui affectent spécifiquement les femmes en tant qu'actrices économiques, il ressort le manque d'accès aux ressources productives (la terre, la technologie, les services financiers, la formation etc.) et aux opportunités économiques [PNUD (2019) et World Bank (2015)18]. En 2010, au Burkina Faso, la part des femmes propriétaires uniques de terres dans la population féminine totale s'élevait à 12% contre 43 % pour les hommes (FAO, 2021)19. Cette inégalité se creuse en 2015 en passant de 8,2% pour les femmes contre 45,5 % pour les hommes (Stratégie Nationale de la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin, 2015).

D'une manière générale, les données de l'enquête CAP (Tableau 11.4.12) montre que plus de 9/10 femmes (91,8%) n'ont aucune connaissance des procédures de sécurisation foncière (APFR) contre 6/10 hommes (58,5%). Les écarts au bénéfice des hommes sont plus importants qu'en matière de connaissance générale des procédures. Ces écarts sont systématiques et ne sont pas réduits par la richesse ni par les études.

Tableau 11.4.12. Degré de connaissance sur les procédures de sécurisation foncière (APFR) sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4-5]

	Homme						Femme					
	Nul	Faible	Moyen	Bonne	Total	Effectif	Nul	Faible	Moyen	Bonne	Total	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE												
Urbain	61.8	12.2	16.6	9,5	100	328	85.7	10.4	4.0	0.0	100	345
Rural	57.3	20.8	11.3	10,6	100	789	92.9	6.1	0.9	0.0	100	1102
PROVINCE DE RÉSIDENCE												
Boulgou	59.1	15.9	14.0	11	100	643	91.1	6.5	2.4	0.1	100	701
Kouritenga	49.3	27.1	10.8	12,8	100	279	90.8	8.8	0.4	0.0	100	559
Koulpélégou	69.6	20.0	8.2	2,2	100	195	99.6	0.4	0.0	0.0	100	187
NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT												
Aucun	57.2	17.6	15.2	10,1	100	631	92.1	6.2	1.7	0.0	100	835
Primaire	66.0	11.7	12.6	9,6	100	198	94.5	5.2	0.3	0.0	100	318
Secondaire ou plus	56.4	24.8	7.5	11,4	100	288	87.3	10.8	1.7	0.2	100	294
NIVEAU DE VIE												
Pauvre	67.4	17.4	9.9	5,3	100	383	95.8	3.7	0.4	0.0	100	504
Moyen	59.0	18.2	11.2	11,5	100	411	95.2	3.8	1.0	0.0	100	471
Riche	48.0	19.9	18.3	13,8	100	323	84.0	13.2	2.7	0.1	100	472
GROUPE D'ÂGE												

¹⁸ World Bank. (2015). *Women in Agriculture: The Impact of Male Out-Migration on Women's Agency, Household Welfare, and Agricultural Productivity*. Washington DC: World Bank

¹⁹ FAO. (2021, août 11). *Base de données Genre et le Droit à la Terre*. Récupéré sur Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): http://www.fao.org/gender-landrights-database/data-map/statistics/fr/?sta_id=1165

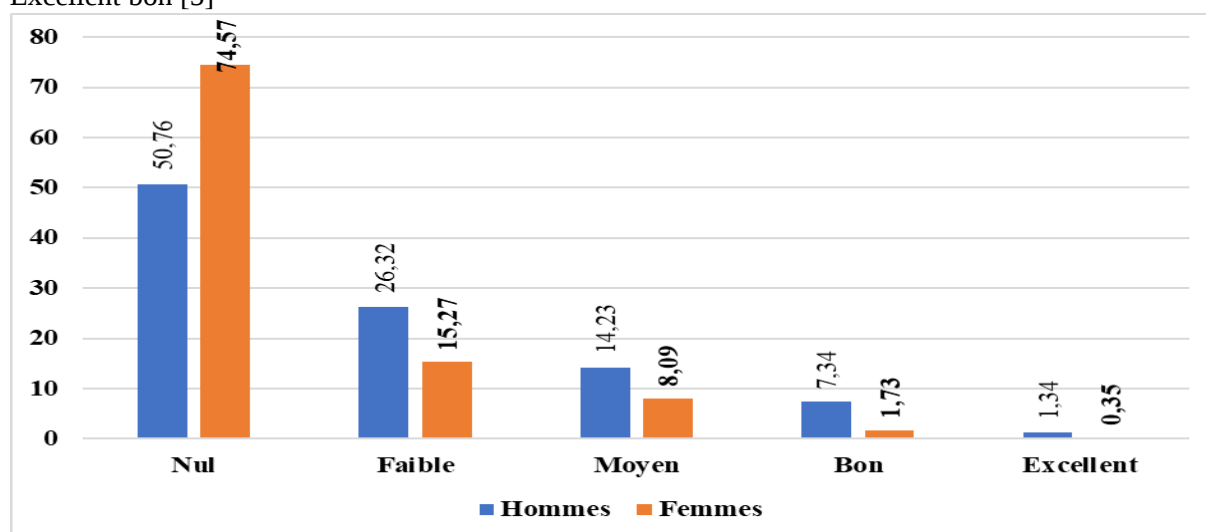
Moins de 18 ans	73.9	11.0	8.0	7,1	100	161	92.7	5.3	2.1	0.0	100	300
18-24 ans	57.9	19.5	11.8	10,8	100	221	93.3	6.2	0.5	0.0	100	330
25-29 ans	49.6	21.4	16.1	13	100	109	91.6	7.0	1.4	0.0	100	278
30-34 ans	54.5	23.9	14.8	6,8	100	143	91.3	7.2	1.5	0.0	100	205
35-59/49 ans	55.1	18.8	14.2	12	100	483	89.9	8.6	1.3	0.1	100	334
STATUT MATRIMONIAL												
En union	57.3	18.2	13.3	11,1	100	742	92.4	6.6	1.0	0.0	100	1042
Divorce	62.6	5.9	7.7	23,9	100	12	91.5	8.5	0.0	0.0	100	20
Veuf	6.6	0.0	91.4	2	100	6	79.8	5.7	14.5	0.0	100	18
Célibataire	61.0	19.4	10.9	8,8	100	357	90.8	7.2	2.0	0.0	100	367
Total	58.5	18.4	12.8	10,3	100	1117	91.8	6.8	1.4	0.0	100	1447

▪ Degré de connaissance sur les conditions d'octroi des crédits par les institutions financières privées

À la question : Donnez votre appréciation sur l'existence d'institutions financières privés (banques, micro-crédits) dans votre localité et des conditions d'octroi des crédits.

Le graphique 11.4.2 illustre les proportions en % des personnes interrogées sur leur niveau de connaissance relatif aux conditions d'octroi des crédits par les institutions financières privés dans la région du Centre-Est. Il ressort des résultats que 74,57 % des femmes n'ont aucun niveau de connaissance sur les mécanismes de financement des activités économiques. Tandis que la moitié des hommes enquêtés déclarent avoir un niveau de connaissance nul sur les conditions bancaires et micro-crédits de financement des AGR dans la région.

Graphique 11.4. 2. Degré de connaissance sur les l'existence d'institutions financières privés (banques, micro-crédits) dans votre localité et des conditions d'octroi des crédits par ces institutions financières sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4] et Excellent bon [5]

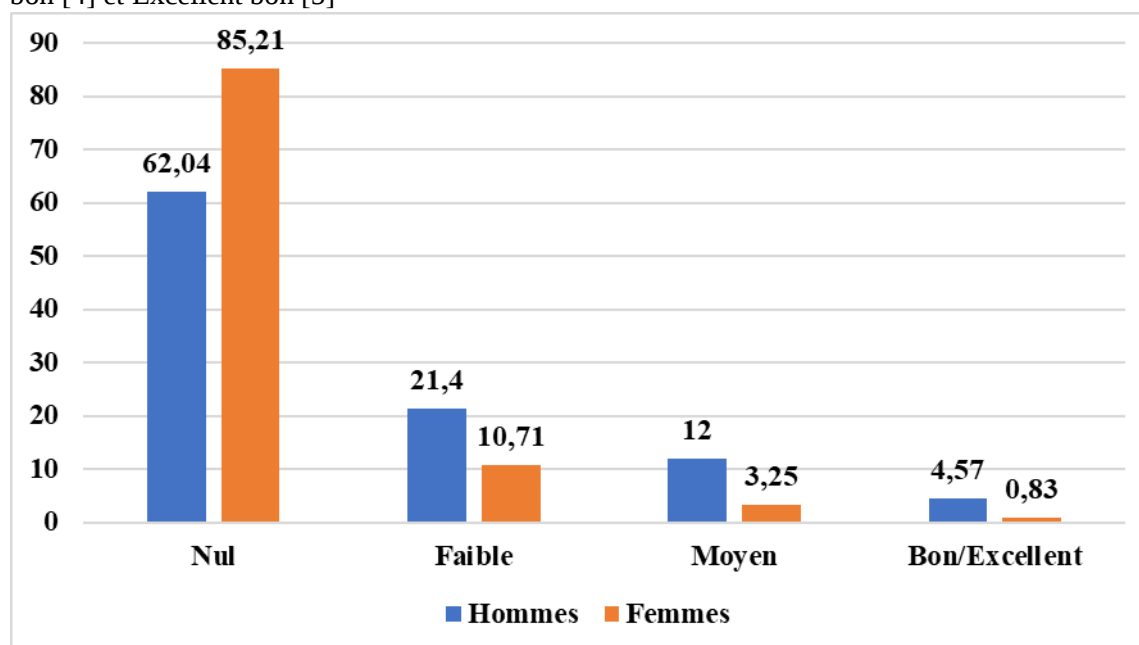


La réponse « nul » ou « faible » concerne 9/10 femmes et plus des ¾ des hommes. Le tableau suivant montre que la connaissance de services privés ou des services de sécurisation foncière est encore plus réduite, voire insignifiante parmi les femmes.

- **Degré de connaissance sur l'existence des services privés qui accompagnent les activités entrepreneuriales des femmes et jeunes**

Quel est votre degré de connaissance sur l'existence d'institutions financières privés (banques, micro-crédits) dans votre localité et des conditions d'octroi des crédits ? Le graphique 11.4.3 montre que plus de 85 % des femmes ne savent rien de la présence des services d'incubation et des services techniques (conseil, coaching, montage des plans d'affaires) de soutien des activités productives des femmes et des jeunes dans la zone. Cette proportion représente environ 62 % chez les hommes interrogés.

Graphique 11.4.3. Connaissance sur l'existence des services privés qui accompagnent les activités entrepreneuriales des femmes et jeunes sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4] et Excellent bon [5]



- **Degré de connaissance en matière d'utilisation des moyens de paiements électroniques**

Le tableau 11.4.13 indique le degré de connaissance des femmes de l'utilisation des moyens de paiements électroniques (Orange Money, MobiCash, Coris Money, etc.). Les résultats indiquent que 83% des femmes de la région déclarent avoir un niveau nul ou faible en termes d'utilisation des moyens de paiements électroniques. Les écarts entre communes sont cependant importants évoluant de 0 à 20% de femmes déclarant avoir une bonne ou excellente connaissance. À la question : Quel est votre degré de connaissance dans les domaines de l'utilisation des moyens de paiements électroniques (MoovMoney, OrangeMoney etc) ? les réponses sont indiquées dans le tableau ci-après.

Tableau 11.4.13. Degré de connaissance des femmes en matière d'utilisation des moyens de paiements électroniques (Orange Money ; MobiCash, Coris Money, etc.) par commune sur une échelle de 1 à 5 : Nul [0-1] ; faible [2] ; moyen [3] et bon [4] et Excellent bon [5]

Commune de résidence	Femmes					Effectif Total
	Nul	Faible	Moyen	Bon	Excellent	
BAGRE	43,48	34,78	17,39	4,35	0,00	23
BANE	34,62	23,08	26,92	15,38	0,00	26
BEGUEDO	61,54	15,38	7,69	15,38	0,00	13
BITTOU	61,90	16,67	11,90	8,33	1,19	84
BOUSSOUMA	4,17	58,33	29,17	8,33	0,00	24
GARANGO	33,33	44,44	3,70	11,11	7,41	27
KOMTOEGA	37,50	62,50	0,00	0,00	0,00	8
NIAOGHO	31,82	13,64	36,36	18,18	0,00	22
TENKODOGO	57,79	19,60	10,05	10,55	2,01	199
ZABRE	82,30	6,22	8,13	3,35	0,00	209
ZOAGA	86,96	8,70	4,35	0,00	0,00	23
ZONSE	69,77	13,95	16,28	0,00	0,00	43
ANDEMTENGA	82,54	10,32	3,17	1,59	2,38	126
DIALGAYE	96,43	0,00	3,57	0,00	0,00	28
GOUGHIN	73,33	20,00	6,67	0,00	0,00	15
KANDO	82,14	8,93	5,36	1,79	1,79	112
KOUPELA	58,97	11,11	11,11	9,40	9,40	117
POUYTENGA	44,53	31,39	19,71	4,38	0,00	137
TENSOBENTENGA	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10
YARGO	78,57	7,14	14,29	0,00	0,00	14
DOURTENGA	81,82	9,09	3,41	3,41	2,27	88
LALGAYE	89,90	4,04	2,02	2,02	2,02	99
Total	67,86	15,13	9,81	5,32	1,87	1447

▪ **Management des ressources humaines**

Le choix des ressources humaines est un des éléments déterminants de la réussite et du leadership entrepreneurial. Les enquêtes CAP confirment le caractère beaucoup plus individuel des AGR des femmes. Les AGR constituent des compléments à leur travail familial massif non rémunéré. On note que plus de 55% des femmes travaillent seule contre 28,86% pour les hommes. En outre, les femmes (7,9%) font rarement recours à une tierce personne contre 26,12% pour les hommes. Globalement leurs AGR mobilisent moins les enfants, les proches et les tiers que les AGR des hommes (Tableau 11.4.14).

Tableau 11.4. 14. Management des ressources humaines. Qui vous aide essentiellement dans votre AGR ?

Qui vous aide essentiellement dans votre AGR ?	Chez les hommes		Chez les femmes	
	Oui	Non	Oui	Non
Vos enfants	30,45	69,55	18,38	81,62
Partenaire/conjoint(es)	27,71	72,29	2,75	97,25
Autres membres de la famille	19,34	80,66	15,81	84,19
Tierce personne	26,12	73,88	7,9	92,1
Aucune personne	28,86	71,14	55,15	44,85
Effectif total	693		582	

11.5. Perception de la liberté d'exercer une AGR

▪ Perception de la liberté de créer une entreprise ou d'exercer une AGR

Le tableau 11.5.15 illustre le ressenti des femmes/hommes de la région à la question « *Dans quelles mesures les femmes/hommes jouissent-ils de la liberté de créer une entreprise ou de faire une AGR dans la localité ?* ». Il ressort des enquêtes qu'environ 9 femmes sur 100 déclarent avoir un degré de liberté faible d'entreprendre une activité génératrice de revenus dans la région du Centre-Est contre 3 hommes sur 100. Si près d'une femme sur trois déclare que leur liberté est modérée ou faible, il faut souligner que près de 7/10 femmes déclarent que cette liberté est élevée ou très élevée. L'attitude est donc largement positive, la liberté de créer ne serait donc pas largement considérée comme un obstacle à l'activité économique individuelle, ce qui recoupe des résultats antérieurs, mais ce résultat devra être approfondi pour identifier celles qui s'expriment en connaissance de cause.

Ceci corrobore les analyses de SIGI où les gens du Centre-est sont très ouverts et « progressistes » dans les attitudes de principe quant aux « droits » et « opportunités » des femmes, mais beaucoup moins dans les actes et dans les avis précis, par exemple sur la capacité des femmes de prendre seules des décisions d'investissement.

Tableau 11.5. 15. Degré déclaré des enquêtés à propos de leur liberté de créer une entreprise ou de pratiquer une AGR

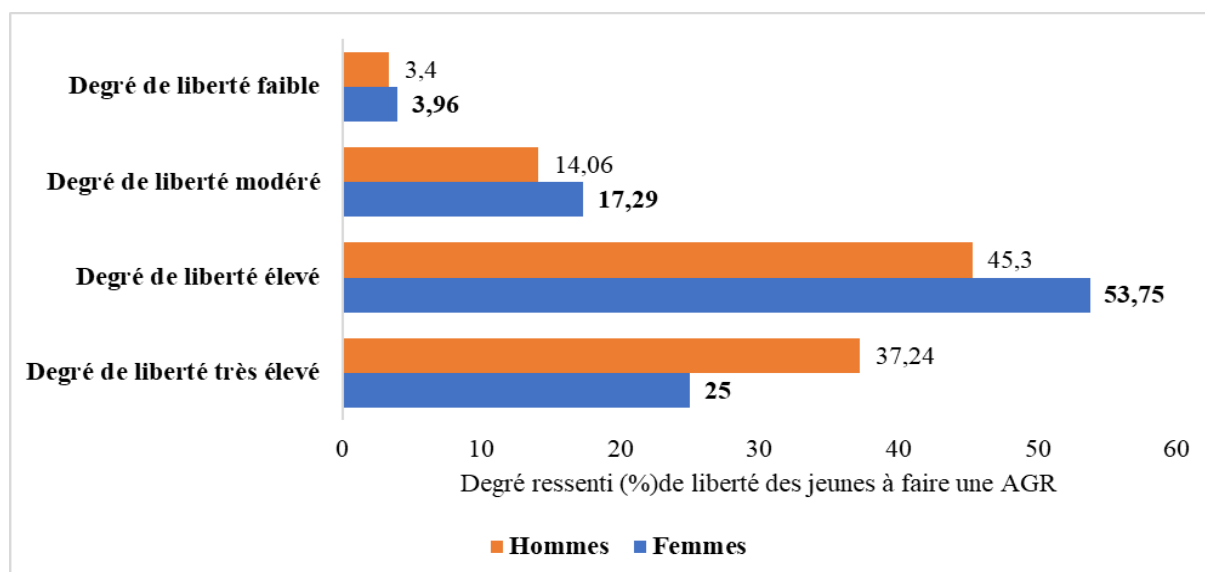
	HOMME						FEMME					
	Très élevé	Élevé	Modéré	Faible	Total (%)	Effectif	Très élevé	Élevé	Modéré	Faible	Total (%)	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE												
Urbain	53,3	39,9	3,5	3,2	100	328	10,5	57,1	27	5,3	100	345
Rural	36	49,6	11,7	2,7	100	789	19,5	52,4	19,1	9	100	1,102
PROVINCE DE RÉSIDENCE												
Boulgou	43,5	46,4	8,4	1,6	100	643	22	57,8	13,6	6,5	100	701
Kouritenga	34,4	48,6	11,8	5,2	100	279	12,4	49	28,4	10,2	100	559
Koulpélogo	35	47,1	11,4	6,5	100	195	19	42,8	25,9	12,3	100	187
NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT												
Aucun	36,7	51,2	10	2,1	100	631	20,5	50,9	19,7	8,8	100	835
Primaire	51	41,5	5,4	2,1	100	198	16,9	56,5	20,3	6,4	100	318

Secondaire ou plus	43	41,2	10,7	5,1	100	288	11,8	56,2	22,6	9,5	100	294
QUINTILE DE NIVEAU DE VIE												
Pauvre	40,5	46,1	10,7	2,8	100	383	10,8	54	22,3	12,9	100	504
Moyen	36,1	52,9	9	2	100	411	21,9	57,7	15,7	4,7	100	471
Riche	48,7	38,4	8,6	4,3	100	323	21,3	47,2	23,5	8	100	472
GROUPE D'ÂGE												
Moins de 18 ans	36,1	50,5	12	1,4	100	161	13,3	57	21,7	8	100	300
18-24 ans	35,3	55,9	2,2	6,6	100	221	16,9	55,8	18,2	9,1	100	330
25-29 ans	35,3	46,1	16	2,6	100	109	19,7	54,5	18	7,8	100	278
30-34 ans	60,5	30,3	6,4	2,8	100	143	23,5	44,2	20,5	11,9	100	205
35-59/49 ans	41,8	44,8	12,3	1,1	100	483	20,1	51,2	22,2	6,6	100	334
STATUT MATRIMONIAL												
En union	43,5	44	10,8	1,7	100	742	19,7	52	20	8,2	100	1,042
Divorce	76,7	15,3	8	0	100	12	15,4	63,6	10,1	10,9	100	20
Veuf	0	65	35	0	100	6	40,7	32	17,6	9,7	100	18
Célibataire	36,2	52,2	6,9	4,7	100	357	13,9	55,8	21,5	8,9	100	367
Total	40,8	46,9	9,4	2,9	100	1117	18,1	53,1	20,3	8,5	100	1447

■ Perception des enquêtés sur la liberté de créer une entreprise ou d'exercer une AGR par les jeunes

Le degré déclaré du ressenti à propos de la liberté des jeunes à créer une entreprise ou de pratiquer une AGR par sexe dans la région du Centre-Est selon l'enquête CAP est illustré par le graphique 6. Les résultats indiquent que dans l'ensemble, les jeunes et les femmes déclarent avoir une liberté d'exercer une activité génératrice de revenus. La perception de la liberté est élevée pour les jeunes femmes (78,75%) et les jeunes hommes (82,54%). Cependant près de 20% d'entre elles déclarent une faible ou moyenne liberté d'exercer une AGR.

Graphique 11.5. 4 Degré déclaré des jeunes à propos de leur liberté de créer une entreprise ou de pratiquer une AGR. Dans quelles mesures les femmes/hommes jouissent-elles/ils de la liberté de créer une entreprise ou de faire une AGR dans la localité ?



11.6. Facteurs de changement de comportement (selon le sexe)

▪ Influence des facteurs socioculturels sur les décisions individuelles de réaliser une activité génératrice de revenus selon le sexe

Quelle est (apprécier) l'influence de ces facteurs (conjoint (e), la famille, des chefs coutumiers et religieux) sur votre décision de réaliser une activité économique génératrice de revenus ? Les tableaux 11.6.16, 11.6.17 et 11.6.18 illustrent respectivement l'influence du conjoint ou conjointe, des chefs coutumiers et/ou religieux et de la famille sur les décisions individuelles d'exercer une activité économique dans la région. Les résultats de l'enquête CAP indiquent que le conjoint, la famille et les chefs coutumiers et/ou religieux exercent influence positive sur les décisions individuelles de pratiquer une activité économique. Dans la région. En effet, 7/10 femmes (67%) déclarent que leur conjoint influence positivement leur décision de réaliser une AGR. Ce chiffre représente 9/10 hommes (86%) qui estiment que leur conjointe est favorable à leur volonté de réaliser une AGR. Les femmes déclarent beaucoup moins et systématiquement moins que les hommes que l'influence du conjoint est favorable. Elles déclarent beaucoup plus souvent et systématiquement plus que l'influence du conjoint est neutre, mais pas négative. Cette tendance se retrouve au niveau de l'évaluation du rôle de la famille sur la décision de réaliser une AGR ou entreprise : les femmes sont moins positives que les hommes qui le sont très fortement et elles déclarent surtout une influence neutre de la famille.

En outre, deux cinquièmes des enquêtés estiment que chefs coutumiers et religieux sont favorables à l'exercice d'activité économique des femmes de la localité. Sauf le cas très particulier des veufs/veuves, le pourcentage d'homme et de femmes qui déclarent une influence négative des coutumiers et leaders religieux n'est jamais supérieur à 10%. Seule s'approche des 10 % la catégorie globale des urbains, plus sévères que les ruraux.

Tableau 11.6.16 : L'influence du conjoint ou de la conjointe sur les décisions individuelles de réaliser une activité économique. *Quelle est l'influence de votre conjoint (e) sur votre décision de réaliser une activité économique génératrice de revenus ?*

	HOMME				FEMME					
Conjoint	Négatif	Neutre	Positif	Total (%)	Effectif	Négatif	Neutre	Positif	Total (%)	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE										
Urbain	3,1	7,7	89,2	100	232	8,6	35,1	56,3	100	345
Rural	7,1	8,1	84,8	100	510	3	28,1	68,8	100	1102
PROVINCE DE RÉSIDENCE										
Boulgou	6,7	7,9	85,3	100	421	2	35,5	62,5	100	701
Kouritenga	6,7	6,1	87,2	100	194	6,6	17,3	76	100	559
Koulpélogo	0	11,1	88,8	100	127	3,9	40,4	55,7	100	187
NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT										
Aucun	6,5	7	86,5	100	517	4,1	18,1	78	100	835
Primaire	4,6	10,3	85	100	118	3,2	47,6	49,2	100	318
Secondaire ou plus	4	10,5	85,4	100	107	4,6	42,9	52,6	100	294
NIVEAU DE VIE										

Pauvre	1,5	9,2	89,2	100	245	3,4	32,1	64,5	100	504
Moyen	7,4	6,3	86,3	100	275	2,9	24,1	73	100	471
Riche	8,1	9,2	82,8	100	222	5,7	31,7	62,7	100	472
GROUPE D'ÂGE										
Moins de 18 ans	12,7	6,3	81	100	11	2,6	64,7	32,7	100	300
18-24 ans	1	17,3	81,7	100	54	4,6	26,5	68,8	100	330
25-29 ans	7,7	13,9	78,4	100	85	3,9	13,3	82,8	100	278
30-34 ans	3,3	3,5	93,1	100	126	7,3	9,6	83,2	100	205
35-59/49 ans	7	6,5	86,5	100	466	2,5	15,1	82,4	100	334
Total	6	7,9	86,1	100	742	3,9	29,2	66,9	100	1447

Tableau 11.6. 17. L'influence des chefs coutumiers et religieux sur les décisions individuelles de réaliser une activité économique. *Quelle est l'influence de la famille sur votre décision de réaliser une activité économique génératrice de revenus ?*

Chefs coutumiers et religieux	HOMME					FEMME				
	Négatif	Neutre	Positif	Total (%)	Effectif	Négatif	Neutre	Positif	Total (%)	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE										
Urbain	1,8	43,8	54,5	100	328	4,4	77,8	17,8	100	345
Rural	7	40,3	52,8	100	789	1,9	55,1	43,1	100	1102
PROVINCE DE RÉSIDENCE										
Boulgou	7	42,6	50,4	100	643	0,3	72,4	27,3	100	701
Kouritenga	2,1	41,7	56,2	100	279	5,5	36,3	58,1	100	559
Koulpélogo	2	32,4	65,6	100	195	0	69,4	30,6	100	187
NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT										
Aucun	7,1	38,5	54,4	100	631	1,5	52,2	46,3	100	835
Primaire	3,5	40,3	56,1	100	198	1,4	69,1	29,5	100	318
Secondaire ou plus	3,4	47,9	48,7	100	288	5,7	66,2	28,1	100	294
NIVEAU DE VIE										
Pauvre	2,4	41,4	56,2	100	383	3,3	57	39,7	100	504
Moyen	7,9	39,6	52,5	100	411	2,2	49,9	47,9	100	471
Riche	5,2	43,6	51,1	100	323	1,3	69,5	29,2	100	472
GROUPE D'ÂGE										
Moins de 18 ans	3,3	40,9	55,7	100	161	2	69,9	28,1	100	300
18-24 ans	6,7	44,2	49,1	100	221	4,9	53,1	42	100	330
25-29 ans	3,7	61,1	35,2	100	109	0,5	57,9	41,6	100	278
30-34 ans	3,4	45,7	50,8	100	143	1,2	51,7	47,1	100	205
35-59/49 ans	6,8	33	60,2	100	483	2	55,4	42,6	100	334
STATUT MATRIMONIAL										
En union	5,5	38,9	55,6	100	742	1,5	54,6	43,9	100	1042
Divorce	0	21,8	78,2	100	12	1,8	56,6	41,7	100	20
Veuf	46,5	44,9	8,6	100	6	0	53,7	46,3	100	18
Célibataire	5,1	45,4	49,5	100	357	4	67,7	28,3	100	367

Total	5,5	41,2	53,3	100	1117	2,2	58,5	39,3	100	1447
--------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------

Tableau 11.6. 18. L'influence de la famille sur les décisions individuelles de réaliser une activité économique. *Quelle est l'influence des chefs coutumiers et religieux sur votre décision de réaliser une activité économique génératrice de revenus ?*

Influence de la Famille	HOMME					FEMME				
	Négatif	Neutre	Positif	Total%	Effectif	Négatif	Neutre	Positif	Total%	Effectif
MILIEU DE RÉSIDENCE										
Urbain	2,6	10,5	87	100	328	7,1	31,3	61,6	100	345
Rural	9	13,1	77,9	100	789	2,4	23,4	74,2	100	1102
PROVINCE DE RÉSIDENCE										
Boulgou	8,3	13,5	78,2	100	643	2	29,1	68,9	100	701
Kouritenga	4,5	8,2	87,2	100	279	5	17	78	100	559
Koulpélogo	4,7	12,6	82,6	100	195	1,6	29,8	68,5	100	187
NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT										
Aucun	8,1	8,7	83,1	100	631	2,1	18,8	79,1	100	835
Primaire	7	12,1	80,9	100	198	5,3	33,9	60,7	100	318
Secondaire ou plus	5,3	20,7	74	100	288	3,6	32,4	64,1	100	294
NIVEAU DE VIE										
Pauvre	3,2	14,7	82,1	100	383	1,9	24,9	73,3	100	504
Moyen	8,9	13,1	78,1	100	411	3,7	21,9	74,3	100	471
Riche	9,1	8,9	82	100	323	3,6	27,3	69	100	472
GROUPE D'ÂGE										
Moins de 18 ans	8,2	19,4	72,4	100	161	4,2	43,9	51,9	100	300
18-24 ans	8,6	15,8	75,6	100	221	3,7	19,9	76,5	100	330
25-29 ans	8,4	8	83,6	100	109	3,5	16	80,5	100	278
30-34 ans	1,8	12,2	86	100	143	2,4	18,1	79,5	100	205
35-59/49 ans	7,3	7,9	84,8	100	483	1,6	17,2	81,2	100	334
STATUT MATRIMONIAL										
En union	6,2	8,5	85,2	100	742	2,3	16,9	80,8	100	1042
Divorce	15,3	8	76,7	100	12	2,8	14,8	82,4	100	20
Veuf	48,4	43	8,6	100	6	6,3	16,2	77,6	100	18
Célibataire	7,8	18,2	74	100	357	4,9	42,9	52,3	100	367
Total	7,2	12,4	80,4	100	1117	3,1	24,6	72,3	100	1447

Le Tableau 11.6.19 illustre le sentiment des femmes de la région sur leur degré de vulnérabilité « services sexuels ou harcèlement » dans le cadre de l'exercice de leur activité économique. Globalement, on note qu'une femme sur sept (14,12%) déclare que les femmes sont exposées à des risques de « services sexuels » dans la pratique de leur activité. En effet, selon le statut matrimonial des interrogées, ce chiffre est plus élevé chez les femmes divorcées ou veuves (34,21 %) contre 24,38% et 22,34% respectivement chez les femmes en union et les célibataires.

Tableau 11.6. 19. Ressentis des femmes sur leur degré de vulnérabilité aux risques de « services sexuels » en échange d'achat ou de vente de produits selon le l'état matrimonial

Quel est votre statut matrimonial ?	Pensez-vous que les femmes sont exposées à des risques de « services sexuels » en échange d'achat ou de vente de produits ?		
	Oui (Effectif et %)	Non (Effectif et %)	Total (Effectif et %)
Mariée actuellement ou vit avec un partenaire	254	788	1042
	24,38%	75,62%	100%
Divorcée ou veuve	13	25	38
	34,21%	65,79%	100%
Célibataire	82	285	367
	22,34%	77,66%	100%
Total	349	1,098	1447
	24,12%	75,88%	100%

▪ Croyance caractéristiques entrepreneuriales spécifiques selon le sexe

Les caractéristiques entrepreneuriales touchent à la fois la capacité d'une personne à saisir les opportunités, au sens des affaires, à la capacité de prise de risques, à l'innovation, à l'invention et la créativité, l'intuition, la persévérance, le sens de l'organisation, le leadership, la passion pour le travail, la vision illimitée, la ténacité, l'humilité etc., pour aboutir à la création d'activités économiques et de ressources individuelles et collectives.

Les résultats du tableau ci-après indiquent que plus des 2/3 des femmes et un peu moins de ¾ des hommes pensent que les caractéristiques « entrepreneuriales » sont liées au sexe. La différence n'étant pas significative, on peut avancer que pour 7 personnes sur 10 le sexe détermine des potentialités différentes d'entreprendre.

Tableau 11.6. 20. Croyance aux potentialités et caractéristiques entrepreneuriales spécifiques

	Hommes : Croyez-vous que les hommes aient des caractéristiques entrepreneuriales différentes des femmes ?		Femmes : Croyez-vous que les femmes aient des caractéristiques entrepreneuriales différentes des hommes ?	
	Effectif total	Proportion en %	Effectif total	Proportion en %
Oui	810	72,52	995	68,76
Non	307	27,48	452	31,24
Total	1117	100	1447	100

11.7. Renforcement de capacité

Le renforcement des capacités en entrepreneuriat est un processus par lequel des acteurs économiques (individus, organisations, entreprise) acquièrent, développent et entretiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour définir et réaliser leurs propres objectifs de développement au fil du temps. L'enjeu du renforcement de capacités entrepreneuriales est d'avoir un impact sur les trois niveaux de capacités : les individus (compétences individuelles) ; les organisations (compétences du personnel, outils/systèmes, gouvernance / management) et le secteur (mode d'organisation, réseaux...).

L'enquête CAP révèle que les populations n'ont pas bénéficié de renforcement de capacité dans la région du Centre-Est comme indiqué dans les tableaux 11.7.21 et 11.7.22. En effet, il ressort que sur 1447 femmes enquêtées, un dixième (10,92%) seulement déclare avoir reçu une formation en entrepreneuriat. Ce chiffre ne diffère pas de celui des hommes. Sur les 1117 hommes enquêtés 1/10 (10,12%) hommes déclare avoir bénéficié d'une formation.

Tableau 11.7. 21. Avez-vous déjà reçu des formations en entrepreneuriat ?

Statut de l'AGR	Hommes			Femmes		
	Urbain %	Rural %	Total	Urbain %	Rural %	Total
Oui	2,33	7,79	10,12	2,21	8,71	10,92
Non	27,04	62,85	89,88	21,63	67,45	89,08
Total	29,36	70,64	100,00	23,84	76,16	100

Les différences quant à l'accès passé à une formation en rapport avec l'entrepreneuriat sont évidemment en défaveur des personnes n'ayant pas d'AGR. Mais les données pour les personnes qui sont actives dans l'informel ou le formel ne montrent pas de différence importante : juste un léger avantage aux femmes.

Tableau 11.7. 22. Statut de l'AGR et participation à une formation en entrepreneuriat

		Avez-vous déjà reçu des formations en entrepreneuriat ?					
		Homme : Effectif (%)			Femme : Effectif (%)		
		Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Quel est le statut de votre AGR ?	Secteur formel	5 (11,63%)	38 (88,37%)	43 (100%)	2 (14,29%)	12 (85,71%)	14 (100%)
	Secteur informel	74 (11,38%)	576 (88,62%)	650 (100%)	85 (14,96%)	483 (85,04%)	568 (100%)
	Pas d'AGR	34 (8,02%)	390 (91,98%)	424 (100%)	71 (8,21%)	794 (91,79%)	865 (100%)
Total		113 (10,12%)	1004 (89,88%)	1117 (100%)	158 (10,92%)	1289 (89,08%)	1447 (100%)

11.8. Les facteurs favorables à la réalisation d'activité économique dans la région du Centre-Est selon l'enquêtes CAP

Il sera question dans cette section de répondre aux questions : Quelles sont les enquêtés qui se ressemblent ? Et sur quelles variables sont fondées leurs ressemblances ou dissemblances ? À cet effet, il est présenté dans un premier temps les résultats à partir des deux axes factoriels dérivés d'une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) réalisés pour caractériser les profils des femmes et des hommes exerçant une activité économique ou qui ne pratique pas d'activité économique. Dans un second temps, des résultats issus des régressions logistiques sont présentés pour les femmes.

Les proximités des enquêtés sont appréciées à partir d'un regroupement de deux classes à savoir ceux qui dispose d'une AGR ou pratiquent des activités économiques et ceux qui n'ont pas d'AGR ou n'exerce pas une activité économique. Les principales variables sont : le milieu de résidence, la province de résidence, le niveau de vie, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, le groupe d'âge, les sources de financement, le degré de liberté, la prise de décision, l'attitude du conjoint ou de la famille ou des chefs coutumiers et religieux dans la région du Centre-Est du Burkina Faso (Tableau 11.8.23).

Tableau 11.8.23. Synthèse des profils entrepreneuriaux des hommes et des femmes de la région du Centre-Est selon l'ACFM

Les facteurs favorables à l'entrepreneuriat		Les facteurs défavorables à l'entrepreneuriat	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Résidentes à Kouritenga ; milieu urbain ; riche, veuf, Participe à la prise de décision conjointement; Sources de financement (Fonds propres, des prêts des institutions financières privées, des aides associatives et subventions ; des transferts de fonds de l'étranger, Tontine et coris d'ors et les fonds publics ; être membres d'une structure associative ; excellent connaissance des structure d'accompagnement ; Divorcé ; 25-29 ans, 30-34 ans et 35-59 ans ; Degré de liberté très élevé ; Bonne connaissance de toutes ou certaines les démarches et pièces de création ou de formalisation d'entreprise ; Aucun niveau d'instruction ; l'influence négative ou très négative du conjoint ou de la famille ou des chefs coutumiers et religieux sur la décision de réaliser une activité économique	Résidentes à Kouritenga ; milieu rural ; Participe à la prise de décision conjointement avec son conjoint ; Sources de financement (Fonds propres, des prêts des institutions financières privées, des aides associatives et subventions ; des transferts de fonds de l'étranger, Tontine et coris d'ors et les fonds publics ; Riche ; Divorcé ; 25-29 ans, 30-34 ans et 35-39 ans ; Degré de liberté très élevé ; Attitudes positives du conjoint / famille et des chefs coutumiers et religieux ; Bonne connaissance des démarches et pièces de création ou de formalisation d'entreprise ; Aucun niveau d'instruction	Milieu rural ; Divorcés, Célibataire ; Moins de 18 ans et 18-24ans ; travailler une tierce personne ; aucune connaissance des démarches et pièces nécessaires à l'entrepreneuriat ; Degré de liberté très faible, faible ou modéré ; niveau d'instruction primaire et secondaire ou plus ; province de Koulpélogo ; pauvre ; attitudes négatives ou neutre du conjoint ou de la famille ou des chefs coutumiers et religieux	Milieu urbain ; Célibataire ; Moins de 18 ans et 18-24ans ; Degré de liberté très faible, faible ou modéré ; niveau d'instruction primaire et secondaire ; province de Koulpélogo ; pauvre ; attitudes négatives ou neutre du conjoint ou de la famille ou des chefs coutumiers et religieux

Figure 11.8.1. Profils entrepreneuriaux des femmes à travers l'ACFM

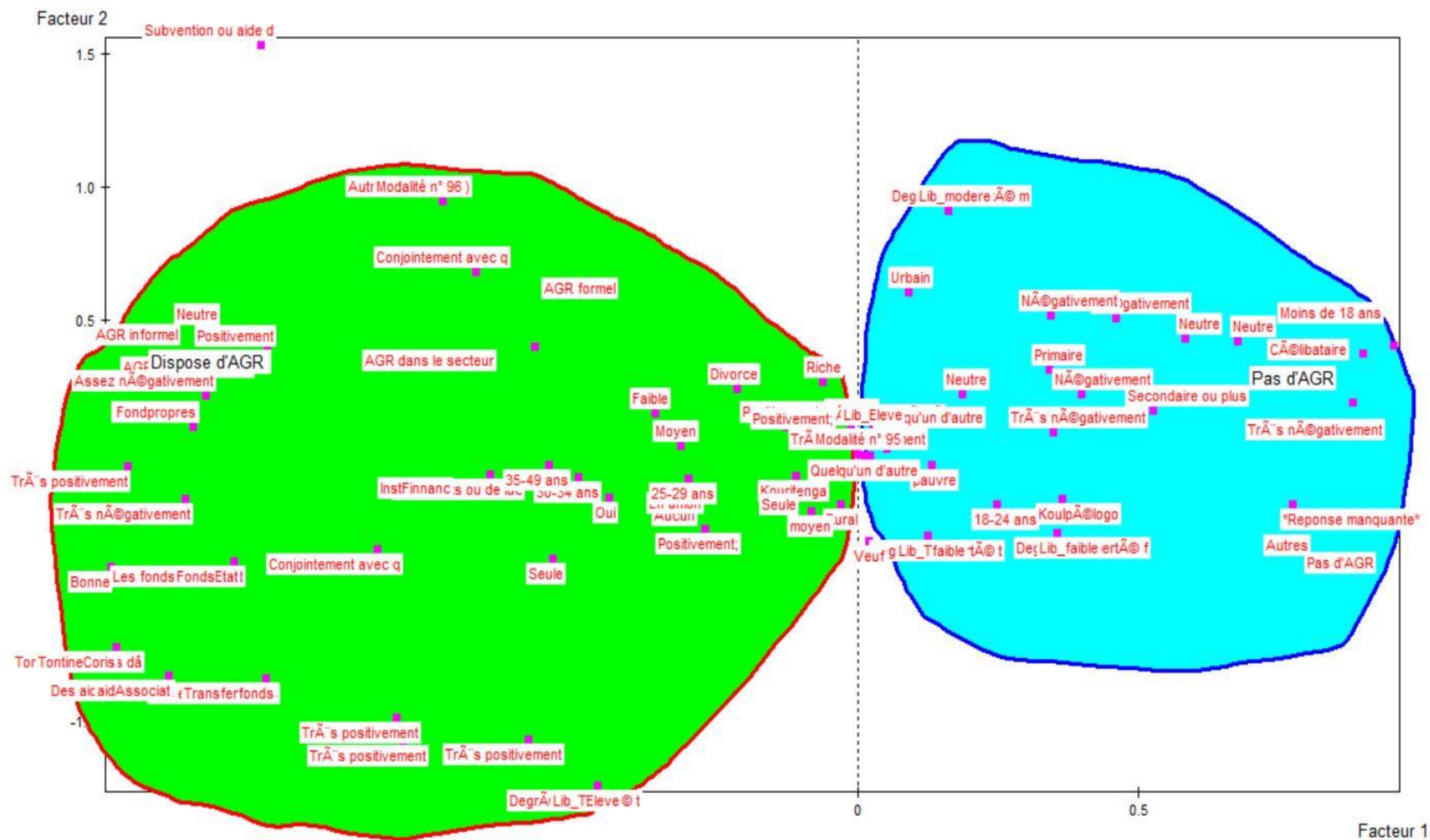
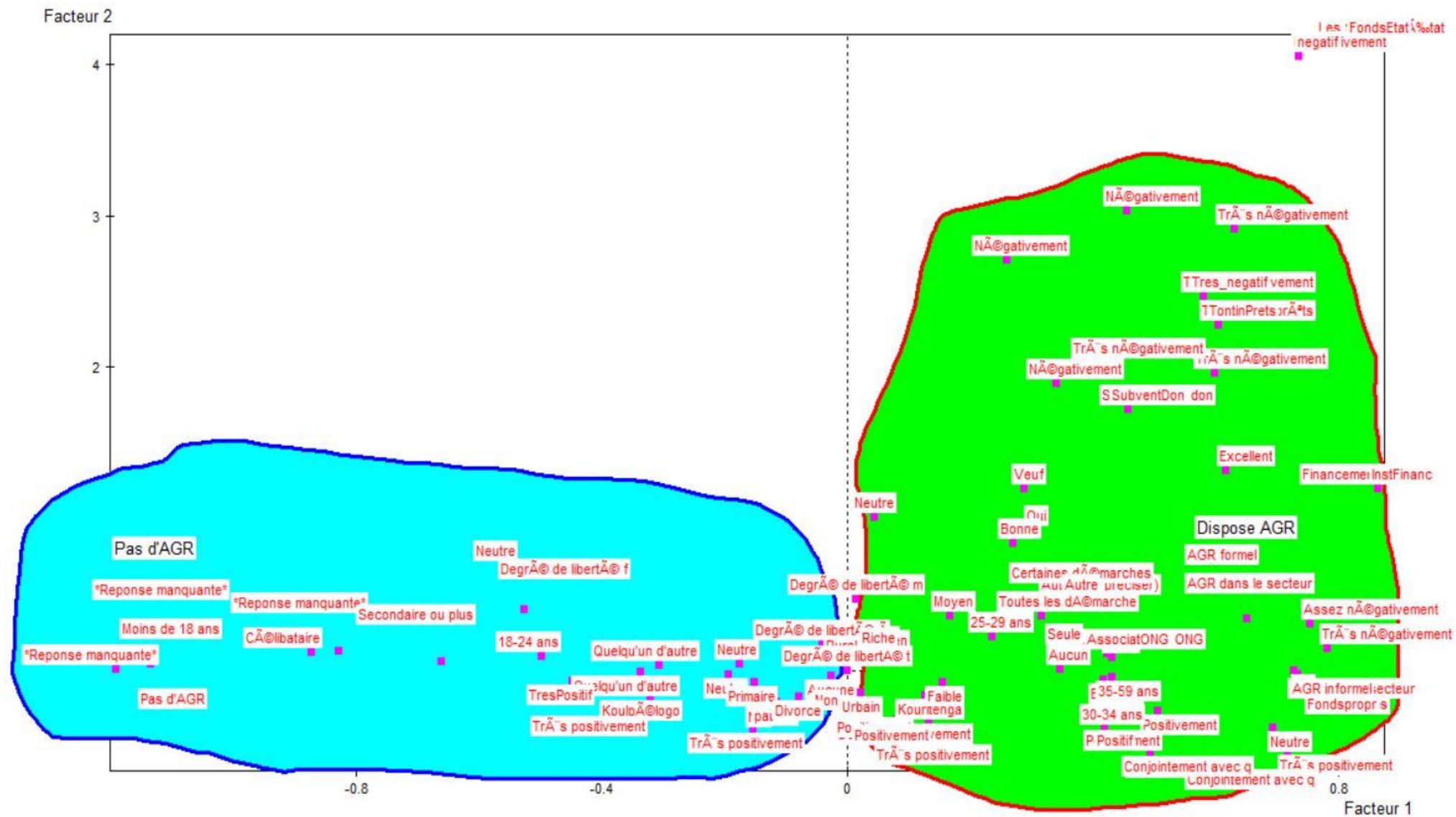


Figure 11.8. 2. Profils entrepreneuriaux des hommes à travers l'ACFM



Cette partie analyse les déterminants de l'entrepreneuriat chez les femmes dans la région du Centre-Est. L'entrepreneuriat est appréhendé par la probabilité de pratiquer ou non une activité économique. La variable expliquée peut-être formalisée par une structure à choix discret ou l'individu i a pratiqué une activité économique ($Y_i = 1$) ou non ($Y_i = 0$). Le modèle logistique est formulé comme suit :

$$Y_i = \begin{cases} 1 & \text{si l'enquêtée } i \text{ pratique une activité économique} \\ 0 & \text{si l'enquêtée } i \text{ n'a pas d'activité économique} \end{cases}$$

Les résultats de la régression logistique sont consignés dans le tableau E-20. Les résultats sont contre-intuitifs. Des explications pourraient être trouvées à l'aide de l'enquête qualitative. Les résultats montrent que :

- Une femme résidente dans la province de Boulgou a plus de chance de pratiquer une activité économique qu'une femme résidente à Koulpélogo. Selon le PRD (2018-2022), la région du Centre-Est compte neuf maisons de la femme fonctionnelles dont six au Boulgou, une au Kouritenga et deux au Koulpélogo. Celles-ci pourraient contribuer à la promotion de la femme par exemple ;
- Les femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction ont plus de chance d'exercer une activité économique que celles qui ont un niveau secondaire ou plus. Cela s'explique par le statut des AGR qui sont essentiellement informelles alors que les femmes instruites aspirent réaliser des entreprises formelles ;
- Les femmes riches ont 1,8 fois de chance de faire une AGR que les femmes pauvres ;
- Les femmes qui sont dans des groupes d'âges supérieur à 18 ans ont 2 à 7 fois plus de chance de pratiquer une activité économique que celles qui ont moins de 18 ans.
- Les veuves ont moins de chance d'exercer une AGR que les femmes qui sont en union ;
- Les femmes qui ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat sont moins susceptibles de d'exercer une activité économique que celles qui n'en n'ont pas bénéficié de formation en entrepreneuriat. Cela s'expliquerait par le fait que les formations ne sont pas adaptées ou spécifiques aux besoins des bénéficiaires ;
- Lorsque la femme n'est pas associée aux décisions sur les facteurs de production comme la terre, elle est moins susceptible de réaliser une activité économique que si elle a le pouvoir ou l'autonomie sur la terre ;
- Les femmes qui ont un degré de connaissance faible des procédures (démarches et pièces) de formalisation d'AGR/création d'entreprise formelle ont plus de chance de pratiquer d'activité économique que celles qui ont une bonne connaissance des procédures. Les procédures administratives relatives à la création d'entreprise ne sont pas attractives et découragent les femmes ;
- L'influence ou attitude positif du conjoint augmente les chances (2 fois) de sa femme de pratiquer une activité économique que les attitudes négatives des conjoints. Provenir d'un couple (union) dans lequel le conjoint est favorable à l'autonomisation économique

de la femme renforce certainement le désir et le goût d'entreprendre et exerce une certaine influence sur le choix de création d'entreprise pour la femme.

Tableau 11.8. 24. Résultats de la régression Logistique sur les déterminants des pratiques d'activités économiques des femmes de la région

Pratique d'activité économique	Odds Ratio.	Std. Err.	P> z 	[95 % Conf.	Interval]
Milieu de résidence	0,8991	0,1464	0,514	0,6534	1,2372
Province de résidence					
Kouritenga	0,8989	0,1247	0,443	0,6849	1,1799
Koulpélogo	0,4932***	0,1050	0,001	0,3249	0,7487
Niveau d'instruction					
Primaire	0,9275	0,1568	0,657	0,6659	1,2920
Secondaire ou plus	0,4283***	0,0837	0,000	0,2920	0,6282
Niveau de vie					
Moyen	1,2219	0,1891	0,195	0,9021	1,6550
Riche	1,8138***	0,3028	0,000	1,3077	2,5159
Groupe d'âge					
18-24 ans	2,6267***	0,8014	0,002	1,4444	4,7766
25-29 ans	5,3001***	1,7214	0,000	2,8043	10,0171
30-34 ans	6,8293***	2,2998	0,000	3,5296	13,2137
35-49 ans	7,9924***	2,6253	0,000	4,1984	15,215
Statut matrimonial					
Divorce	1,2347	0,6150	0,672	0,4651	3,2776
Veuve	0,3800*	0,2166	0,09	0,1244	1,1611
Célibataire	0,8148	0,2304	0,469	0,4680	1,4181
Formation en Entrepreneuriat	0,7216*	0,1409	0,095	0,4921	1,0579
Prise de décision Maison					
Autre personne	1,7088	0,7279	0,698	0,4186	1,7915
Prise de décision Terre					
Conjointement	1,7088	0,7279	0,208	0,7415	3,9378
Autre personne	0,6798**	0,1224	0,032	0,4723	0,9676
Degré de Liberté pour entreprendre					
Modère	0,8291	0,1277	0,224	0,6131	1,1212
Faible	0,7416	0,1707	0,194	0,4723	1,1642
Connaissance des procédures de Formalisation d'AGR					
Faible	1,6734*	0,4691	0,066	0,9660	2,8988
Moyen	1,3317	0,7831	0,626	0,4206	3,6177
Attitude du Conjoint					
Neutre	1,6670	0, 6590	0,196	0,7681	3,6177
Positif	2,1492**	0, 8260	0,047	1,0118	4,5650
Attitude de la famille					
Neutre	0,980	0, 34740	0,801	0,4289	1,9220
Positivement	1,565	0, 5636	0,214	0,7726	3,1702
_cons	0, 2416*	0,1980	0,083	0,0484	1,2045
Logistic regression					
Number of obs	1447				

LR chi2(26)	368,82
Prob > chi2	0,0000
Pseudo R2	0,1891
Log likelihood	-790,72048

11.9. Éléments de synthèse sur l'entrepreneuriat

La problématique de l'autonomisation économique de la femme est au cœur des politiques et stratégies de développement non seulement au niveau des États mais aussi des organisations internationales de développement. L'entrepreneuriat féminin est considéré comme une voie à explorer et à encourager pour ses retombées économiques, sociales importantes dans la société car les femmes consacrent généralement une plus grande part de leurs revenus à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs familles.

Dans la région du Centre-Est tout comme partout au Burkina Faso, des contraintes techniques et socioculturelles limitent la pleine participation de la femme aux activités économiques. Les inégalités de genre sont perceptibles en matière d'accès aux opportunités économiques dans les sociétés dans le Centre-Est du Burkina. L'étude CAP a révélé les contacts ci-après :

- la liberté de créer une activité économique dans la région du Centre-Est n'est pas considérée comme un obstacle à l'entrepreneuriat féminin. Il ressort des enquêtes qu'environ 9 femmes sur 10 (91,5%) déclarent être libre (degré de liberté, élevé et modéré) d'entreprendre une activité génératrice de revenus dans la région du Centre-Est contre 97 hommes sur 100.
- La pratique d'activité économique dans la région est influencée par le sexe, la province de résidence, l'âge et la prise de décision sur les facteurs de production en union. En effet, 64% des hommes enquêtés dans la région exerce une activité économique contre 40% chez les femmes. La province de Boulgou est susceptible de favoriser l'entrepreneuriat féminin que celle de Koulpélogo. Les femmes de plus de 18 ans ont plus de chance de pratiquer une activité économique que les 12 à 18 ans. Lorsque la femme n'est pas associée aux décisions sur les facteurs de production comme la terre, elle est moins susceptible de réaliser une activité économique que si elle a accès (autonomie) à la terre ;
- Il ressort que les hommes de cette région se procurent des revenus principalement dans les activités de service (24,96%), de production céréalière (24,24%, Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio) et de l'artisanat (15,58%). Si ces trois types d'activités sont aussi exercées par les femmes, il faut noter que l'artisanat est la première source de revenus de femmes (30,87%). En plus de l'artisanat, 20,58% des femmes interrogées déclarent tirer leurs principaux revenus de la transformation des produits agricoles et 11,32% d'entre elles tirent leurs revenus de la commercialisation des produits agricoles. Ce qui montre que la structure des AGR est clairement « genrée » renvoyant à une division sexuelle du travail agricole traditionnelle : les hommes occupent un rôle central dans la production vivrière (Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio), les femmes occupant un rôle plus important dans des activités connexes : maraîchage, transformation et commercialisation des produits.

- Seulement 2,41% des activités économiques des femmes sont formelles contre environ 6% pour les hommes. Les activités génératrices de revenus des femmes sont à 98% informelles, 76% rurales, 82% individuelles, à petite échelle et comptant un très faible investissement (2 femmes sur 100 investissent plus de 80% de leur revenu à l'entrepreneuriat), donc très rarement de nature entrepreneuriale au sens habituel du terme ;
- 85 % des femmes ne savent rien de la présence des services d'incubation et des services techniques (conseil, coaching, montage des plans d'affaires) de soutien des activités productives des femmes et des jeunes dans la région. En outre, les résultats indiquent que 74,57% des femmes n'ont aucun niveau de connaissance sur les mécanismes de financement des activités économiques et 9/10 femmes (91,8%) n'ont aucune connaissance des procédures de sécurisation foncière (APFR) contre 6/10 hommes (58,5%). La proportion des hommes qui déclarent connaître certaines démarches et pièces nécessaires est de 5,2% contre 1,6% chez les femmes ;
- Les résultats indiquent que 83% des femmes de la région déclarent avoir un niveau nul ou faible en termes d'utilisation des moyens de paiements électroniques.
- il ressort qu'un dixième (10,92%) de femmes enquêtées déclare avoir reçu une formation en entrepreneuriat. Ce chiffre ne diffère pas de celui des hommes.

12. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

L'étude CAP auprès de la population de la région du Centre-Est offre des données diverses pour mieux comprendre la situation actuelle en rapport avec les quatre domaines d'intervention du portefeuille d'ENABEL. Dans l'ensemble, les résultats montrent des inégalités sociales fortes dans la région avec un avantage prononcé des populations urbaines et riches sur plusieurs aspects. Aussi, il existe des inégalités entre les trois provinces notamment avec des indicateurs moins favorables dans le Koulpélogo. L'étude a été réalisée dans toute la région du Centre-Est, dans un contexte marqué par l'insécurité et la pandémie de Covid-19. Pour des raisons sécuritaires, l'enquête n'a pas pu être réalisée dans certaines zones de la province du Koulpélogo. Dans le reste des zones échantillonnées où l'enquête de terrain a pu être réalisée, le taux des réponses est très élevé.

12.1. Constats

Il ressort des résultats de l'enquête les constats suivants :

Connaissance du programme d'ENABEL : Il y a une faible connaissance du programme ENABEL par la population du Centre-Est. Les différences observées n'étant pas statistiquement significatives, mais le programme est plus connu en milieu rural et dans la province du Koulpélogo parmi les hommes.

Accès et utilisation du numérique : Les résultats montrent que les femmes ont un accès au numérique (internet) nettement plus faible que les hommes. Les jeunes hommes et femmes (moins de 25 ans) connaissent mieux l'outil comparativement aux plus de 25 ans. Le milieu de

résidence et le niveau d'instruction expliquent également les différences, qui sont en faveur des personnes instruits et résidant en milieu urbain.

Santé sexuelle et reproductive : La population des 18-24 ans a une très bonne connaissance (*ont entendu parler*) des différentes méthodes contraceptives en témoignent les proportions révélées par l'étude (98,24% chez les garçons et 96,91% chez les filles). En revanche, la prévalence contraception demeure faible chez cette tranche de la population (21,7% chez les filles et 18,9% chez les garçons). Il est donc important de mieux comprendre les barrières qui empêchent les adolescent.e.s et jeunes de recourir à la contraception. L'enquête socio-anthropologique a spécifiquement prévu de documenter ces barrières ainsi que les moyens de les réduire chez cette population. Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, les résultats sont très positifs puisque la plus grande majorité des femmes enceintes consultent un agent de santé qualifié et accouchent en général dans un centre de santé. Seulement 2% des accouchements ont été réalisés par des amis et des membres de la famille

VBG : Les violences basées sur le genre sont de différentes formes. L'étude montre que les femmes sont majorité des femmes sont encore victimes de violences culturelles²⁰ (violences culturelles (72,1%), suivies par les violences verbales (22,4%). Elles déclarent subir peu de violences physiques et sexuelles dans la famille ou à l'extérieur. En revanche, et de façon un peu surprenante, les hommes déclarent subir des violences physiques (11,8%) et sexuelles (8%). L'enquête qualitative socio-anthropologique permettra de mieux comprendre les manifestations de telles violences chez les hommes et les femmes de la région. Les mutilations génitales féminines restent une pratique courante même si elle a tendance à diminuer. Le profil des femmes qui ont déclaré n'avoir été victimes d'aucune violence est riche d'information en termes de leurs caractéristiques sociodémographiques. Ce qui offre des pistes en termes d'actions pour changer les attitudes et les pratiques.

Prise de décision par les femmes : L'étude révèle une faible autonomisation de la femme et un faible pouvoir décisionnel. En ce qui concerne les femmes mariées ou en union, l'on constate une influence importante du partenaire et des membres de la famille sur les décisions de la femme en matière de santé sexuelle et de reproduction. Les femmes ont donc une faible marge de manœuvre dans la prise de décisions sur les questions qui les concernant, à l'exception de la liberté de dépenser l'argent qu'elles gagnent.

Sécurité/insécurité : Les populations dans la région du Centre-Est ont la liberté de circuler librement sans crainte pour leur sécurité au regard de la note moyenne de 7,44/10 placée sur une échelle de valeurs allant de 0 à 10 contre 5,83/10 relevée par CGD en novembre 2017. Le niveau de la sécurité est fortement apprécié par les femmes que les hommes à tout niveau d'instruction à l'exception de la population avec un niveau secondaire ou plus. Une parité de bonne appréciation de la sécurité entre hommes et femmes est faite par les moins de 18 ans alors que les femmes prédominent pour les autres tranches d'âges enquêtées. Les violences redoutées par les populations au sein de leurs domiciles sont les vols dans les habitations, les menaces à main armée, les agressions physiques et les vols d'animaux. Certaines violences planent sur les enfants sur le chemin de l'école et principalement l'infraction à la sécurité routière, quel que soit le milieu de résidence. Aussi et c'est à creuser spécifiquement, les chefs de ménages redoutent énormément les violences sur le chemin de recherche de l'eau, surtout

²⁰ Pour rappel, les violences culturelles prises en compte dans l'étude concernent les mutilations génitales féminines, les pratiques de veuvage, le mariage forcé, le mariage d'enfants.

en milieu rural où l'activité est généralement une tâche assignée au sexe féminin et où les points d'eau sont parfois éloignés des habitations. Bien que les populations redoutent certaines violences (surtout publiques) et qu'elles ont confiance aux FSI, elles font de fait très, très peu recours à ces derniers. C'est encore moins le cas pour les femmes. Dans cette très faible proportion de recours, la police nationale est la plus sollicitée (relativement) par rapport à la gendarmerie nationale et à la police municipale. La non-opérationnalité, l'inaction suite à un dépôt de plainte, l'incompétence et la corruption sont les raisons évoquées par les enquêtés pour justifier leur non recours à la police de proximité.

Entrepreneuriat : L'entrepreneuriat féminin est considéré par certains bailleurs et responsables comme une voie à explorer et à encourager pour ses retombées économiques, sociales importantes dans la société en particulier dans le secteur féminin. Or comme **on** le savait, les **femmes** travaillent déjà beaucoup dans le domaine domestique dans celui de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles et du petit artisanat et service (coiffure, couture). La part de leur travail dont le produit (ressources, revenus) est destiné à la famille est considérable. Elles consacrent généralement une plus grande part de leurs revenus à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs familles.

L'enquête montre clairement que dans la région du Centre-Est, la quasi-totalité des femmes (568) exerce dans le secteur informel. L'enquête montre également que les femmes de la région du Centre-Est n'ont pas de connaissance sur les procédures administratives et les éléments nécessaires pour créer une activité économique formelle ou de formaliser celle existante.

Un investissement adéquat l'information des femmes et dans le soutien à certaines activités économiques féminines reste sans doute l'un des moyens d'améliorer la parité hommes-femmes (notamment dans la réalité concrète de l'exercice de Droits reconnus) et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable dans la région du Centre-Est. Pour ce faire, des programmes d'investissement spécifiques, ciblant les secteurs porteurs à forte activité féminine pourraient être réalisés au profit des femmes entrepreneures, afin d'avoir des importantes le bien-être de la famille et l'économie locale. Parallèlement, des activités de sensibilisation des autorités coutumières et religieuses, des leaders d'opinion, de la société civile sur l'intérêt de promouvoir l'entrepreneuriat féminin sont nécessaires pour éliminer les aspects discriminatoires qui peuvent entraver pleinement la participation des femmes à l'économie et à la société.

12.2. Recommandations

Ces recommandations seront confirmées et approfondies par les résultats de l'enquête qualitative. A ce stade, les recommandations suivantes sont proposées :

- Mieux communiquer sur les activités de ENABEL, cibler l'info sur des acteurs pertinents au regard des domaines d'action et qui constituent des relais (leaders sociaux ou d'opinion).

Santé et droits sexuels et reproductifs

- Renforcer le pouvoir décisionnel des femmes en âge de reproduction via des activités de sensibilisation de la communauté

- Mettre l'accent des différentes interventions sur les populations pauvres et non instruites et celles du Koulpélogo.
- Renforcer la connaissance des lois de toute la communauté et des femmes en particulier.
- Les VBG, notamment les violences physiques et psychologiques sont peu déclarées malgré le maintien d'un pouvoir de décision du mari sur la plupart des choix féminins. Cet aspect doit être creusé davantage dans l'enquête qualitative socio-anthropologique afin de mieux proposer des recommandations adéquates.
- La faible utilisation des méthodes contraceptives chez les adolescent.e.s et jeunes de 18-24 ans alors qu'ils/elles en ont une meilleure connaissance mérite un approfondissement dans le cadre de l'enquête qualitative. Il faut comprendre, du point de vue des jeunes et des membres de leur communauté, quelles sont les barrières à cette utilisation de la contraception et quelles stratégies adaptées au contexte peuvent être mises en place. Des recommandations spécifiques seront alors proposées à l'issue de cette étude.
- Les données sur l'accouchement accompagné et les consultations pré-natales sont très positives. L'enquête qualitative mettra l'accent sur l'identification d'éventuels autres problèmes en termes de droits ou de pratiques dans ce domaine en vue de contribuer à réduire la mortalité maternelle et infantile. Les points de vue des femmes et des hommes de la communauté ainsi que ceux des agents de santé permettront de proposer des recommandations à l'issue de cette étude qualitative.

Sécurité/insécurité

- Comprendre en profondeur et finement (selon les publics) les représentations des FSI parmi la population et les relations entre la population et les FSI. En l'état actuel, le gap est énorme entre une confiance « théorique » déclarée et un non recours général motivé, au demeurant, par des critiques précises quant à l'action réelle ou supposée de ces FSI. Les obstacles particuliers qui bloquent la perspective d'un recours au FSI doivent être abordés sans à priori, en considérant les alternatives des populations pour se sécuriser, l'existence de normes pratiques de comportements distinctes des normes officielles ou traditionnelles.
- IL faut aussi interroger les questions de coût et les risques d'exposition publique. C'est évidemment encore plus vrai pour ce qui concerne la violence domestique et/ou à caractère sexuel. L'enquête qualitative permettra de documenter cet aspect et de mieux comprendre pourquoi la population, et surtout les femmes, sollicitent moins les FSI. Lors de cette étude, les points de la population mais également ceux des FSI seront pris en compte et triangulés pour proposer des recommandations dans ce sens.

Entrepreneuriat

- L'étude a montré que seulement une femme sur onze déclare avoir bénéficié d'une formation en entrepreneuriat. Il convient donc de rendre la connaissance de ces procédures plus aisée (voire de réduire leur poids). Il serait vain de former et de sensibiliser les femmes en général. Il convient de toucher un groupe cible précis de femmes de la région sur les mécanismes de formalisation et de création d'entreprises formelle dans la perspective d'accroître leurs capacités d'action et d'autonomisation économique.
- Par ailleurs, il faut étudier de près les logiques de maintien dans l'informel avant de promouvoir la formalisation des activités économiques féminines, formalisation qui

donne accès aux commandes publiques et aux crédits²¹. L'enquête qualitative apportera des éléments de réponse pour mieux comprendre les logiques de maintien des femmes dans l'informel, mais également les facteurs du succès à travers des récits de vie de femmes qui ont réussi à formaliser leur activité entrepreneuriale.

- Quelques pistes d'interventions peuvent être les suivantes : Augmenter l'accès des femmes aux ressources financières et aux services ainsi que leur contrôle sur ceux-ci, la mobilisation des infrastructures pour l'égalité des genres, le plaidoyer pour la discrimination positive en faveur des femmes et des entreprises dirigées par des femmes, l'augmentation de la productivité des agricultrices et la facilitation de leur inclusion sur le marché, et la fourniture de formation en compétences dans des domaines spécifiques (innovations technologies, numérique, etc.) à l'intention des femmes dans la région est nécessaire.

13. BIBLIOGRAPHIE

BAD. (2014). *Investir dans l'égalité hommes-femmes pour la transformation de l'Afrique*. Abijan: Banque africaine de développement.

CCI-BF. (2020). *État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso et la perception des femmes chefs d'entreprises sur le climat des affaires*. Ouagadougou: Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso.

Doubogan, Y. O. (2016). Déterminants de l'entrepreneuriat féminin au Bénin. *Revue des études multidisciplinaires en sciences économiques et sociales*.

Enabel. (2020). *Etude diagnostic pour la valorisation de la digitalisation pour le développement dans la région du Centre-Est*. Ouagadougou: Enabel.

FAO. (2021, aout 11). *Base de données Genre et le Droit à la Terre.*: http://www.fao.org/gender-landrights-database/data-map/statistics/fr/?sta_id=1165

INSD. (2020). *Résultats Préliminaires du 5è Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH, 2019)*. Ouagadougou: Institut national de la statistique et de la démographie.

Mackie, G., F. Moneti, H. Shakya, and E. Denny. 2015. *What Are Social Norms? How Are They Measured?* New York and San Diego: UNICEF/University of California, San Diego, Center on Global Justice.

²¹ Des séminaires ciblés de formation ou de renforcement de capacités des femmes devraient mettre plus l'accent sur les thèmes liés aux opportunités économiques existantes, aux conditions minimales d'accès aux institutions financières, le renseignement des pièces des dossiers d'appel à concurrence dans le cadre de la commande publique.

MFSNFAH. (2019). *Stratégie Nationale Genre 2020-2024*. Ouagadougou: Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, et de la Famille.

PNDES. (2021-2025). *Plan national de développement économique et social*. Ouagadougou: Présidence du Faso.

PRD. (2018-2022). *Plan régional de développement de la région du Centre -Est*. Tenkodogo: Conseil Régional du Centre-Est.

Song-Naba , F., & Toé, M. (2016). *L'entrepreneuriat : un phénomène en pleine progression au Burkina Faso*. Global Entrepreneurship Monitor (GEM).

Souratié, W., Koinda, F., Decaluwé, B., & Samandoulougou, R. (2019). Politiques agricoles, emploi et revenu des femmes au Burkina Faso. *Revue d'économie du développement*, 27(3), 101-127. doi:10.3917/edd.333.0101

14. ANNEXES

Annexe 1 : Tableau A 1 - Liste des indicateurs composites avec leur méthode de calcul

Indicateurs	Variable	Méthode
Egalité Homme/Femme	901a. Les filles et les garçons doivent consacrer le même temps aux tâches domestiques du ménage (sans rémunération)	Analyses Factorielles des correspondances multiples
	901b. Les hommes et les femmes doivent partager de manière égale les tâches ménagères et le soin accordé aux enfants si les deux travaillent	
	901c. Le rôle des femmes est de s'occuper du foyer, des enfants et des tâches ménagères	
	901d. Les femmes au foyer préféreraient travailler à l'extérieur de la maison s'il y avait des emplois disponibles	
	901e. Les femmes peuvent se détendre quand elles s'occupent des enfants	
	901f. Si les emplois sont rares, les employeurs doivent embaucher les hommes en priorité	
	901g. Les hommes préfèrent que leurs femmes restent au foyer au lieu d'avoir un emploi en dehors de la maison	
	901h. Le rôle de l'homme est de subvenir aux besoins financiers de la famille	

Indicateurs	Variable	Méthode
	901i. Un homme au foyer (qui s'occupe pour la plupart du temps des tâches ménagères) n'est pas digne de considération	
	901j. Un homme peut procéder à l'enlèvement d'une fille pour la marier	
	901k. Lorsque le mari d'une femme décède, la veuve doit se remarier à un membre désigné de la famille du défunt mari	
	901l. Lorsque la femme d'un homme décède, le veuf doit se remarier à la sœur de son épouse	
	901m. Le versement d'une dot, qu'elle soit en espèces, en nature ou sous d'autres formes, est indispensable à la célébration du mariage	
	901n. Le paiement de la dot fait de la femme la propriété du mari	
	901o. Le paiement de la dot donne un statut à la mariée	
	901p. Un homme soupçonné de sorcellerie (mangeur d'âmes) doit être répudié ou chassé de la communauté	
	901q. Une femme soupçonnée de sorcellerie (mangeuse d'âmes) doit être répudiée ou chassée de la communauté	
	901r. Une femme qui ne met au monde que des filles doit être répudiée	
	901s. Une femme doit quitter son mari s'il est stérile	
	901t. Un mari doit répudier sa femme si elle est stérile	
	901u. Le conjoint doit avoir l'accord de sa (ses) première (s) conjointe (s) pour prendre une autre épouse	
	902a. Une femme doit avoir les mêmes droits et les mêmes responsabilités qu'un homme	
	902b. Les hommes et les femmes devraient avoir les mêmes opportunités d'accès aux responsabilités politiques	
	902g. Les femmes exercent mieux les responsabilités politiques que les hommes	
	902h. Les hommes et les femmes devraient avoir les mêmes opportunités d'accès aux autorités traditionnelles/coutumières	
	902i. Les femmes gèrent mieux les ressources familiales que les hommes	

Indicateurs	Variable	Méthode
	902j. Une femme mariée doit voter pour le même parti et le même candidat que son mari	
	902k. Une femme mariée doit suivre la religion de son mari	
	902l. Un homme marié doit demander la permission à sa femme avant de sortir de la maison	
	902m. Une femme mariée doit demander la permission à son mari avant de sortir de la maison	
	902n. Un homme marié doit demander la permission à sa femme avant d'aller rendre visite à sa propre famille	
	902o. Une femme mariée doit demander la permission à son mari avant d'aller rendre visite à sa propre famille	
	902p. Un homme marié doit demander la permission à sa femme avant de pouvoir exercer un emploi hors du ménage	
	902q. Une femme mariée doit demander la permission à son mari avant de pouvoir exercer un emploi hors du ménage	
	902r. Un homme marié doit demander la permission à sa femme avant d'effectuer un voyage	
	902s. Une femme mariée doit demander la permission à son mari avant d'effectuer un voyage	
Autonomie	205. Habituellement, qui décide comment l'argent que votre (épouse/partenaire) gagne va être utilisé : vous, votre (épouse/partenaire), ou conjointement vous et votre (épouse/partenaire) ?	
	206. Habituellement, qui prend les décisions en ce qui concerne vos propres soins de santé: vous, votre (épouse/partenaire), conjointement vous et votre (épouse/partenaire) ou quelqu'un d'autre?	
	207. Qui prend habituellement les décisions concernant les achats importants pour le ménage?	
	208. Qui prend habituellement les décisions concernant les visites à votre famille ou à vos parents?	

Indicateurs	Variable	Méthode
	209. Qui prend habituellement les décisions d'amener la femme enceinte dans un centre de santé/ à la maternité pour les soins liés à la grossesse?	
	210. Est-ce que vous possédez cette maison ou une autre maison, seule ou conjointement avec quelqu'un d'autre?	
	211. Est-ce que vous possédez de la terre, seul ou conjointement avec quelqu'un d'autre?	
Niveau de vie	201. Quel type de combustible votre ménage utilise-t-il principalement pour cuisiner ?	Analyse en Composantes Principales
	202. Quel est le principal mode d'éclairage de votre ménage dans la concession principale ?	
	203. Dans ce ménage, combien de pièces habitables utilisez-vous pour dormir ?	
	204. Est-ce que votre ménage possède les animaux suivants ? (1.Vaches laitières/taureaux 2.Chevaux, ânes ou mules 3.Chèvres 4.Moutons 5.Cochons 6.Poulets ou autres volailles 7.Autres bétails (à préciser))	
	206. Est-ce qu'au moins un membre de votre ménage possède des terres cultivables ?	
	207. Combien d'hectares de terres cultivables peut-on compter au total des membres du ménage ?	
	208. Dans ce ménage, avez-vous en état de fonctionnement au moins un/une ... ? (Radio Télévision Téléphone fixe Réfrigérateur/Congélateur Ventilateur Climatiseur Ordinateur Batterie)	
	301. Le matériau principal du sol du logement.	
	302. Le matériau principal du toit du logement	
	303. Le matériau principal des murs extérieurs du logement	
	401. D'où provient principalement l'eau que boivent les membres de votre ménage ?	
	402. D'où provient principalement l'eau utilisée par votre ménage à d'autres fins comme pour faire la cuisine et se laver les mains ?	

Indicateurs	Variable	Méthode
	403. Quel type de toilettes les membres de votre ménage utilisent-ils habituellement ?	
	404. Partagez-vous ces toilettes avec d'autres ménages ?	
	405. Quel est le principal mode d'évacuation des ordures ménagères pour votre ménage ?	
	406. Quel est le principal mode d'évacuation des eaux usées pour votre ménage ?	
Connaissances des lois	901a. Selon vous, existe-t-il une loi qui interdit la pratique de l'excision ?	Analyse en Composantes Principales
	902. Selon vous, existe-t-il une loi fixant l'âge minimum légal du mariage pour les garçons ou les filles ?	
	908. Selon vous, existe-t-il une loi garantissant les mêmes droits à l'héritage aux veuves et aux veufs ?	
	913. Selon vous, existe-t-il une loi garantissant les mêmes droits à l'héritage aux filles et aux fils ?	
	914. Existe-t-il une loi qui interdit les violences faites aux enfants ?	
	918. Existe-t-il une loi qui interdit les violences faites aux femmes et aux filles ?	
Normes sociales sur l'utilisation de la contraception	820a. les amis ou les membres de la famille dont vous êtes proche peuvent décider quand ils veulent utiliser la contraception.	Sommatation après avoir dichotomisé les variables : 1(Tout à fait d'accord, d'accord); 0 (Pas d'accord, pas du tout d'accord)
	820b. les amis ou les membres de la famille dont vous êtes proche utilisent la contraception même lorsque leur partenaire ne veut pas qu'ils le fassent.	
	820c. les amis ou les membres de la famille dont vous êtes proche pensent que vous devriez pouvoir décider à quel moment utiliser la contraception.	
	820d. Je peux décider en toute liberté à quel moment utiliser la contraception	

Annexe 2 : Questionnaires

Les questionnaires sont trop longs pour être ajoutés en annexe. Les questionnaires ménage, femme et homme sont envoyés séparément à ENABEL.